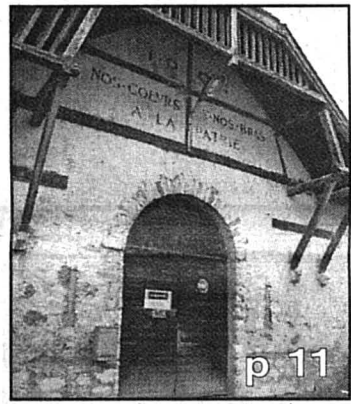




## Neuchâtel Enquête sur la politique culturelle

La politique culturelle de la Ville de Neuchâtel consiste, notamment, en une centaine de subventions (ici le Festival choral international). Une enquête dresse l'état des lieux. photo a



## Fleurier Stand de tir à isoler

Le Conseil général devra se prononcer sur un crédit pour l'isolation phonique des installations. En 1992, le législatif avait déjà dit non, préférant une solution intercommunale. photo De Cristofano

# Hôpitaux Neuchâtel sur les traces du Valais?



«La planification hospitalière, c'est facile...», a ironisé hier à Neuchâtel le conseiller d'Etat valaisan Peter Bodemann. Les chiffres qu'il a présentés ont dû impressionner Monika Dusong, en charge de réduire la surcapacité neuchâteloise en matière de lits hospitaliers (ci-dessus la maternité de la Béroche). photo a

## Football Derby ce soir entre Serrières et le FCC



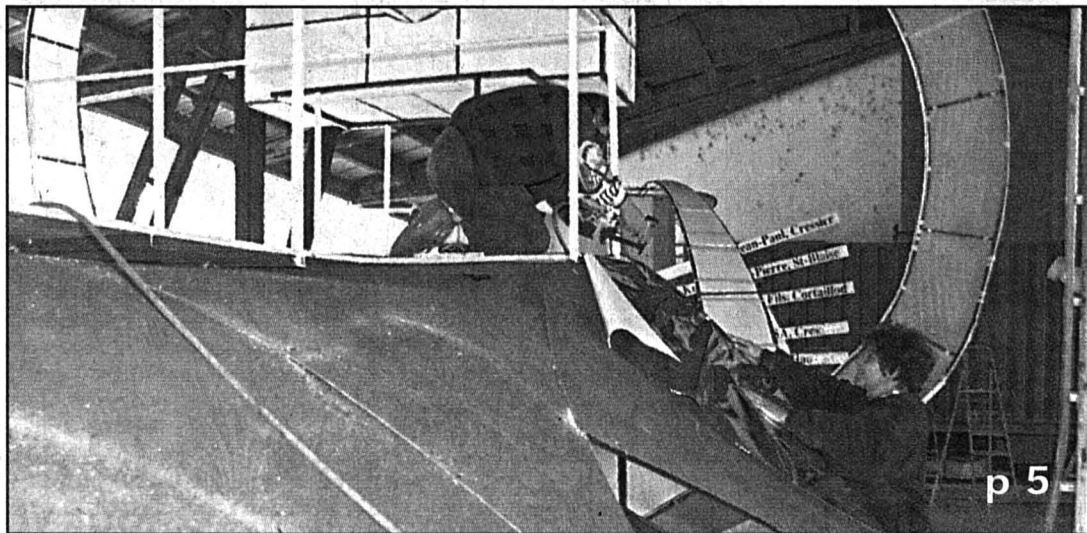
Serrières et La Chaux-de-Fonds (Yan Huguelit), au coude à coude au classement, s'affrontent ce soir. p 21 et 23

## Les Planchettes Sangliers nourris par des «viandards»

Sur la commune des Planchettes, quelques «viandards» nourrissent les sangliers pour mieux les tirer. photo Galley



## Fête des vendanges Derniers préparatifs avant la liesse



Pour ceux qui animeront la Fête des vendanges de Neuchâtel, des mois de préparatifs arrivent à leur terme. Dès ce soir, place à la folie! photo Marchon

La guerre entre la Suisse et l'Autriche a commencé. Vous l'ignorez? Et pourtant un furieux duel d'artillerie va débiter incessamment. Remarquez, le cas est classique, il s'agit de conquérir de nouveaux territoires dans lesquels d'énormes intérêts économiques sont en jeu.

## Opinion Duel à l'arme lourde

Bon, d'accord. Ce conflit, malgré sa virulence, ne fera pas de victimes humaines: on y tire à blanc, car c'est de canons à neige qu'il s'agit. Mais les doux flocons qui tiennent lieu de munitions ne doivent pas dissimuler l'âpreté de la lutte. C'est le marché des sports d'hiver qui est visé, un enjeu de plusieurs centaines de millions de francs par saison.

Pas de neige, pas de skieurs, donc pas de chiffre d'affaires, c'est la dure loi du tourisme hivernal. Or, selon le directeur de l'industrie suisse des transports par câbles, la Suisse devrait consentir sans tarder un bon milliard de francs d'investissements pour disposer d'une artillerie comparable à celle de son voisin autrichien, sous peine d'être condamnée à relire sans cesse «Quelle était

verte ma vallée» sur ses sommets désolés.

Certes, durant l'année en cours, 60 millions de francs seront consacrés, en Suisse, aux seuls canons à neige; 200 autres millions iront à la construction de nouvelles installations de remontées mécaniques et à la rénovation des anciennes.

Mais, outre les délicates questions liées à la consommation - considérable - d'eau et d'énergie nécessaire pour faire tonner ces voraces canons, les chances des deux adversaires ne sont pas égales. Fédéralisme oblige, les Suisses sont en effet confrontés à des législations fort différentes selon les cantons en matière d'études d'impact ou d'octroi d'autorisations d'exploitation notamment.

La Suisse n'ayant pas été capable d'édicter une législation unique, on ne blâmera pas les Autrichiens de se montrer plus souples, mais on regrettera d'autant plus qu'une norme européenne, fondée sur le respect de l'environnement, ne fournisse pas à tous les pays alpins de règles communes au jeu concurrentiel. L'industrie du flocon, comme toutes les autres, ignore les frontières. Pareils cloisonnements, en tout cas, ne montrent qu'une chose: l'absurdité de la situation actuelle.

Jacques Girard

PUBLICITÉ

**BOUCHERIE VUITHIER**  
Rue du Bassin 2  
2000 Neuchâtel  
Tél.: 032 / 725 10 68

**Action**  
jusqu'au 8 octobre  
**Boudin à la crème**  
médaillon d'argent  
le kg 12.- **9.-**

Viande de bœuf et de veau • Label de qualité  
Notre Exklusivité **QUALIVO**  
élevé et nourri au naturel  
dans le canton de Neuchâtel

Actualité cant.	p 2-3	Sports	p 21-27
Régions	p 5-13	Magazine	p 29-32
Horizons	p 15	Cultes	p 35
Suisse	p 16	Radio/TV	p 36-37
Monde	p 17	Memento	p 38
Economie	p 19	Carnet	p 39
Société	p 20	La Der/Météo	p 40

**Le Week-end**  
ça commence le vendredi!

... votre quotidien vous offre 4 pages pleines de suggestions pour sortir, rester chez soi, découvrir, se faire plaisir!

Escapade/Sainte-Croix, ses musées, ses randonnées p 29  
Spectacles/Week-end chaud au Bikini Test p 30  
Découvertes/Denis de Rougemont: rétrospective à Genève p 31  
Cinéma/L'amour fou du cinéaste neuchâtelois Michel Rodde p 32

# Route J10 Fermeture totale pour cause de déboisement

La route cantonale entre Rochefort et Brot-Dessous sera complètement fermée durant la semaine du 5 au 10 octobre. Durant ces travaux de déboisement liés à la modernisation de cet axe J10, le trafic sera dévié par La Tourne.

C'est officiel: la route cantonale Rochefort/Brot-Dessous sera complètement fermée entre les Chaumes et Frerezeules du lundi 5 octobre à 8h au samedi 10 octobre à 18 heures. Dans le cadre de la modernisation de cet axe vers le Val-de-Tra-

vers (suppression de virages en S et mise à trois voies d'un tronçon de 2 km), le Service des forêts procédera alors à d'importants déboisements.

«Nous avons déjà commencé ces défrichements sans perturber la circulation, mais nous couperons durant cette semaine 584 arbres qui se trouvent en surplomb et au bord de la route», explique l'ingénieur forestier d'arrondissement Milan Plachta.

La surface totale à déboiser est de 6,2 hectares (2,9 seront reboisés après les travaux), dont 1,5 hectare avait

été défriché au printemps déjà.

### Camions par le col

Cette semaine de fermeture coïncidera volontairement avec les vacances scolaires. Le trafic de transit entre Rochefort et le Val-de-Travers (4600 véhicules par jour en moyenne) sera alors dévié par le col de La Tourne, Les Petits-Ponts et la côte de Rosière. Et vice-versa. Soit un détour de 6,5 km par une route moins roulante.

D'ailleurs, l'Etat ne craint-il pas que des gros camions peinent dans les montées de La Tourne et de la Rosière? «C'est clair, on aura quelques ralentis-

sements, confirme l'inspecteur cantonal de la signalisation Patrice Blanc. Mais le trafic des pendulaires se concentre surtout entre 7 et 8h puis entre 17 et 18h, alors que le trafic lourd se répartit sur toute la journée». Des plans seront distribués aux camions étrangers à la douane des Verrières pour les inciter à transiter plutôt par La Brévine que par la côte de Rosière.

Aucune autre fermeture totale de la route J10 n'est planifiée. Mais, durant les deux ans et demi de travaux, il n'est pas exclu que le trafic doive parfois être réglé alternativement par des feux.

AXB

# Fonction publique Une grogne latente

La situation neuchâteloise n'est de loin pas aussi explosive qu'à Genève ou Lausanne. Reste que les fonctionnaires et les étudiants envisagent de descendre dans la rue et de manifester. Les uns contre la nouvelle évaluation des fonctions, les autres contre la taxe d'étude entre autres.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois est certes plus coopérant que les gouvernements vaudois et genevois qui ont provoqué des «situations explosives», reconnaît André Babey, président cantonal du Syndicat des services publics (SSP). Mais il imagine toujours que la fonction publique neuchâteloise pourrait manifester cet automne contre la nouvelle classification des fonctions et des salaires si le groupe de concertation n'obtient pas rapidement des résultats marquants. Celui-ci s'est réuni avant-hier soir et le fera à nouveau mercredi prochain.

Sans remettre en cause l'idée d'une clarification, le président du SSP estime que la nouvelle évaluation est «un échec» au niveau de la prise en compte des questionnaires remplis par les collaborateurs. Il prône toutefois le dialogue avec le Château pour «essayer de sauver le climat de travail».

### Démission soudaine

Mais les divisions guettent les associations elles-mêmes. Ainsi André Gaudreau a-t-il démissionné de la présidence de la Société des ma-

gistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat (SMF). Officiellement, il rappelle qu'il avait annoncé au printemps qu'il ferait au maximum un an de plus et qu'il ne veut donc pas se lancer dans des «longues négociations» avec le gouvernement. Mais y avait-il des divergences au sein du comité sur l'attitude à adopter? «Peut-être» répond-il. Personnellement, il ne cache pas sa «déception» dans ce dossier. «Je ne soutiens pas le Conseil d'Etat les yeux fermés, mais je crois encore à ce nouvel outil même s'il y a beaucoup de corrections à faire, précise André Gaudreau, et je préfère le dialogue à la confrontation». Le président ad intérim de la SMF, Pierre de Marcellis, était inatteignable hier.

### Les étudiants aussi

La grogne plane aussi dans le camp étudiant. Réuni mercredi soir, un groupe du Comité de défense des droits des étudiants (Code) a décidé de proposer à l'assemblée générale, début novembre, d'organiser une manifestation dans la rue. Selon Laurie Durussel, membre du Code et coprésidente de la Fédération des étudiants neuchâtelois, l'idée serait d'appeler les universitaires, les gymnasiens et les apprentis à protester contre le montant de la taxe d'étude (voir notre édition d'hier), contre toute velléité de numerus clausus, contre la limitation de la durée des études.

AXB/BRE

## Malvilliers: nouveau revêtement

Le trafic aura été légèrement perturbé, hier et aujourd'hui, sur la semi-autoroute J20 entre Boudevilliers et Les Hauts-Geneveys. Les Ponts et chaussées posent un nouveau revêtement dans la tranchée couverte en courbe de Malvilliers, où le taux d'accidents est élevé. Même si les dérapages sont généralement liés au non-respect de la vitesse maximale de 80 km/h, l'Etat a estimé qu'il pouvait limiter les risques en posant un revêtement plus rugueux.

AXB



La route entre Rochefort et Brot-Dessous sera fermée du 5 au 10 octobre.

photo Marchon

# LANOS. PRESQUE TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI.



Modèle	Moteur	3 portes	4 portes	5 portes	Y compris
S	1300, 75 ch	14'800.-			2 airbag, dir. assist.
SE	1300, 75 ch	17'500.-		18'500.-	ABS
SE Plus	1300, 75 ch	18'500.-	19'500.-	19'500.-	ABS, climatisation
SE Plus Aut.	1500, 86 ch	20'000.-	21'000.-	21'000.-	ABS, climatisation
SX	1600, DOHC 16V, 106 ch	20'500.-		21'500.-	ABS, climatisation

Tous les modèles Lanos disposent d'un airbag pour conducteur et passager, d'une direction assistée et d'une radio-cassette stéréo.

**3 ANS DE GARANTIE**  
DAEWOO

Garantie usine pendant 3 ans ou 100'000 km et garantie de 6 ans contre la corrosion.

**24 HEURES**  
DAEWOO EUROSERVICE

Service d'assistance européen en cas de panne fonctionnant 24 heures sur 24. Valable pendant 3 ans.

**TOP LEASING**  
DAEWOO

Les offres du Top Leasing peuvent être obtenues gratuitement chez chaque concessionnaire DAEWOO.

Les DAEWOO Lanos m'intéressent.

Veuillez m'envoyer le prospectus et la liste de prix.  
 Je souhaite faire une course d'essai avec une Lanos.  
Envoyer à: DAEWOO Automobile (Schweiz) AG, Im Langhag 11, 8307 Effretikon, tél. 052 343 44 88, fax 052 343 44 77.



**DAEWOO**  
QUE VOULOIR DE PLUS?

Nom/adresse/tél.

Ex

Concessionnaires régionaux:  
Colombier: Garage Le Verny, rue de la Côte 18, 032/841 10 41. Delémont: RM Autos SA, rte de Porrentruy 74, 032/423 32 32. Montbrelloz: Garage du Praz, 026/663 22 77. Sierre: Garage Atlantic, rue du Stand 11, 027/455 87 27. Vuisternens: Garage Ed. Gay & Fils SA, 026/655 13 13.  
Concessionnaires locaux:  
Broc: Garage du Stand S.A., Rue du Tir 28, 026/921 19 42. Courtelary: Garage Aufranc-Froidevaux, 032/ 358 12 88. La Chaux-de-Fonds: Garage des Stades, rue de la Charrière 85, 032/968 68 13. Le Landeron: Garage François Rollier, Condémines 10, 032/751 23 71. Monthey: Chatelet Automobiles SA, Simplon 32, 024/471 18 68. Posieux: Garage de la Ria SA, route de la Ria 14, 026/411 10 10.

# Hôpitaux Des indices alarmants dictent la planification en cours

**Avec ou sans Visana, le canton de Neuchâtel n'échappe pas à une restructuration en profondeur de son système sanitaire. Rappel des principes de la planification en cours.**

Christian Georges

Neuchâtel compte à ce jour dix hôpitaux pour moins de 168.000 habitants: huit établissements de soins physiques (La Chaux-de-Fonds, Cadolles, Pourtalès, La Providence, Le Locle, Landeyeux, Couvet, la Béroche) et deux de soins psychiatriques (Pré-fargier et Perreux).

Les dernières comparaisons restent très défavorables. Neuchâtel offre 4,48 lits de soins physiques pour mille habitants. Fribourg en est à 3,67 pour mille habitants. Il faudra tendre à un taux de 3,5 pour mille. Le taux global d'occupation des lits dépasse à peine 74% pour cent. Il est de 80% en moyenne suisse et la Lamal préconise un taux de 85 pour

cent. On enregistre 146 cas annuels d'hospitalisation pour mille Neuchâtelois, contre 112 en moyenne suisse.

## Surcapacité

Normalement, les caisses-maladie devraient supporter 50% du déficit d'exploitation des hôpitaux. La surcapacité actuelle les autorise à négocier une prise en charge inférieure. Elle est passée de 47% l'an passé à 45,4% cette année. Un déficit croissant est par conséquent supporté par les collectivités publiques (l'Etat pour 60%, les communes pour 40%).

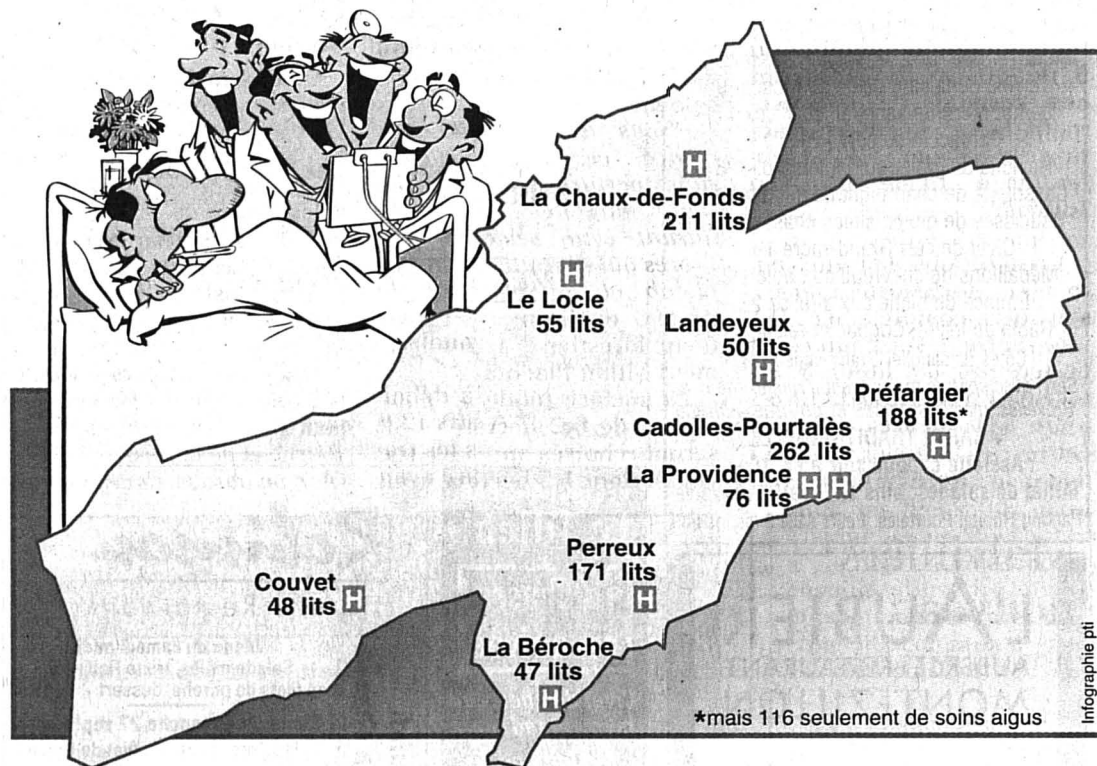
La Lamal oblige les cantons à procéder à une planification sanitaire concrète pour éliminer les surcapacités. Pour le Conseil d'Etat, Neuchâtel souffre de trois problèmes majeurs: les hôpitaux proposent quasiment «tout partout». Cette dispersion freine l'émergence de véritables centres de compétences. La ventilation des moyens empêche les centres principaux de se doter des

moyens techniques les plus performants.

## Automne 1999

Lancé au début de 1998, le processus de planification sanitaire part du principe que Neuchâtel doit rejoindre les indicateurs suisses des cantons non universitaires (même si le taux d'hospitalisation sera un peu plus élevé, dans la mesure où la population est plus âgée). Il faut créer des centres de compétences et les mettre en réseau. On centralisera les services de chirurgie. Il n'y aura vraisemblablement plus qu'une seule maternité dans les Montagnes neuchâteloises. Au niveau administratif, il faudra aussi envisager des regroupements.

Les hôpitaux régionaux perdront des services de soins aigus, au profit de nouvelles fonctions liées aux besoins non couverts actuellement (réadaptation, psychogériatrie, etc). Dans les six districts, des groupes de travail ont planché sur divers scénarios de restructuration en étudiant leurs contraintes et leurs



avantages. Ces groupes rendront leur copie jusqu'à mi-octobre. En décembre, le

Conseil de santé donnera son préavis sur les pistes à approfondir. Le Conseil d'Etat les

affinera au printemps et il communiquera ses choix en automne 1999. **CHG**

## Un inattendu coup d'accélérateur

Coup d'accélérateur dans la refonte du système de santé: une structure sanitaire est en train d'être fermée (la décision est partie hier) et il faut s'attendre à la fermeture d'un ou deux services «avant juin 1999». Il s'agit de structures dont la fréquentation ne justifie plus l'existence. Ces choix ont été faits d'entente avec le terrain. Foi de Monika Dusong.

«Je suis favorablement impressionnée», constate par ailleurs la conseillère d'Etat à la lecture des premiers rapports des groupes de travail. «La chance de définir de nouveaux concepts et de se projeter dans l'avenir a été saisie. Il y a des combinaisons étonnantes, même si certaines pièces importantes du puzzle manquent.» Oui, certains hôpitaux seraient spontanément acquis à l'idée de renoncer à des services de soins aigus, de façon échelonnée.

«Toutes les autorités concernées ne jouent pas le jeu, déplore

néanmoins Monika Dusong. *Il y a de l'obstruction évidente. Des procès-verbaux ont été censurés et certains groupes empêchés de faire des propositions.* Pourtant, «on ne peut pas rebrousser chemin de peur d'une réaction de la rue. Les nouvelles ne sont pas bonnes sur le front des primes maladie pour 1999 et cela nous inquiète. La population a le droit de s'attendre à ce qu'on prenne nos responsabilités.»

Il est par ailleurs «illusoire de croire que l'on peut se passer du futur NHP» à Neuchâtel. La Providence ne pourrait absorber les 37.000 patients ambulatoires annuels. Il faudra certes «réétudier l'affectation des missions et des locaux» et l'on peut imaginer qu'une partie de la chirurgie ne soit attribuée qu'à un seul site. Monika Dusong veut surtout voir à l'avenir des collègues de médecins «qui roulent» d'un site à l'autre.

**CHG**



«Il y a de l'obstruction évidente», déplore la conseillère d'Etat en charge de la Santé Monika Dusong. photo a

## Provocant Bodenmann

«La planification hospitalière, c'est facile...» Le conseiller d'Etat Peter Bodenmann a eu beau jeu de faire un brin de provocation, hier à l'Université de Neuchâtel, lors de la Journée de droit de la santé. Chiffres à l'appui, il a démontré que par une réforme par étapes de son système sanitaire, le Valais est arrivé à des résultats spectaculaires.

Le canton finance ses sept hôpitaux par le système du budget global. En clair, on n'arrête pas d'opérer en octobre si les subventions manquent: le prix par acte diminue simplement! Pour réduire les jours inappropriés d'occupation des lits de soins aigus, le canton a choisi un forfait par cas et par service. Ces mesures ont permis de stabiliser les dépenses du secteur stationnaire. Le taux d'hospitalisation des Valaisans a chuté

de 18% depuis 1990. Et les primes maladie ont diminué en moyenne de 2% entre 1997 et 1998...

Pour Peter Bodenmann, il faudrait tenter d'appliquer ce système de l'enveloppe globale aux prestations ambulatoires des médecins. La corporation serait plus encline ainsi à surveiller ses moutons noirs. Avec l'introduction du nouveau tarif (Grat), deux tiers des médecins gagneront plus et un tiers gagnera moins. Le risque est grand que gonfle subitement le volume des prestations!...

Comment faire face aux futures épidémies si l'on baisse par trop le nombre de lits?, a lancé un médecin. «Nous n'arrivons plus à tout nous payer», a rétorqué l'avocate des consommateurs Marianne Tille. *L'essentiel est que l'accès aux soins pointus soit garanti à chacun.* **CHG**

## Pharmaciens A quand un frein au gaspi?

**La moitié des médicaments achetés en Suisse ne sont pas consommés. Le pharmacien de demain ne devrait plus être le «bras prolongé de l'industrie», mais aura un rôle accru de conseiller en automédication.**

Si on les mettait bout à bout, les vitrines des pharmacies suisses s'étaleraient sur une avenue de 300 km de long! Des officines dopent leurs ventes en offrant des rabais certains jours. Résultat: entre 45 et 55% des médicaments achetés ne sont pas consommés.

Aujourd'hui, l'explosion des coûts pousse à des réformes. Donner à lancé une initiative qui exige que l'on prescrive autant que possible des médicaments génériques (ces substituts moins coûteux que les médicaments aux noms familiers).

Sentant le vent du boulet, les pharmaciens réagissent. «Nous nous battons pour la liberté de prescription du médecin», disait hier à Neuchâtel Marcel Mesnil, secrétaire de la Société suisse de pharmacie, lors de la Journée de droit de la santé. Selon lui, il est faux de prétendre

qu'on peut sans autre remplacer un médicament par sa copie générique. Douze critères de compatibilité doivent en effet être remplis.

Selon Marcel Mesnil, les pharmaciens seraient prêts à prévenir des incitations à une consommation excessive de médicaments. A condition que la Confédération intervienne. Le pharmacien ne devrait plus être rémunéré uniquement en pourcentage du prix des médicaments. Il faudrait que les économies qu'il permet de réaliser soient récompensées.

Sur 750 personnes qui ressentent des symptômes, 500 sont d'emblée des clients du pharmacien. «Il faut éviter de les mettre dans les mains de quelqu'un qui ne s'intéresse qu'à la marge», reconnaît Marcel Mesnil. Comme les gens seront toujours plus enclins à éviter le passage chez le médecin, le rôle du pharmacien ira croissant. Il faudra que celui-ci connaisse les effets et les interactions indésirables. Son rôle de conseiller s'avérera crucial. La formation continue devra être adaptée en conséquence.

**CHG**

## Université populaire Nouvelle saison

**Plus de quarante cours, dont la moitié sont nouveaux: l'Université populaire neuchâteloise dévoile son programme 1998-1999.**

La nouvelle grille de l'Université populaire neuchâteloise (UPN) continue de vouloir satisfaire à un large public - les cours, rappelons-le, sont ouverts à quiconque. Plus d'un millier de personnes, c'est un record!, ont couru ses cours la saison dernière, sections de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel comprises.

Le programme nouveau du Bas - celui du Haut a déjà été présenté - est donc arrivé. Il propose 44 cours, entre le 19 octobre et le 5 juin prochain. Si les cours de langue côtoient l'artisanat, la médecine ou les sciences humaines, l'UPN porte un large regard sur la formation personnelle. Ce créneau est particulièrement cher à son directeur Samuel Bolle. Et l'autorise à clamer la maxime de l'Université populaire neuchâteloise, «conjuguer utilité d'apprendre avec bien-être et plaisir.»

Dans ce domaine, l'UPN s'intéressera à «Votre image person-

nelle pour votre réussite». Via des conseils, mais aussi des exercices pratiques, elle se préoccupera également des effets du stress sur l'organisme. Confiance en soi et conscience de soi seront les maîtres-mots du cours de relaxation et visualisation. Trop sérieux? Dégustez le cours sur les vins de Neuchâtel, plus particulièrement dévolu cette saison aux spécialités.

Entre autres nouveautés, revoilà encore des cours sur les volcans, les dinosaures, l'Asie, la publicité (comment s'en sortir?), les pierres précieuses ou la chiromancie. Deux thèmes - l'effet placebo et les huiles essentielles - seront reconduits en raison d'une trop grande participation la saison passée. Enfin, l'UPN continue de proposer les cours de préparation à la maturité fédérale permettant l'accès à toutes les universités de Suisse.

**SSP**

Le programme est disponible au secrétariat de l'UPN (Maldière 84, Neuchâtel, (032) 725 50 40), dans les librairies Bayot et Reymond, les pharmacies et auprès des bureaux communaux.

## Maisons des jeunes Séjours plus courts

Décidée en 1947 et mise sur pied en 1948, à l'occasion du centenaire de la République, la Fondation de la Maison des jeunes compte deux bâtiments, un à La Chaux-de-Fonds, l'autre à Neuchâtel. Les comptes 1997 accusent un déficit de près d'un million qui sera épongé par l'Etat.

Les Maisons des jeunes proposent gîte, couvert et blanchissage à des jeunes en formation. En commun, elles ont une capacité d'hébergement d'environ 80 personnes. La répartition entre garçons et filles est assez égale. La majorité des pensionnaires font des études secondaires supérieures, de commerce ou professionnelles. Il y a aussi quelques apprentis et des universitaires. Ils viennent du canton, de la Suisse et de l'étranger. Ces maisons restent un lieu d'accueil pour ceux qui sont éloignés de chez eux par leur formation et permet d'effectuer en douceur une transition entre famille et indépendance.

Les habitudes des pensionnaires évoluent: ces dernières années sont marquées par une plus grande mobilité. Les projets de vie des pensionnaires,

qu'ils s'agissent de ceux de la Maison des Jeunes de Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, se modifient plus rapidement que par le passé. Conséquence, les pensionnaires y restent rarement pour toute une année, le plus souvent leurs séjours se limitent à quelques mois. Rappelons qu'à midi, le restaurant est ouvert aux étudiants et apprentis de l'extérieur. Les personnes salariées sont les bienvenues, mais le prix de leur repas sera plus cher que celui demandé aux étudiants. **MAD**

### PUBLICITÉ

166303-328

**L'HÔTEL CHAUMONT & GOLF**  
vous propose son forfait  
**Détente et Gastronomie**  
au prix de Fr. 148.-  
par personne et par jour  
Cette offre comprend:  
● un repas du soir à 6 plats  
● le logement  
● le petit déjeuner-buffet  
● l'entrée à notre magnifique piscine couverte  
● les taxes et le service  
Il est prudent de réserver  
**032 / 754 21 75**

# Gastronomie



Rue de la Maladière 33 - Tél. 032/720 03 20 - Fax 032/720 04 20

**LA CHASSE**  
**Menu (entrée, plat, fromages, dessert) 37.-**  
 Terrine de faisan, gelée de Muscat 9.-  
 Jambon cru de sanglier, écaillés 11.-  
 Carpaccio de cerf 12.-/19.-  
 Raviolis de gibier aux bolets 15.-/23.-  
 Cassolette de champignons des bois 11.-  
 Saucisses de gibier, sauce chasseur 17.-  
 Civet de cerf Grand-mère 19.-  
 Médailles de chevreuil aux bolets 29.-  
 Emincé de biche aux aïelles 23.-  
 Râble de lièvre, Cognac et raisins 26.-  
 Côtes de sanglier Grand-veneur 24.-  
 Servi avec spätzlis maison, chou rouge, choux de Bruxelles, marrons glacés et pomme à airelle  
**+ CARTE TRADITIONNELLE**  
 Assiette chaque soir à Fr. 16.-  
 Buffet de salades, vins de qualité au verre  
 Parking Hôpital Pourtalès. Petite salle à disposition

**L'AUBIER**  
 AUBERGE · RESTAURANT  
 MONTEZILLON  
 Les suggestions de la semaine de notre chef:  
 Salade aux bolets frais et magret de canard fumé  
**Fr. 15.50**  
 ou  
 Assiette de bolets frais, paillason de pommes de terre et légumes  
**Fr. 23.-**



**Kie Lin** 鹿其  
 (Famille Ko)  
 Restaurant Chinois 鹿森  
 Tél. 032/968 25 17  
**Ce soir et demain soir Fr. 35.-**  
 Buffet chaud à volonté

**Mesdames,**  
**LA FONDUE, la vraie**  
**sans la vaisselle...**  
**À LA CROIX-D'OR**  
**à Hauterive**  
 au centre du village.  
 Et aussi nos spécialités de saison à la carte.  
 Le patron au fourneau.  
 Café - Restaurant - Carnotzet  
 Salle pour BANQUETS de fin d'année.  
 En semaine:  
**L'ASSIETTE DU JOUR**  
**à Fr. 13.-**  
**avec potage frais.**  
 Il est prudent de réserver:  
 Tél. 032/753 34 01  
 PARKING À PROXIMITÉ  
 Fermeture hebdomadaire:  
 le MERCREDI.  
 A bientôt à la CROIX-D'OR  
 une collaboration  
 Lana et Messerli. 166240-113

## Spécialités sur ardoise



### LA CHASSE EST LÀ!

- Chevreuil:** ● civet  
 ● médaillons  
 ● selle  
 ● filet
- Cerf:** ● civet  
 ● médaillons  
 ● selle  
 ● filet

**Et du jamais vu au Val-de-Ruz**  
**-SUR ARDOISE:** ● Entrecôte de cerf  
 ... et toujours nos diverses «Promotions»

**MENU DU JOUR (lu à ve) Fr. 12.-**

**AUBERGE DU CHASSEUR**  
 2063 **FENIN**  
 Mme R. Oppliger-Humair  
 Tél. 032 852 02 02  
 Fax 032 853 44 81

**RESTAURANT-BAR**  
**Le Tilleul**  
**La Chasse est arrivée**  
**Civet de chevreuil façon grand-mère**  
**Médailles de chevreuil sauce poivrée**  
**Entrecôte de cerf sauce forestière**  
**Râble de lièvre sauce aigre-doux**  
 Dans le haut de Saint-Blaise  
**Grand parking**  
 Tél. 032/753 73 83  
 165291-113

**Robinson**  
 Hôtel - Restaurant  
**Menu du samedi midi**  
 Salade mêlée, truite Robinson ou filets de perche, dessert **Fr. 19.50**  
**Menu du dimanche 27 septembre**  
 Salade croquante au filet de Colvert parfumé au vinaigre balsamique  
 Tassettes de crème de brocoli  
 Filets mignons aux chanterelles  
 Pommes dauphine  
 Légumes de saison  
 Williams Grand-Duc **Fr. 31.-**  
**Petit Robinson**  
 Nos 20 sortes de röstis dès Fr. 17.-  
 Fondue au fromage dès Fr. 16.-  
 2013 Colombier ● 032 / 841 23 53  
 166359-113

**CHASSE**  
 Chevreuil - Chamois - sanglier - Cerf  
 Lièvre - Faisan - Perdreaux  
**MENU**  
 Terrine de sanglier ou Salade automnale aux aiguillettes de perdreaux  
 Civet de chamois  
 Médailles de lièvre et Filet de cerf  
 Médailles de chevreuil  
 Garnitures habituelles  
 Dessert **Fr. 47.50**  
 Egalement service sur assiette  
 161684-113

**Donnez du sang**  
**Sauvez des vies**

**Restaurant le pilotis**  
 Plage Petit - Cortailod  
**La chasse est ouverte!**  
 Venez déguster nos spécialités:  
 Les médaillons de chevreuil Grand Veneur  
 Le civet de chevreuil chasseur  
 Et nos morilles  
 Tél. 032/842 14 04  
 166224-113

**HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE**  
 Montmollin  
 Tél. 731 11 96  
 Fax 731 11 96  
 Ouvert 7 / 7  
 Famille Boado, prop. Grand D  
**LA CHASSE EST LÀ!**  
 Civet de chevreuil plat Fr. 31.-  
 Médailles de chevreuil assiette Fr. 20.-  
 assiette Fr. 24.-  
 \*Selle de chevreuil, sauce aïelles p/pers. Fr. 39.-  
 \*Râble de lièvre au poivre rose p/pers. Fr. 31.-  
 Côtes de marccassin au poivre p/pers. Fr. 21.-  
 Garniture: fruits, choux de Bruxelles  
 marrons, spätzlis maison ou nouilles  
 \* min. 2 personnes  
 À DISCRETION  
 Chinoise, bourguignonne «bœuf et cheval»  
 Steak tartare spécialité maison  
 Assiette du jour + potage frais aux légumes **Fr. 13.-**  
 166293-113

## SÉRIE SPÉCIALE CITROËN SAXO TONIC

**Pétillante**  
**comme son prix!**

**Citroën Saxo Tonic**  
**dès Fr. 13'600.-**

Citroën Saxo Tonic: conduite effervescente et look sympa. Airbag conducteur, banquette arrière 40/60 avec appuie-têtes, 2 motorisations, 1.1i/55 ch ou 1.4i VTS/75 ch., 3 ou 5 portes et 4 couleurs dynamiques: Rouge Vital, Bleu Grand Pavois, Vert Amazonie ou Orange Mango. Son prix? Léger comme une bulle: dès Fr. 13'600.- net (TVA 6.5% incl.).



**MAINTENANT CHEZ VOTRE AGENT CITROËN**  
**Neuchâtel-Bevaix**  
**Citroën (Suisse) SA, Succursale Neuchâtel Tél. 032 847 0 847**  
**Boudevilliers Centre Automobile Tél. 032 857 24 54**  
**Fleurier Garage Claude Hotz Tél. 032 861 29 22**  
**Le Landeron Garage Claude Fracchetti Tél. 032 751 23 24**  
**St-Blaise Garage du Lac, Crescia SA Tél. 032 753 21 88**

**CITROËN SAXO TONIC**  
**VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.**

**Hôtel LA COURONNE**  
 Cressier Tél. 757 14 58

**Hôtel-Auberge du Jura**  
 F-68480 Kiffis  
 (à quelques km de Delémont).  
 Tél. 0033/3 89 40 33 33 - Fax 0033/3 89 40 47 81  
 ● Escalope à la crème, pâtes, salade, FF 70.-  
 ● Tournedos aux chanterelles  
 ● Menus de FF 105.- à FF 230.-  
 ● Week-end gourmet, FF 600.-  
 Menu gastro, chambre, petit déj., vins compris.  
 ● Chateaubriand pour 2 pers., FF 280.-  
 ● Spécialité poissons.  
 Jour de fermeture: lundi; 50% WIR.  
 03-578756/4x4

**HÔTEL-RESTAURANT**  
**2074 MARIN**  
**Chez Carlos**  
**Tél. 753 30 31**  
**Ouvert 7 sur 7**  
**Salle pour banquets et sociétés**  
 La direction et le personnel souhaitent à tous les Neuchâtelois et visiteurs une bonne **FÊTE DES VENDANGES**  
 Chez nous toujours la chasse et nos célèbres fondues!  
 166358-113

**Rôtisserie**  
**LA CHARRUE**  
 Viviane Mentha et Werner Bolliger  
 2063 VILARS - Tél. 852 0 852

**On se rue à La Charrue pour ses diverses spécialités de chasse sur le grill au feu de bois**  
**3 MENUS choisis**  
 (entrée, plat principal, fromage, dessert)  
**SUR ASSIETTE:**  
 ● Médailles de chevreuil  
 ● Entrecôte de blazerbock (zébu)  
 ● Escalope de cerf  
 ● Filet de lièvre  
 ● Civet de chevreuil  
 «Grand-Mère»  
 166202-113

**Le Croquignolet**  
 Le restaurant Le Croquignolet vous propose dès aujourd'hui  
**LA CHASSE**  
 Cette année  
 \*l'entrecôte de chevreuil aux marrons glacés\*  
 \*le médaillon de chevreuil aux morilles\*  
 \*l'émincé de chevreuil à la crème\*  
 \*le civet de chevreuil\*  
 sont à l'honneur  
 Dès septembre 1998, Le Croquignolet sera ouvert jusqu'à fin novembre dès 8 h 30 (fermé le mardi).  
 Réservation au 032/731 80 65  
 166384-113

**LA CHASSE**  
 Feuilleté de cailles aux morilles  
 Civet de chevreuil  
 Médailles de chevreuil  
 Selle de chevreuil  
 Menu de chasse  
 + carte habituelle et toujours **GAMBAS À GOGO** riz et salade  
 Colombier  
 Tél. 841 35 72  
**Hôtel LA COURONNE**  
 166330-113

**LIQUIDATION SKI - SNOWBOARD - TEXTILES**  
 Mod. 97 30 à 50% moins cher!!!  
**TOUTES LES NOUVEAUTÉS 98/99 À DES PRIX DISCOUNT!**  
 NIDECKER - BURTON - SALOMON - ROSSIGNOL - ELAN - ATOMIC  
**INTERSOLDES Sport Discount** LA CHAUX-DE-FONDS Bd des Eplatures 46 032/926 12 10 YVERDON Sortie aut. Yverdon-Ouest Z.I. en Chamard - 024/446 20 37

### Place du Port Assis et à l'abri

Le Conseil communal de Neuchâtel a un peu attendu pour donner une réponse à la motion de la conseillère générale socialiste Pierrette Erard au sujet du stationnement des cars sur la place du Port. Mais il fallait que l'avenir de cet espace public se dessine de façon claire, ce qui est évidemment devenu le cas avec l'ouverture du chantier du parking souterrain. La réponse à la motion de Pierrette Erard prend la forme d'un rapport dont le Conseil général débattera lundi.

Pierrette Erard constatait que les voyageurs des autocars qui stationnaient à l'est de la place du Port ne disposaient ni de bancs, ni d'abris contre la pluie. Le Conseil communal relève que la solution de remplacement mise en œuvre à la suite de l'ouverture du chantier du parking comble ces deux lacunes. Désormais, les voyageurs peuvent s'asseoir sur trois bancs répartis autour de piliers du collège de la Promenade-sud et s'y trouvent bien entendu abrités de la pluie.

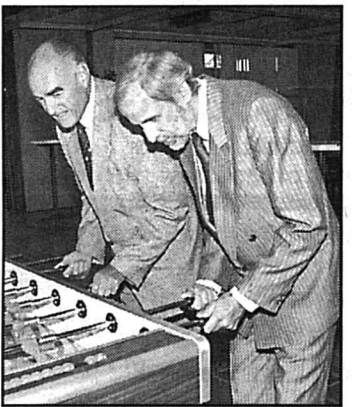
#### Mieux qu'avant

Quatre places réservées aux autocars ont en effet été marquées en bordure nord de la rue des Beaux-Arts, entre la Musée des beaux-arts et le collège. En outre, «un quai d'embarquement a été créé par déplacement de la barrière qui longeait la rue».

Selon le président de l'Association neuchâteloise des propriétaires d'autocars, cette solution s'avère «meilleure que la situation antérieure», indique le Conseil communal. Il propose donc de classer sans autre la motion de Pierrette Erard.

JMP

### CPLN Cadeau du Rotary club



Dans le cadre de son action d'intérêt public sur le plan local ou régional, le Rotary club de Neuchâtel a, hier, officiellement offert un baby foot au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) installé dans la cafétéria, ce jeu devrait, selon René Tschanz, président de la commission d'intérêt public du Rotary, «permettre, aux élèves de l'école de se défouler durant les pauses.» Jean-Pierre Gindroz, directeur général du CPLN (à droite) a souligné «l'importance de faire perdurer des jeux traditionnels, à l'époque de l'électronique.»

photo Marchon



Une question, une info à propos de la ville? La rubrique ville de Neuchâtel est à votre écoute au 725 27 93

# Fête des vendanges Le compte à rebours du teneur de stand



Le plus grand souci de Michel Rottet: le recrutement des personnes qui se relaieront au stand. photo Pauchard

Tenir un stand à la Fête des vendanges de Neuchâtel pour y trouver à la fois plaisir et bénéfice ne s'improvise pas. Pour le responsable du stand du Cercle de la voile, le compte à rebours commence en avril.

La dernière ligne droite des préparatifs de la Fête des vendanges de Neuchâtel arrive à son terme. Pour beaucoup de participants, ce qui se passera ce week-end récompensera ou sanctionnera une préparation plus longue qu'on l'imagine. Exemple: la mise en place d'un stand de société, celui du Cercle de la voile de Neuchâtel (CVN), dont s'occupe depuis quelques années Michel Rottet, de Neuchâtel.

«Pour se faire plaisir pendant la fête, il faut étaler sur plusieurs mois le stress des préparatifs», explique-t-il ce jeudi soir en même temps qu'il charge dans sa voiture les gobelets en plastique et assiettes en carton inutilisés l'an dernier. La première étape a lieu

en avril avec l'inscription auprès du comité de la fête. Immédiatement après, il faut commander le stand pour ceux qui n'en ont pas - le CVN a le sien - et les appareils tels que frigos et machines à pression pour la bière.»

#### Revente dès la mi-août

Début juillet, Michel Rottet commence à recruter les équipiers qui se relaieront du vendredi soir aux dernières heures du dimanche. «C'est mon plus grand souci et il tendrait plutôt à s'aggraver d'une année à l'autre: on a l'impression que les gens sont de moins en moins disponibles pour ce genre d'activité.» Le même mois, «alors qu'on n'a pas encore gagné un sou», le CVN va payer quelque 3800 francs au comité de la fête pour la location de l'emplacement de son stand et les 200 badges qu'il a l'obligation d'acheter.

Et qu'il a, bien sûr, intérêt à revendre. Règle d'or: «Il ne faut pas imaginer pouvoir en écoulé pendant la fête.»

L'opération revente commence donc à la mi-août.

Durant les heures d'inactivité, certains dorment dans leur stand pour en garantir la sécurité. Le CVN préfère recourir à une société privée et demande cette prestation début septembre. C'est aussi le moment où Michel Rottet fait l'inventaire de la vaisselle restante, achète le complément et passe ses commandes générales de boissons et de nourriture. «Il vaut mieux ne pas avoir trop de fournisseurs et travailler avec des gens qui reprennent les vides et réapprovisionnent le stand le samedi et le dimanche matin. Il faut aussi que les fournisseurs acceptent de reprendre les invendus.»

#### Montage jeudi soir

Pour calculer les quantités, on se base sur des moyennes des dernières années et, pour les deux réapprovisionnement, sur le résultat de la veille et la météo. «Samedi et dimanche matin, je tape les commandes chez moi, vers 2-3

heures, et je les faxe aux fournisseurs. Comme ça, je n'ai pas besoin de me réveiller à 7 heures pour donner des coups de fil.»

Quelques jours avant la fête, vérification de la validité du tableau d'occupation du stand, rassemblement du matériel, préparation de la liste des prix. Hier soir, Michel Rottet et ses aides ont monté leur stand, dont ils installeront l'appareillage technique aujourd'hui en début d'après-midi, tandis que les fournisseurs viendront livrer une première vague de marchandises.

«Il s'agit d'être prêt vers 17-18 heures.» Comme pour les 180 autres stands, la fête pourra alors commencer. Bon an, mal an, elle rapporte 2000 à 3000 francs de bénéfice au CVN, qui les consacre au fonds de ses juniors. «En regard du nombre d'heures de travail, c'est ridicule. Mais le stand sert aussi de point de rencontre pour les membres du cercle.» Et ce rôle ne se mesure pas en argent.

Jean-Michel Pauchard

## Des «bricoles» avant les fleurs

Sous le hangar du port du Nid-du-Crô, trois semaines de travail arrivent doucement à leur terme pour les constructeurs de la quasi-totalité des chars du corso fleuri de dimanche après-midi (qui, pour la première fois, comprendra la participation de drag queens). Hier soir, alors qu'il ne restait plus que «quelques

bricoles» avant le piquage des fleurs, ils ont, comme chaque année, ouvert leur chantier au public.

Douze, puis, dès la deuxième semaine, quatorze personnes ont découpé, scié, soudé, cloué, collé, agrafé, boulonné et vissé les éléments de bois, métal, carton, sagex et autres matériaux qui for-

ment la carcasse des chars. Le plus dur: transformer en arabesques 210 mètres de tube de ferraille coupé en tronçons de cinq mètres pour le char de la Migros...

#### Deux de plus

Huit classes le matin et six l'après-midi vont récolter aujourd'hui les dizaines de milliers de fleurs qui recouvriront le travail des constructeurs. Quelque 200 personnes vont ensuite mettre les clous dans les fleurs pour les unes, pi-

quer ces fleurs sur les chars pour les autres. Demain à 18 heures, tous les chars devront être prêts à défilé.

«Ils seront deux de plus que l'an dernier», annonce le patron du chantier Claude Botteron. Lui-même revient avec un sujet en trois chars, mais «un peu moins long que l'an dernier», précise-t-il, un rien agacé par la fixation que font certains sur la longueur - généralement spectaculaire - de ses propres créations pour le corso.

JMP

## «Alcool à gogo»: deux élus s'interrogent

Sous le titre «Fête pas n'importe quoi!», les conseillers généraux socialistes Daniel Bugnon et Raymond Wicky ont déposé, hier, une interpellation. Cette dernière vient s'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif, qui se déroulera lundi.

Objet de leur interpellation? «A l'approche de la Fête des vendanges de Neuchâtel, indiquent-ils, un établissement public de la place (réd.: il s'agit en l'occurrence du Paradox, sis à la rue des Chavannes) annonce, par voie d'affiches ainsi que par la distribution de «papillons volants» (flyers) sur la voie publique, l'organisation de deux soirées où il sera possible, si l'on en croit le texte proposé, de «pour frs 50.-, boire de l'alcool à gogo dans une ambiance inhumaine... Une

telle soirée n'est-elle pas contraire à la législation?»

Les interpellateurs posent d'autres questions à l'exécutif, notamment celles-ci: «L'affichage et la distribution de flyers sur le territoire communal étant strictement réglementés, les organisateurs des soirées en question bénéficient-ils d'autorisations? Le Conseil communal pense-t-il que de telles soirées «inhumaines» sont compatibles avec l'esprit festif et convivial de la Fête des vendanges?»

Autant d'interrogations liées «aux risques de surconsommations d'alcool qui ne manqueront pas de se produire dans le contexte incitatif tel qu'il est proposé par cet établissement, risques aggravés du fait que la distribution sous forme de flyers s'adresse bien évidemment avant tout à une clientèle jeune.»

PHO

## Des badges bradés

Pour dix francs, le badge de soutien à la Fête des vendanges vous donnera droit à une place debout et couverte à la parade des fanfares, demain soir, et à la gratuité dans les transports en commun de Neuchâtel, d'aujourd'hui 16 heures à la dernière course du dimanche. Sur les réseaux des transports de la Béroche et du Val-de-Ruz, les voyageurs en possession du badge bénéficieront du demi-tarif.

Pour huit francs, avec un peu de chance, vous aurez droit au même badge. La raison? Durant la fête, les badges ne seront vendus que par les stands; les petits revendeurs ont été supprimés, car la gestion de leur travail demandait un investissement trop important. Or les stands

ont tous dû acquérir des badges (100 pour les commerçants, 200 pour les associations) au prix de 10 francs pièce. Et certains, de peur de ne pas tous les vendre, les braderont deux francs de moins que le prix officiel. L'un d'entre eux n'a pas attendu la fête pour le faire, puisque par le biais d'une petite annonce, il en propose déjà.

«C'est autorisé», constate Bernard Uebelhart, trésorier de la fête. Ce sont surtout les petits stands de l'extérieur qui recourent à ce système. On voit de tout avec ces badges: certains les jettent à la poubelle, car ils font d'assez gros bénéfices, et d'autres les vendent tellement bien qu'ils s'occupent également de ceux de leurs collègues!»

FDM

## Théâtre régional Récupérer avant de construire

La construction du théâtre régional de Neuchâtel va, indique la chancellerie communale, démarrer «prochainement». Mais, avant de construire, il faudra d'abord démolir certains bâtiments du passage Maximilien-de-Meuron. Ou plutôt les déconstruire. Car la Ville offre aux amateurs la possibilité de récupérer certains matériaux, tels que fenêtres, cloisons, luminaires, etc.

La Direction de l'urbanisme veut ainsi appliquer «les principes de développement durable au secteur de la construction». Les particuliers, associations ou entreprises intéressés pourront visiter les lieux (4, passage Maximilien-de-Meuron) lundi à 14 heures. Elles pourront ensuite s'inscrire jusqu'au 30 septembre auprès de l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat (tél: 717 76 62).

La chancellerie communale indique encore que «le prix des éléments récupérés sera déterminé de gré à gré» et que les démontages pourront être effectués les 1er et 2 octobre, «aux conditions fixées par la section de l'Urbanisme». /réd.

## Vendanges La TSI de la partie

Aujourd'hui, demain et dimanche, une équipe de journalistes de la Télévision suisse italienne (TSI) sera présente à la 73e édition de la Fête des vendanges de Neuchâtel. Le public est cordialement invité à assister, en direct, sur la place des Halles, à leur émission d'information régionale «Il Quotidiano».

Leur choix s'est porté sur le futur siège de l'Expo.01, afin de mieux faire connaître au public de Suisse italienne «un chef-lieu en pleine mutation, passé en quelques années de la crise horlogère aux nouvelles technologies», indiquent-ils dans leur communiqué. /réd.

### AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h 00

Remise des textes: jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:

PUBLICITAS L'EXPRESS  
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 725 65 01  
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 725 00 39

Demain dès 15h vernissage **PALÉZIEUX** aquarelles, dessins, monotypes **GALERIE DITESHEIM** Château 8, Neuchâtel Tél. 724 57 00 165243-376

### Fête des vendanges

Le FC Bôle vous attend au stand N° 107 Rue de l'Hôpital 2 à Neuchâtel 165243-376

### AVIS DE FERMETURE

La Bibliothèque sera fermée vendredi 25 septembre 1998 dès 18h00

samedi 26 septembre 1998 et lundi 28 septembre 1998 toute la journée.

ATTENTION! Lundi 28 septembre la Salle de lecture sera ouverte de 8h à 22 heures

Mardi 29 septembre réouverture selon horaire habituel 166549-376



TÉL. 032 / 841 47 47  
Fax 032 / 841 47 57



SPÉCIALISTE EN PRODUITS FRAIS  
NEUCHÂTEL



Rue Saint-Honoré 2, Neuchâtel  
Fabien Chételat. Tél. 302/725 95 95

Fitness Martial Beyeler  
**OXYGENE**  
1250 m<sup>2</sup>  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel (Serrières)  
Tél. 032/731 29 29  
Aerobic - Body-Bulding - Fitness - Sauna - Solarium -  
Stretching - Stép - Massages sportifs - Jacuzzi -  
Bain turc - Garderie

Mets de brasserie  
Restauration chaude



Rue de la Treille 7 - 2000 Neuchâtel  
Famille Philippe Jobin  
Tél. 032/725 14 10



Littoral-Centre  
Ch. de Donzi 2  
2016 Cortaillod  
Tél. 032/842 60 42

Le plus grand choix...  
chez le spécialiste de l'équipement moto!

Sablons 57  
NEUCHÂTEL  
Tél. 032/725 02 13  
**MOTO SYSTEME**

Restaurant - Pizzeria  
**Le Cercle National**  
SPÉCIALITÉS ITALIENNES ET FRANÇAISES  
Salles pour:  
\* BÂPTÊMES  
\* COMMUNIONS  
Ouvert 7 jours sur 7  
Centre-Ville  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032/724 08 22

# Programme général d'animation

Les trois jours: Animation dans toute la ville - Echoppes - Guinguettes - Fête foraine

## Vendredi 25 septembre 1998

A 18 h  
A 18 h 15

Devant l'Escale: Proclamation de la **Gerle d'Or 1998**.  
Cortège d'ouverture avec le concours de la Noble Confrérie des Olifants du Bas Lac, de la Compagnie des Vignobles neuchâtelois, ainsi que de la fanfare de Môtiers.  
Ouverture officielle de la Fête sous la tente de **Môtiers**, commune d'honneur (Place de l'Hôtel-de-Ville) en présence de **MISS FÊTE DES VENDANGES 1998 ET DE SES DAUPHINES**.  
Passerelle de la Grand-Rue: Groupe **TERZADA**.  
Ambiance Jazz sur deux camions avec le «**GIDDY BAND**» et le groupe «**GUILTY**».  
Tente de **Môtiers**: Animation - Danse.  
Inauguration de la Place Toscane, région invitée, (ouest de la poste principale).  
Tente des **Toscans**: Animation - Danse - Spécialités toscanes.  
Tente des **Sociétés locales** (Place des Halles): Animation - Danse.  
Tente Quai Ostervald est: **RTN 2001**: Animation permanente, jeux, concours.  
Ambiance **COUNTRY** avec **PAUL MAC BONVIN** et son orchestre.  
Tente Quai Ostervald ouest: **ACTION AMPELOS**, animation musicale. Café-bar organisé par les Jeunes Chrétiens de Neuchâtel.



A 19 h

De 19 h à 3 h  
De 19 h 30 à 00 h 30  
De 20 h à 3 h  
A 19 h 45

De 20 h à 3 h  
De 20 h à 3 h  
De 18 h à 3 h  
Dès 22 h 30  
De 20 h à 2 h

Dès 22 h 30  
**DURANT LES 3 JOURS**

### Dès 21 h: Grand cortège humoristique

avec la participation des Guggenmusik et du public costumé et grimpé.  
Animation de la ville par les Guggenmusik.  
**Les Joyeux Célibataires vous attendent au SUD DU TEMPLE DU BAS**, animation permanente, ambiance assurée. (Concours gratuit pour les enfants).

## Samedi 26 septembre 1998

De 10 h 15 à 11 h  
De 10 h à 17 h  
De 10 h à 3 h

Animation au centre-ville par le **GRUPE SBANDIERATORI**, Italie.  
Animation du centre-ville par les Guggenmusik.  
Tente de **Môtiers**: Animation - Danse.  
Tente des **Toscans**: Animation - Danse - Spécialités toscanes.  
Tente des **Sociétés locales**: Animation - Danse.  
Tente Quai Ostervald est: **RTN 2001**: Animation permanente, jeux, concours, etc.  
**De 19 h à 22 h 30: GRAND KARAOKE**, animation, concours.  
**Dès 23 h: Soirée LATINO**, chaude et colorée.

A 15 h  
De 16 h 30 à 3 h

**CORTÈGE DES ENFANTS**, costumés et grimpés, avec la participation de fanfares et des Guggenmusik.  
Passerelle de la Grand-Rue: groupe **TERZADA**.

### A 17 h: Grand concert cacophonique

Sur les escaliers du Collège Latin par les Guggenmusik (environ 350 musiciens). Distribution des prix aux trois meilleures Guggenmusik du vendredi soir.

De 19 h 30 à 00 h 30  
A 20 h

Ambiance Jazz sur deux camions avec les «**JUMPIN SEVEN**» et le «**RIVERSWING JAZZ BAND**».  
**Grande PARADE DES FANFARES au Stade de la Maladière** avec la participation des corps de musique suivants:  
**BERSAGLIERI** (Italie) ● **CHR SHOWBAND IRENEE** (Hollande) ● **GRUPE SBANDIERATORI** (Italie)  
● **FANFARE ER AARAU** (Suisse) ● **DRUMFANFARE ADVENDO** (Hollande).  
Tente Quai Ostervald ouest: **ACTION AMPELOS**, animation musicale. Café-Bar organisé par les Jeunes Chrétiens de Neuchâtel.  
Animation de la ville par les Guggenmusik.

De 20 h à 2 h

Dès 20 h

## Dimanche 27 septembre 1998

Dès 10 h  
De 10 h à 23 h

Concert-apéritif au centre ville par **DRUMFANFARE ADVENDO** (Hollande).  
Tente de **Môtiers**: Animation - Danse.  
Tente des **Toscans**: Animation - Danse - Spécialités toscanes.  
Tente des **Sociétés locales**: Animation - Danse.  
Tente Quai Ostervald est: **RTN 2001**: Animation permanente, jeux, concours, etc.  
**De 9 h à 11h: Emission «Apéro JAZZ» en direct.**  
**De 19 h à 23 h: DISCO «Années 80»** avec Steve et Philippe.

De 9 h à 23 h

### A 14 h 30: Grand cortège et corso fleuri sur le thème «L'ART EST PUBLIC»

De 16 h 30 à 23 h Passerelle de la Grand-Rue: Groupe **TERZADA**.

**PARCOURS DU CORTÈGE DES GUGGENMUSIK ET DU CORTÈGE DES ENFANTS:**  
Jardin anglais - rue de l'Orangerie - fbg de l'Hôpital - Hôtel-de-Ville - rue Saint-Honoré - rue des Epancheurs - rue de la Place-d'Armes - Place Numa-Droz - Collège de la Promenade.

**PATRONAGE/ L'EXPRESS**  
FABRIQUE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Claude Donzé  
Maîtrise fédérale  
Parcs 42 - 2005 Neuchâtel 5  
Tél. et Fax 032/724 76 05

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL  
Bassin 8  
Téléphone 724 07 22

**FELE RAPID**  
P. ZEHNDER  
TV - Hi-Fi - VIDÉO  
Ventes et services à domicile  
PHILIPS - SONY - PANASONIC - TECHNICS  
Magasin: SAINT-BLAISE  
Grand-Rue 9 - Téléphone 753 48 10

RESTAURANT - BRASSERIE  
Le patron aux fourneaux **La Rosière**  
Spécialités de viandes grillées sur ardoise, filets de perche, etc.  
FAMILLE BLAISE REY - 2000 Neuchâtel  
Parcs 115 - Tél/Fax 032/725 93 73

## La Brioche parisienne

R. Previtali  
Seyon 14  
2000 Neuchâtel  
Tél. 725 34 18  
Port-Roulant 34

**GARAGE BORELL**  
Concessionnaire pour le bas du canton  
Chrysler JEEP  
SUBARU  
Pierre-à-Mazel 1 - 2000 Neuchâtel - Tél. 032/729 90 00

**Goéland voyages**  
**Denise López**  
Rue du Temple 12 / 2034 Peaseux  
Tél. 032/731 61 60 et 032/731 48 49  
Fax 032/730 48 92

**FLEUR DE LYS**  
Restaurant - Pizzeria  
De la vraie cuisine italienne au cœur de la ville.  
Grand choix de pizzas, aussi à l'emporter.  
Centre Ville de Neuchâtel - Tél. 724 30 30

bocherie - charcuterie **margot**  
votre bocherie Neuchâtel Colombier  
**DES PRODUITS DE QUALITÉ**

**VAISSELPLAST**  
Magasin + Exposition  
**HÔTEL SERVICE**  
Toutes fournitures pour restaurants  
Avenue des Alpes 102  
2000 NEUCHÂTEL Tél. 032/724 28 50 Fax 032/724 20 57

**AGENCE HYUNDAI**  
SERRJERES  
**CHEZ GEORGES**  
Achat - Vente  
Réparation toutes marques  
Tél./Fax 032/731 75 73

144-787122/ROC

**PUMA** Ford & Puma: deux grands noms, un esprit sportif commun.

La Ford PUMA Edition s'occupe de votre forme! Outre son équipement exclusif riche de multiples options de série, cette voiture est dotée de l'ensemble sportif PUMA d'une valeur de 740 fr. A quoi s'ajoutent des jantes design en alu et une peinture noire métallisée seyant à merveille au style félin de la PUMA. Et si vous voulez souligner en musique le ronronnement du fauve, alors sachez que le combiné radio/lecteur CD Audio 6000 équipe de série la PUMA Edition. Elle existe soit en version 1,4 litre/16V à 24'950 fr., soit 1,7 litre VCT-16V à 28'850 fr. Alors bondissez, gagnez la course et assurez-vous l'une de ces 200 exécutions spéciales!

**Ford**

**4 QUOTIDIENS LEADERS DANS LEUR MARCHÉ!**  
L'EXPRESS L'impartial le Quotidien Jurassien JOURNAL X plus

**Centre de loisirs**  
**Découvertes à bord du Tortillard**

Nuit à la belle étoile, initiation à l'internet, canoë, stage photo: autant d'activités, parmi beaucoup d'autres, qui sont proposées aux jeunes par le Centre de loisirs de Neuchâtel (CdL), dans le cadre du Tortillard.

«Un tortillard, c'est un train qui s'arrête dans de nombreuses petites gares», explique Thierry Sauvain, animateur au CdL. Autrement dit, un train symbolique qui emmène les jeunes de 11 à 16 ans à la découverte d'une dizaine d'activités, quatre fois par année.

Le premier convoi du Tortillard a roulé ce printemps; près de 80 jeunes sont montés à bord, une cinquantaine d'entre eux ayant participé à une seule activité. «C'est un bilan très positif», poursuit Thierry Sauvain. Nous avons même dû refuser du monde à trois occasions. Il serait possible de mettre sur pied des activités pouvant accueillir plus de jeunes, cependant l'idée n'est pas de faire dans la quantité, mais de créer un esprit communautaire.»

**Nouvelles destinations**

Association privée, financée en grande partie par la Ville, le Centre de loisirs a pu compter sur des soutiens privés pour mettre le Tortillard sur les rails. Il peut ainsi proposer des activités nécessitant du matériel et un monitorat, en fixant le prix de la course le plus bas possible.

Le Tortillard siffle depuis peu pour la deuxième fois. Parmi les destinations qui restent à desservir et dont les wagons ne sont pas encore complets figurent un camp itinérant, une sortie en VTT, la préparation de la disco d'Halloween et la disco elle-même, une soirée jeux, une soirée ciné-pop-corn, ainsi que la sidisco, organisée lors de la Journée mondiale contre le sida (1er décembre).

FDM

**Une reprise très attendue**

L'arrivée du Tortillard n'a pas empêché le Centre de loisirs de reprendre le cours normal de ses activités. Une reprise très attendue: de nombreux cours et ateliers affichent déjà complets (poterie, théâtre, «démolition», modelage, création-couture). Il restait encore des places au stage de capoeira, un art martial brésilien, aux cours de céramique tournée, à l'atelier de création d'accessoires et à l'atelier des petits...

Le Sous-sol, l'espace-accueil pour les adolescents, est toujours ouvert (à signaler, dès le 21 octobre, les soirées du vendredi, consacrées aux discussions, en présence parfois d'intervenants extérieurs), tout comme son petit frère, le Coin des 6/12.

Durant les vacances d'automne, programme spécial à l'intention des 8-11 ans et des 12-15 ans, auxquels de nombreuses activités seront proposées.

FDM

**Rubrique**  
**Ville de Neuchâtel**

Pascal Hofer  
Jean-Michel Pauchard  
Florence Veya

Tél. (032) 725 65 01  
Fax: (032) 725 00 39

**Politique culturelle**  
**Subventions passées à la loupe**

**Qui touche combien? C'est, en résumé, à cette question que répond une enquête relative aux subventions accordées par la Ville de Neuchâtel sur le plan culturel. Enquête qui va maintenant servir de base de réflexion non seulement aux autorités, mais aussi aux acteurs de la vie culturelle.**

Pascal Hofer

Lorsque, en 1996, Blaise Duport s'installe à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel, il doit faire face - selon son expression - «à une certaine grogne des conseillers généraux». Principal motif: des dépassements budgétaires à répétition. Le conseiller communal prend alors un certain nombre de mesures pour remédier au problème, de même qu'il décide de dresser «un état des lieux» pour ce qui est des subventions accordées par la Ville.

Deux sociologues, Laurence Boegli et Pascal Gazareth, sont ainsi mandatées pour réaliser une enquête, dont les résultats ont été rendus publics hier.

**«Ordi» et «extra»**

Mais d'abord la précision suivante: cette étude ne porte donc pas sur l'ensemble des dépenses culturelles (12,4 millions de francs l'année dernière). Or, il faut savoir que les trois musées de la Ville et

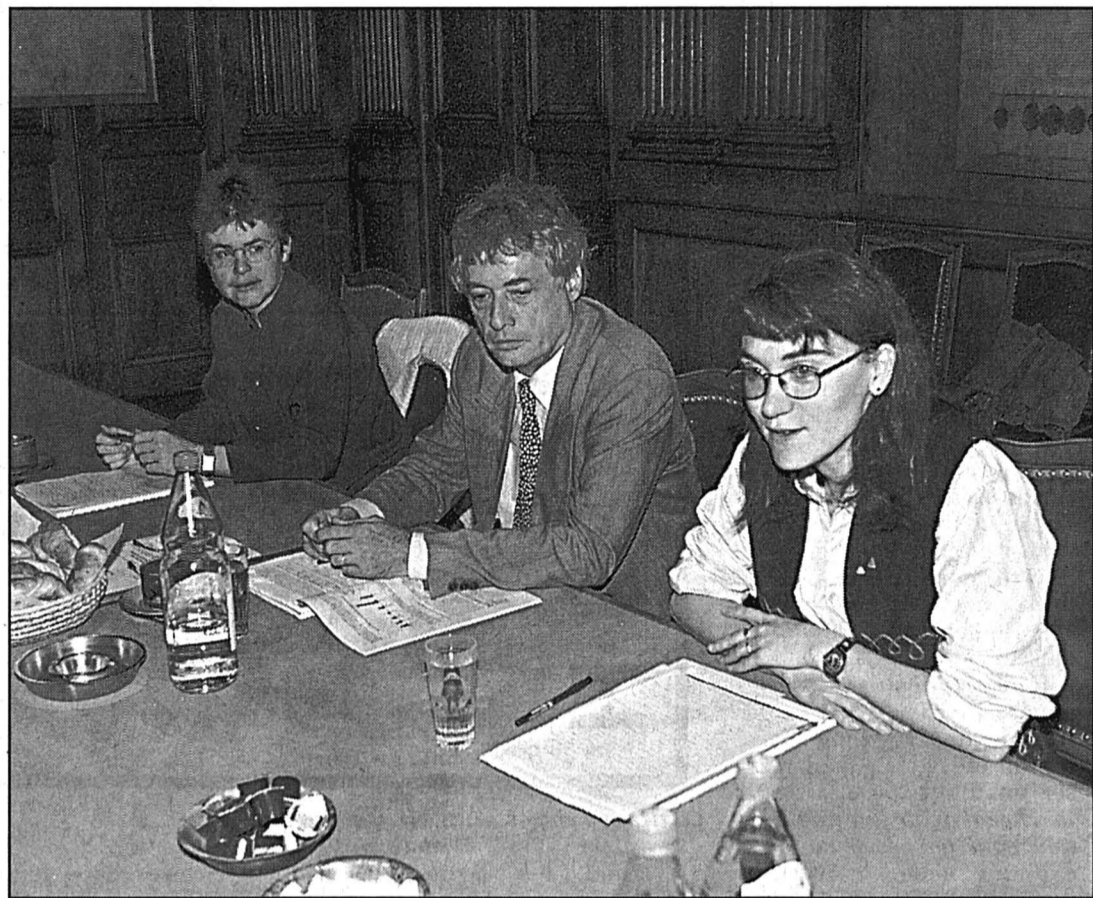
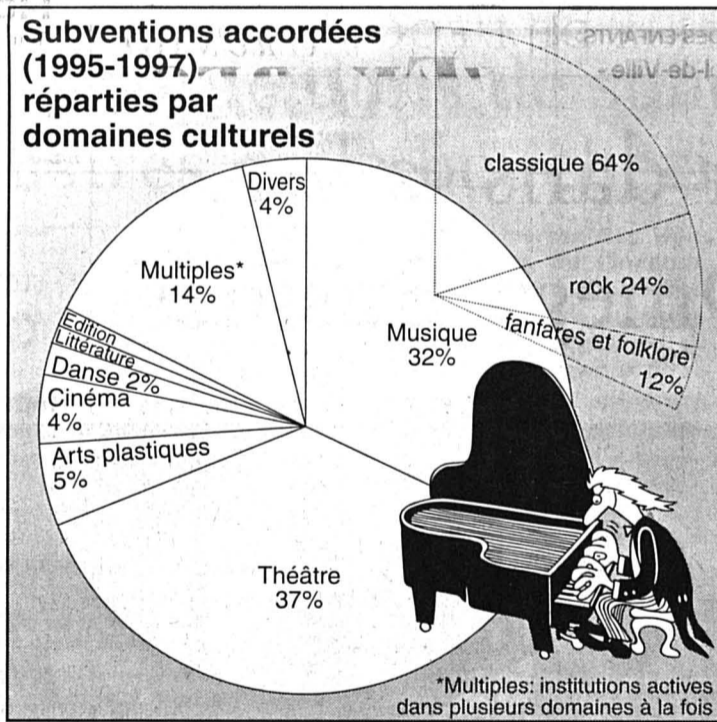
les deux bibliothèques absorbent, à eux seuls, 80% de ces dépenses, contre 16% pour les subventions (les 4% restants étant consacrés à ce que l'on englobera sous l'expression «frais de fonctionnement»).

**Genres.** Les subventions ordinaires (accordées en principe chaque année) s'élèvent à un total d'environ un million de francs par an, réparties entre une trentaine de bénéficiaires. Les subventions extraordinaires (accordées à des projets ponctuels) se montent à 250.000 francs par année, accordées à quelque 55 bénéficiaires.

**Domaines.** Comme le montre le graphique ci-contre, théâtre et musique s'adjugent la plus grosse part du gâteau (près de 70% à eux deux). A l'intérieur même du domaine musical, le classique vient largement en tête.

**Effet entraînant.** Tous les acteurs culturels signalent qu'une subvention communale joue le rôle essentiel suivant: le plus souvent, c'est seulement une fois que la Ville a accordé une subvention que les autres donateurs potentiels (canton, Loterie romande, etc.) acceptent eux aussi de soutenir telle association ou manifestation.

**Souhaits.** D'une façon générale, les personnes et associations approchées se disent satisfaites par l'attitude de la Ville à leur égard. Plusieurs d'entre elles ont cependant émis le vœu d'en être un partenaire, et pas seulement des «assistés».



**Les sociologues Laurence Boegli (à gauche) et Pascale Gazareth, qui ont conduit l'enquête, entourent Blaise Duport, directeur des Affaires culturelles.** photo Marchon

**Mais encore.** Très fouillée, l'étude fourmille de chiffres, statistiques et comparaisons (entre villes par exemple) de tous genres. En voici quelques-uns: les subventions communales sont orientées pour l'essentiel vers les adultes, les réalisations destinées aux enfants représentant 3% environ; tous domaines confondus, la Ville soutient un total de quelque 1000 représentations par année, enregistrant près de 100.000 entrées;

plus de 3000 personnes sont impliquées dans la vie culturelle du chef-lieu (en comptant plusieurs fois celles qui sont actives dans différents domaines).

**Une journée de débat**

**La suite?** «Cet état des lieux représente une première étape, indique Blaise Duport. La seconde prendra la forme du rapport que le Conseil communal adressera tout prochaine-

ment au Conseil général. Un rapport qui portera, lui, sur l'ensemble de la politique culturelle (réd.: musées et bibliothèques compris), et qui comprendra un certain nombre de propositions.»

En outre, «fin octobre, nous inviterons tous les acteurs culturels à une journée-débat. Tous auront reçu cette enquête, qui sera largement diffusée, ainsi que le rapport du Conseil communal.»

PHO

**Les limites de la statistique**

«L'art des questeurs - subventions et vie culturelle en vie de Neuchâtel ». Ainsi s'intitulent les 135 pages livrées par Laurence Boegli et Pascale Gazareth. Toutes deux licenciées en sociologie de l'Université de Neuchâtel, elles ont d'autres cordes à leur arc, sur le plan culturel notamment: la première a par exemple travaillé au sein de l'Office fédéral de la culture, la seconde est issue d'une famille très proche du Théâtre populaire romand.

C'est donc avec une rigueur scientifique - sur le

plan statistique notamment - que les deux jeunes femmes ont mené leur enquête: elles ont épluché les comptes 95, 96 et 97 de la Ville (entre autres documents chiffrés), ont analysé les 94 questionnaires (sur 112 envoyés) que leur ont retourné les bénéficiaires de subventions, enfin se sont entretenues directement avec les représentants de quinze associations ou groupements.

Aussi rigoureuse soit leur enquête, les deux sociologues relèvent que certains des nombres et pourcentages ob-

tenus sont à manipuler avec précaution. Un exemple, un seul: le milieu des arts plastiques touche 5% des subventions communales. Mais ce chiffre ne tient pas compte du soutien accordé par le Musée d'art et d'histoire à ces mêmes arts plastiques, ni du pour-cent consacré à la culture - une sculpture le plus souvent - lors de chaque construction publique... Comme quoi, mais on le savait déjà, la culture n'est pas soluble dans les mathématiques.

PHO

**Jumelage Une médaille lie Neuchâtel à Sansepolcro**

Afin de sceller le jumelage qui lie Neuchâtel à Sansepolcro, les autorités de ces deux communes avaient décidé de faire frapper une médaille d'argent, comme trace de leur devise: «Ensemble, plus forts.»

Sur les 1000 exemplaires façonnés, 500 arriveront demain à Neuchâtel avec la délégation toscane; une centaine

seront offerts aux officiels de la Fête des vendanges. Au lendemain des festivités, le solde sera mis en vente et la population pourra se procurer cette médaille commémorative pour une dizaine de francs (à la réception des bureaux de l'administration).

Lauréate neuchâteloise du concours organisé parmi une classe de gravure de l'Ecole

d'art des montagnes neuchâteloises, Alexia Steunou a choisi de graver, sur la face neuchâteloise, la rencontre de deux masses, symbole de deux villes unies pour être plus fortes. La face toscane est, quant à elle, issue de l'imagination de Sonia Chimenti, élève de l'Istituto statale d'arte de Sansepolcro. De façon plus figurative, elle y a re-

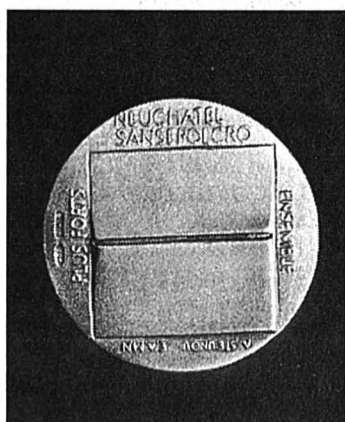
présenté quelques aspects architecturaux de sa cité.

Alexia Steunou s'est vu remettre le premier exemplaire de la médaille, un carton de vin de la Ville et un ouvrage de l'historien Jean-Pierre Jelmini. Elle a, en outre, passé trois jours à Sansepolcro sans bourse délier, puisque le voyage lui a été offert par la Ville de Neuchâtel et le séjour

par celle de Sansepolcro. Quant à l'auteur de la face toscane de la médaille, elle sera reçue à Neuchâtel ce week-end.

Un premier échange qui s'inscrit dans le désir mutuel des villes de Neuchâtel et de Sansepolcro de favoriser les échanges culturels entre les deux régions.

FLV



**A gauche: la face neuchâteloise de la médaille. A droite: la face toscane.** photos Galley

**La Ville reçoit les Toscans**

Après avoir été reçues, l'année dernière en Toscane, les autorités de Neuchâtel mettent à profit la Fête des vendanges pour accueillir, à leur tour, leurs «jumeaux» de Sansepolcro.

Aujourd'hui à 16 heures, les autorités de la Ville accueilleront la délégation de Sansepolcro à la Cité universitaire. La tente et la place toscanes (place Numa-Droz)

seront inaugurées en début de soirée, avant que ne se déroule la réception officielle.

Une visite de la ville sera proposée aux Toscans, demain matin, juste avant la cérémonie officielle de jumelage qui aura lieu de 10 heures à midi, en la salle du Conseil général, à l'Hôtel de ville. Offert à la ville par la commune de Sansepolcro, un arbre sera planté à

16h30, sur le quai Osterwald. Toscans et Neuchâtelois embarqueront à bord d'un bateau pour une croisière apéritif, suivie d'un repas. Les Italiens auront, dimanche matin, l'opportunité de découvrir les automates Jaquet-Droz et prendront congé de leurs hôtes, le soir, lors d'un repas sous la tente toscane.

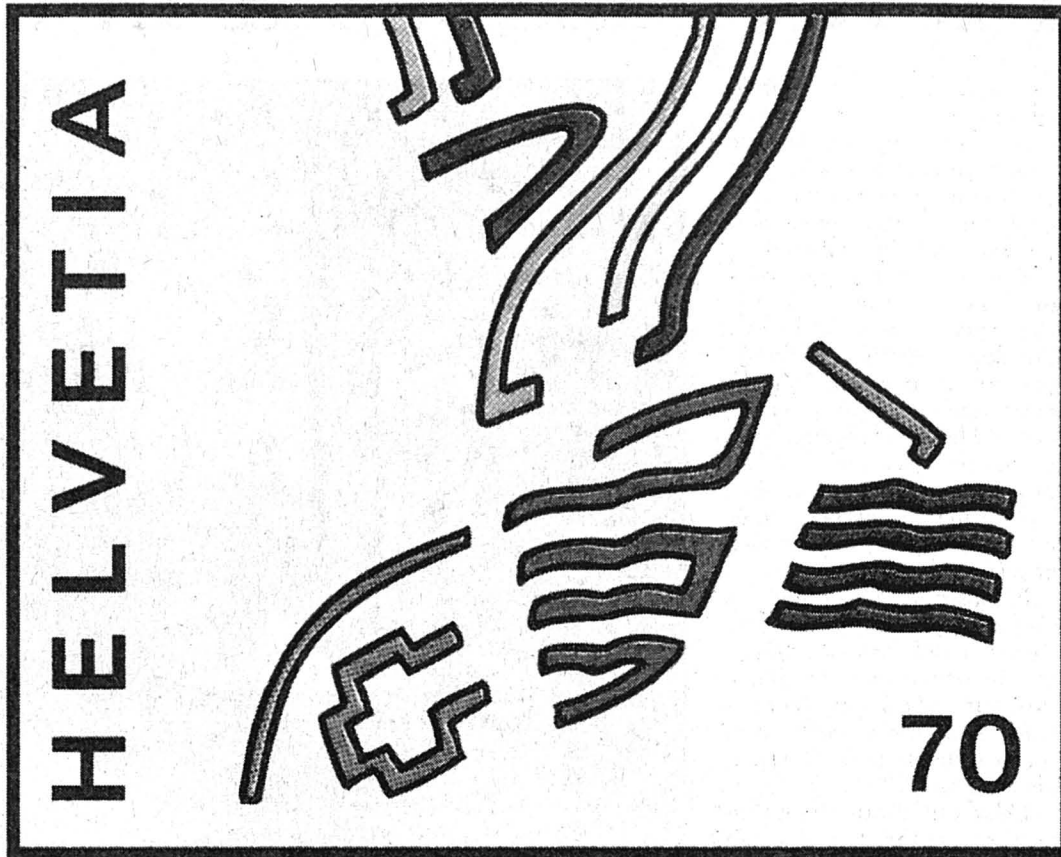
FLV

# Le Landeron Création d'un timbre postal par une artiste du village

Une artiste landeronnaise a dessiné un timbre que les philatélistes vont s'arracher d'ici peu. Ce timbre garnit une carte illustrée qui vient d'être émise par le Service philatélique postal suisse en vue de la prochaine exposition nationale Philatélie '98 d'Yverdon.

Les philatélistes le savent déjà. Une nouvelle carte illustrée vient d'être émise par le Service philatélique de la Poste suisse dans le cadre de la prochaine exposition nationale Philatélie '98 qui se tiendra bientôt à Yverdon. Si le recto de la carte représente le casino-théâtre d'Yverdon-les-Bains, le verso réserve une surprise pour la région de l'Entre-deux-Lacs. En effet, le timbre a été dessiné par Nicole Berger, artiste landeronnaise.

Emigrée depuis quelques années à Paris, Nicole Berger ressent une légitime fierté d'avoir été choisie pour réaliser un timbre. «Je suis très touchée d'avoir fait une création pour les postes suisses», explique cette... petite-fille de facteur! C'est le président de la Société philatélique d'Yverdon qui lui avait proposé de réaliser ce timbre commémoratif. Ce que l'artiste, plus habituée aux toiles et aux fresques, n'avait encore jamais fait de sa vie. «J'ai travaillé avec plusieurs symboles et je me suis inspirée du contexte où l'exposition allait se passer», explique Nicole Berger. Le «Y»



Le timbre réalisé par Nicole Berger.

photo sp

d'Yverdon, les vagues de l'eau thermale et lacustre, les ondes du drapeau de la ville, se retrouvent dans la création graphique épurée de l'artiste landeronnaise. La Croix fédérale en outre apparaît comme la voile d'un bateau sur le lac. L'affranchissement a une valeur de 70 centimes.

Le timbre dessiné par la Landeronnaise n'ira toutefois pas garnir les lettres ou

paquets envoyés dans toute la Suisse. Il n'est pas émis en unités, mais n'est disponible que sur la carte illustrée distribuée par le Service philatélique postal.

Cette carte sera l'emblème de la prochaine Philatélie '98 qui se tiendra à Yverdon du 15 au 18 octobre prochain. Cette exposition d'envergure nationale accueillera près de 400 exposants de Suisse et des pays voisins. Elle a pour

but de faire découvrir le monde de la philatélie, mais aussi de susciter des rencontres entre les amateurs du genre qui pourront en outre y faire oblitérer leur carte au moyen du cachet spécial qui sera mis en circulation lors de ces journées. Cette exposition nationale se doublera de la Junapilex 98, expo des jeunes philatélistes.

Patrick Di Lenardo

# Vully Des vendanges fort prometteuses

Cette année, le vignoble de Vully est magnifique et les vendanges qui débuteront officiellement le 1er octobre entreront à n'en pas douter dans les annales tant le raisin fait plaisir à voir.

Les derniers sondages effectués le 23 septembre confirment cette impression puisque le chasselas «tirait» 70,6° œchsle avec une acidité de 7,86 et que le pinot noir atteignait 84,8° avec une acidité de 11. Les quantités seront supérieures à l'année dernière et sur les 100 ha que compte le vignoble on estime qu'il sera récolté environ 900.000 kg de blanc et 250.000 kg de rouge.

Réunis en assemblée mercredi soir, sous la présidence de Francis Chautems de Môtier, les vigneron du Vully ont accepté par acclamation les prix proposés par les encaveurs. Ils seront identiques à ceux de l'année dernière à savoir 3,50 fr pour le chasselas, 4,75 fr pour le pinot noir et 4,10 fr pour le gamay et les autres variétés de rouges, ceci au degré moyen.

Prenant la parole au nom des encaveurs, Jean-Daniel Chervet a rendu attentif l'assemblée au problème que risque de poser prochainement les rouges: «Nous avons vite assez de rouge et le quota de 1,200 kg/m<sup>2</sup> est trop élevé pour faire un vin de qualité toutes les années. Si nous voulons garder cette niche dans nos ventes, il faudra songer à revoir ce quota à la baisse», a souligné le jeune encaveur de

Praz. Proposition appuyée par Bernard Derron, de Môtier, chez qui les vendanges ont déjà débuté et où une sélection de pinot de Bourgogne a sondé 92° pour 800 g/m<sup>2</sup>!

Comme l'a précisé le commissaire viticole, André Burnier, ce n'est pas toutes les années, malgré un déficit pluviométrique (quelques parcs ont souffert du sec) que la vigne jouira de conditions exceptionnelles pareilles; le mildiou fut pratiquement inexistant et le raisin est doré à souhait. Le commissaire a encore informé l'assemblée que 38.000 m<sup>2</sup> de vigne avaient été reconstitués au Vully en 1998.

Après avoir accepté les comptes, les membres ont appris avec plaisir que lors de la prochaine Fête des vigneron c'est Sébastien Schmutz et son amie qui seront les ambassadeurs du canton lors de cette grande manifestation. Le jeune vigneron-encaveur de Praz aura l'honneur de porter le drapeau noir et blanc durant les 15 jours que durera la fête. Notons pour terminer que cette année c'est le vin de l'Etat de Fribourg qui représentera le Vully à la Coupe suisse du chasselas qui se déroulera à Berne début décembre.

Les vigneron du Vully vont vers de belles vendanges. Ils sont conscients que les prochaines années seront décisives pour leur profession et ce n'est qu'en produisant du raisin de qualité qu'ils pourront garder la place qui est la leur actuellement.

JFC

LA CLASSE BUSINESS AU PRIX DE L'ÉCONOMIQUE.

## Pour avancer dans la vie, rien ne vaut l'Omega Business.



Dès que vous vous installez au volant de l'Omega Business, tout devient détente et plaisir. Son très haut niveau d'équipement et son intérieur luxueux vous permettent en effet de goûter aux joies d'un confort exceptionnel. En matière de silence de marche, de sécurité et d'espace intérieur, elle vous offre ce qui se fait de mieux. Le tout pour seulement Fr. 41 000.- en version Caravan et Fr. 39 500.- en version berline. **Internet:** <http://www.opel.com>

Omega Business ► moteur ECOTEC 2.0i 16V de 100 kW (136 ch) ► sur demande avec les moteurs suivants ► 2.5i V6 24V ECOTEC de 125 kW (170 ch) ou 2.5 TD de 96 kW (130 ch) ► ABS ► deux airbags full size ► airbags latéraux ► ordinateur de bord ► régulateur de vitesse ► climatisation ► volant gainé de cuir réglable en hauteur ► jantes en alliage léger ► 3 ans «all-in» et Opel Assistance.

**OPEL**   
En avant les idées.



# Colombier Deux avions en Afrique pour un raid à but humanitaire

**Deux avions neuchâtois sont partis de Colombier et de La Chaux-de-Fonds pour participer au raid Air Solidarité. Une expédition à but humanitaire, devant permettre le développement de projets concrets en Afrique. Comme cette maternité au Burkina Faso, financée en partie par la Ville de Neuchâtel.**

Stéphane Devaux

Deux avions monomoteurs, avec cinq personnes à leur bord, ont quitté le sol neuchâtois, l'un mercredi de l'aérodrome de la plaine d'Areuse, l'autre hier des Eplatures, à destination de Perpignan. Evénement a priori banal si les deux appareils n'allaient pas se fondre, dès leur arrivée dans les Pyrénées-Orientales, dans une flotte de 35 unités européennes. Toutes engagées dans une aventure commune,

le 10e raid Air Solidarité. Une aventure d'un mois devant les conduire dans douze pays africains, du Maroc à l'Egypte, en passant par la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger, le Cameroun, la République Centrafricaine, l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ethiopie et le Soudan. Au total, plus de 12.000 kilomètres.

## Docteurs volants

Evénement aérien, Air Solidarité est aussi, comme son nom l'indique, une expédition à but humanitaire, née en 1987 d'Air Secours international, organisme non gouvernemental travaillant au Burkina Faso à la manière des «flying doctors» australiens. En utilisant l'aviation légère pour intervenir en brousse. Ainsi, chaque avion participant doit amener dans un des pays visités un microprojet, autrement dit un projet humanitaire relativement modeste, mais aboutissant à une réalisation pouvant être gérée, à

terme, par les responsables locaux.

C'est précisément au Burkina Faso que les occupants d'un des deux appareils - trois médecins neuchâtois, Yves Groebli, Max Burri et Pierre Schlaepfy - vont développer leur projet: l'implantation d'une maternité dans la province de la Gnagna, au nord-est du pays. Plus précisément dans l'aire de santé de Diabatou. «Nous voulons essayer de faire marcher ce système tout seul», explique le docteur Yves Groebli, qui dit avoir rencontré des gens démunis de tout dans cette région. «Lorsque leur grossesse se passe mal, des femmes font parfois des dizaines de kilomètres à mobylette pour recevoir des soins. Mais souvent en vain: certains gestes, comme des césariennes, ne peuvent tout simplement pas se pratiquer... L'implantation d'une maternité et la formation de personnes connaissant les gestes les plus élémentaires sont donc choses capitales.» Ce d'autant que l'investissement est sans rapport avec ce que l'on connaît sous nos latitudes. Son montant? 15.000 francs! La Ville de Neuchâtel figure parmi les mécènes, elle qui verse le tiers de la somme.

## Source de motivation

L'autre équipage, composé de Charlotte et Jean-Fred Imhof, de Corcelles - et qui sera complété au fil de l'expédition - contribuera à la formation d'animateurs de santé à Bogande, chef-lieu de cette même province burkinabé.



Un des microprojets neuchâtois a pour but l'implantation d'une maternité au sud-est du Burkina Faso. photo sp

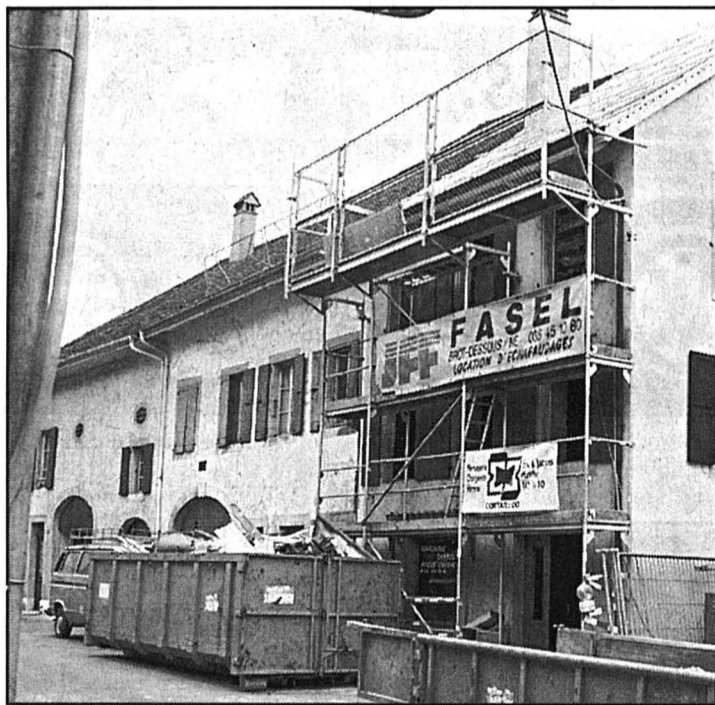
## Huitième raid

Sur le plan aéronautique, le raid Air Solidarité est une aventure qu'aucun pilote de petit appareil ne pourrait tenter individuellement. Par sa longueur (plus de 12.000 kilomètres), sa durée (un mois) et par les conditions de pilotage. Les pilotes pratiquent bien là du vol à vue... Yves Groebli reconnaît qu'il nécessite une organisation «phénoménale», tant en raison de

difficultés en matière d'approvisionnement - en essence, notamment - qu'à cause des multiples situations conflictuelles qui règnent en Afrique. Reste que la beauté et la variété des paysages survolés rendent le périple inoubliable. Ce n'est pas Jean-Fred Imhof qui prétendra le contraire, lui qui en est à son huitième raid!

SDX

## Cortailod Pas de dons de solidarité pour les sinistrés de la boucherie



Au 17 de la rue des Coteaux, à Cortailod, des échafaudages ont déjà été montés. Les travaux de reconstruction sont en cours. photo Marchon

Inutile de verser des dons aux victimes de l'incendie du 30 août, à Cortailod. Elles s'estiment suffisamment couvertes par les assurances. Les travaux de reconstruction ont démarré, la réouverture de la boucherie est prévue dans cinq à six mois.

Le dimanche 30 août, un incendie dévastait un immeuble de la rue des Coteaux, à Cortailod. Pour aider financièrement la propriétaire du bâtiment et le boucher qui exploitait le commerce du rez-de-chaussée, Jacques Crausaz, de nombreux habitants de la commune, aidés de plusieurs sociétés locales, souhaitaient participer à une action de solidarité. A cet effet, un compte postal avait été ouvert pour réunir les dons.

Mais, refusant toute aide pécuniaire bénévole, les sinistrés ont demandé d'annuler ce compte, jugeant suffisantes leurs couvertures d'assurances,

et y compris celle de la perte d'exploitation. Il est donc désormais inutile d'effectuer des versements en leur faveur. Les montants versés jusqu'à ce jour sur ce compte de solidarité seront restitués à leurs donateurs. Par contre, estime la propriétaire, le meilleur soutien sera de se rendre régulièrement au nouveau magasin pour s'y approvisionner en marchandises. Dont la qualité est celle d'une boucherie artisanale.

Pour l'heure, les travaux de reconstruction ont démarré, mais il faudra attendre cinq à six mois pour la réouverture du magasin; dans l'intervalle, Jacques Crausaz reste à disposition des sociétés locales pour honorer leurs commandes, tout en s'activant actuellement aux nombreux préparatifs nécessaires au redémarrage de son commerce.

Quant à l'enquête policière devant déterminer l'origine de l'incendie, elle est toujours en cours. CLG

## Le commandant rassure

Commandant du Centre de secours - et du corps communal - de Cortailod, Daniel Kehrlé se veut rassurant: avec 60 exercices par an et entre 140 et 150 interventions, ses hommes sont de taille à lutter efficacement contre le feu. Malgré les «avis autorisés» qu'il entend régulièrement dans la foule des badauds.

S'agissant de l'incendie de Cortailod, il tient à rappeler quelques points essentiels. Primo, les pompiers doivent, dans l'ordre, sauver les personnes en danger, protéger les alentours, puis, enfin,

éteindre le feu. Cela implique donc une reconnaissance préalable des lieux. Et un plan à établir. «Le chef d'intervention doit se demander ce qu'il arriverait s'il ne faisait rien». A Cortailod, réponse claire: c'est tout un pâté de maison qui aurait pu brûler. Il a donc posé des limites - en laissant au feu la part que les pompiers ne pouvaient plus lui reprendre, les dégâts étant irréversibles - puis s'est donné les moyens de préserver les immeubles voisins. Opération victorieuse puisque ni le 15 ni le 19 de la

rue n'ont été touchés par le feu.

Il rappelle aussi que l'intervention ne s'arrête pas à l'extinction. Si le feu a cessé de brûler vers 11h, les pompiers ont encore travaillé plusieurs heures à nettoyer leur matériel, évacuer les déchets carnés de la boucherie et poser la garde. Qui s'est poursuivie jusqu'au lendemain, à midi. Dans la semaine, plusieurs hommes ont aidé la propriétaire de l'immeuble à récupérer et trier des objets et des documents retrouvés sur les lieux. SDX

«Les gens qui font des commentaires ignorent souvent une grosse part de notre travail, laissée dans l'ombre», déplore Daniel Kehrlé. Qui remercie néanmoins ceux des badauds qui ont su rester derrière les barrières, évitant ainsi de devenir des obstacles pour les pompiers. Ses remerciements vont aussi à ses hommes, ceux de Boudry, venus en renfort, et aux autorités communales, président de la commission du feu et directeur de la police du feu en tête, qui l'ont soutenu lors de cette intervention. SDX

## BRÈVES

### Vaumarcus Dernier week-end pour le cuir

L'exposition sur les métiers du cuir au château de Vaumarcus vit ses derniers jours: elle sera définitivement fermée dimanche soir. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore visitée ou qui souhaiteraient la revoir, l'accès à la salle d'exposition, au-dessus du restaurant du château, est libre chaque jour de 8h à 22 heures. Mise sur pied par la Société des amis du

Musée de la Béroche, cette exposition temporaire présente, à travers une multitude d'outils et d'objets manufacturés, l'intense activité artisanale qu'a représenté, jusqu'à un passé parfois proche, le travail du cuir, matériau noble. De la cordonnerie à la maroquinerie, en passant par la sellerie ou la reliure. SDX

### Lignièrès La désalpe pour demain

La désalpe aura lieu demain à Lignièrès. Les troupeaux qui descendent de l'alpage sont attendus à 14h précises au centre du village pour le traditionnel cortège qui verra en outre la présence d'une ving-

taine de groupes. Un grand marché artisanal se tiendra depuis 10h du matin à travers toute la localité. Stands et guinguettes permettront au visiteur de flâner tout à loisir. PDL

### La Neuveville Concert de clôture

Pour clore la saison de ses animations, la Zone piétonne à le plaisir d'offrir au public un concert donné par l'Ensemble instrumental de La Neuveville dont la qualité d'interprétation et la sonorité sont reconnues loin à la ronde.

Le concert qui sera donné samedi sous la baguette experte de Patrick Lehmann sera rehaussé par la présence de la soprano Isabel Witschi. Cette cantatrice, qui a accumulé de nombreux prix, saura charmer son auditoire par sa voix riche et émouvante.

Pour découvrir ou redécouvrir de belles œuvres musicales de Vivaldi, Pergolesi, Mendelssohn, Grainger, Coplan, Mozart et Strauss, le rendez-vous est donné au Temple samedi à 20h30. /comm

## PUBLICITÉ

### Redevance poids lourds RPLP

Michèle Berger Présidente du Grand Conseil Neuchâtel  
"Un tiers du produit de la RPLP reviendra aux cantons pour l'entretien des routes. Les régions de montagne et les régions périphériques seront avantagées lors de la répartition."

Le 27 septembre

**OUI**  
à la redevance poids lourds liée aux prestations RPLP  
Comité romand "OUI" à une redevance poids lourds nécessaire et équilibrée - CP 3085 - 1211 Genève 3

Si vous ne voulez pas d'une retraite à 67 ans

# N'OUBLIEZ PAS D'ALLER VOTER OUI À L'AVS CE 27 SEPTEMBRE

Stoppons là les volontés de la droite de casser le social

Pour rendre justice aux femmes et permettre aux jeunes de sortir du chômage  
**OUI le 27 sept. OUI le 27 sept. OUI le 27 sept. OUI le 27 sept. OUI le 27 sept.**

Editeur responsable:  
USCN F. Belza

## L'Oisellerie de la Tour



a pris un nouvel envol et s'est posée au N° 15 de la rue Daniel-JeanRichard à La Chaux-de-Fonds. Sur une aire plus spacieuse afin de mieux vous servir, vous y trouverez de nouvelles variétés de poissons et toujours oiseaux, rongeurs, aliments et accessoires.

**Samedi 26 septembre 1998**

pour l'inauguration profitez

**10% de rabais**

sur tous vos achats!

Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 032/913 88 55  
La Chaux-de-Fonds 34421-110



**UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTOISE**

## Fondation Neuchâtoise pour la Maturité Fédérale

Cycle 1998-2001 : préparation à la maturité type D.

Renseignements et inscriptions au 032/725 50 40, case postale 18, 2007 Neuchâtel.

166238-111

Délai d'inscription : 30 septembre 1998.

## Cherchez le mot caché !

Un arbuste à fruits noirs, un mot de 7 lettres

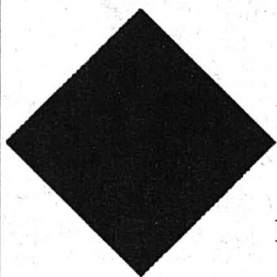
La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de L'EXPRESS

N	R	N	S	N	A	E	E	N	I	E	A	E	E	R
N	O	E	O	T	D	G	N	U	O	S	T	S	U	O
O	U	V	E	R	T	E	I	T	C	S	S	E	T	S
R	A	P	A	R	E	I	P	R	I	O	I	U	M	I
S	E	T	T	R	C	L	L	O	R	R	L	O	E	E
N	U	E	I	I	I	N	A	P	S	E	N	O	L	R
O	E	V	S	B	A	T	E	P	A	E	T	A	G	C
R	A	T	E	S	I	L	E	O	R	N	R	E	R	E
R	E	R	A	I	E	A	E	P	V	E	T	U	N	D
L	E	L	U	R	D	R	E	S	S	A	T	O	P	U
R	A	R	E	M	M	O	G	I	B	R	T	R	I	E
E	E	C	I	V	R	E	S	E	A	E	E	I	E	S
P	I	R	E	G	N	S	T	P	N	L	N	E	O	N
T	E	O	U	T	A	I	U	A	A	O	D	N	L	N
R	R	E	S	U	R	E	P	T	N	R	U	T	E	U

- A Abêtir
- G Eucologe
- Orient
- Récit
- Admirer
- Genou
- Osier
- Réélu
- Alpine
- Gents
- Outarde
- Retenu
- Arum
- Gommer
- Ouverte
- Réussi
- Assise
- Lacé
- Ovarite
- Rieur
- Asti
- Libérer
- Ovation
- Rues
- Benne
- Liège
- Paleron
- S Savon
- Ciste
- Nard
- Paneton
- Service
- Cloison
- Nasal
- Pantois
- Soie
- Créer
- Négresse
- Potasser
- T Taoïste
- Déposer
- Néon
- Prénoms
- Tendu
- Encre
- Népeta
- Prélat
- Tibia
- Epuré
- Nuptiale
- Prêtre
- Trapue
- Essor
- Opportun
- Rapsodie
- Orgue
- Ravir

### ENSEIGNEMENT

165925-111



## L'enseignement vous passionne ?

Les prochaines sessions de

- Formation de formateurs d'adultes, FFA1
- Formation d'enseignants de langues, FEL (cours d'introduction)

reconnues par la Fédération suisse pour l'éducation des adultes (FSEA) débutent à Neuchâtel les vendredi et samedi 2 et 3 octobre

- FFA de 8h30 à 17h30  
- FEL de 18h à 22h le vendredi et de 9h à 13h le samedi  
Durée : 6 x 2 jours jusqu'au 6 février 99, resp. 5 x 2 jours jusqu'au 23 janvier 99

### Prix :

- FFA Fr. 2'300.-
- FEL Fr. 800.-

Renseignements détaillés auprès de Mmes Sabine Canonica ou Brigitte Ballot  
Tél. 032 / 721 21 00

Formation

**école-club migros**

Ecole-club Migros  
Rue du Musée 3  
2001 Neuchâtel  
Tél. 032 / 721 21 00

JOUEZ VOS ATOUTS



### PROBLÈME D'AUDITION?

**NOUVEAUTÉ:** mini-ordinateurs pour malentendants  
**Appareils auditifs télécommandés avec sélecteurs d'ambiance.**  
Fournisseur: AI - AVS - AMF - CNA

## Renseignements Essais

### Contrôle gratuit de l'audition

Centrale d'appareillage acoustique S.R.L.S.

Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel  
Tél. (032) 724 10 20

129073-110

ACCORDAGE  
EXPERTISE  
RÉPARATION  
VENTE

**D. ROLLE Saint-Aubin**  
Fin de Praz 22 032 / 835 45 65  
Privé 841 11 87

147421-110

**Actif NETTOYAGES**

Tél. 032 / 968 19 18  
Nat. 079 / 219 05 69  
Rue du Grenier 2  
2300 La Chaux-de-Fonds

27441-110

## Lancer SwissStar: avec climatisation, super prix 19'990.-



3 ans de garantie d'usine

**4x4**  
climatisation, 2 airbags  
**22'190.- seulement**

Une star en toutes saisons:  
Lancer Wagon SwissStar 113 ch, climatisation, 2 airbags, verrouillage central, spoiler arrière et galerie de toit, le tout au prix imbattable de 19'990.- net. Version SwissStar 4x4, 22'190.- net. Autres modèles: Lancer Wagon GLX Edition avec ABS, lecteur CD, lève-glaces électriques. 4x4 en option.

Easy-Leasing dès 332.-/mois (48 mois, 10'000 km/année, caution 7.5%, casco complète obligatoire)

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032/721 31 31

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Cornaux: Garage Roger Peter, 032/757 17 57; La Neuveville: Garage de Grenétil, 032/751 18 50; Neuchâtel: Espace Automobile, 032/731 13 31; Neuchâtel: Garage D'Amico-Villanova, 032/731 49 09; Sonviller: Garage Roth, 032/941 15 38; St-Sulpice: Garage du Pillial, 032/861 45 84; Thielle-Wavre: Simsek SA, 032/753 68 68

M00115.4N-27.B.  
705595-110

## NEUCHÂTEL

162960-111



## Lycée Jean-Piaget École supérieure de commerce COURS DU SOIR

- First Certificate of Cambridge
- Zertifikat Deutsch als Fremdsprache (ZDaF)
- British-Swiss Chamber of Commerce Business English Examinations
- Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
- Anglais conversation
- Allemand conversation
- Italien conversation
- Espagnol conversation
- Initiation au Schwizerdütsch
- Initiation à la comptabilité commerciale
- Droit

### Inscriptions :

jusqu'au 30.09.98

### Début des cours:

novembre 98

### Heures des cours :

17 h 30 - 19 h 00

Renseignements et inscriptions au Lycée Jean-Piaget, ESCN, Beaux-Arts 30, 2001 Neuchâtel, tél. (032) 717 88 00, fax (032) 717 88 09.

MMC Automobile AG, Steigsstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00, fax 052/208 25 99

162-705595/ROC

EFL Erb Finanz + Leasing AG, Winterthur

# Fleurier Trop bruyant, le stand de tir pourrait être isolé

**La problématique du stand de tir de Fleurier rebondit, telle une balle. Le Conseil général devra se prononcer, mardi soir, sur une demande de crédit de 20.000 francs pour l'isolation phonique des installations.**

Le stand de tir de Fleurier, qui figure parmi les installations les moins conformes du canton, est source de problèmes depuis des lustres. Depuis que les maisons d'habitation ont envahi ses alentours... Les lettres de réclamation des riverains sont nombreuses à parvenir sur le bureau des autorités exécutives de la commune.

En 1995, le Conseil communal a mandaté une maison spécialisée pour des mesures acoustiques. Les tests ont démontré que «le niveau de nuisances était dépassé dans plu-

sieurs zones». Une campagne de mesures de bruit a également été effectuée par le Service cantonal de la protection de l'environnement. L'ingénieur «relève qu'un assainissement technique devrait être réalisé par une isolation phonique du bâtiment qui est actuellement inexistante».

Après différentes réunions avec les responsables des sociétés de tir, le Conseil communal a choisi de solliciter un crédit de 20.000 francs. Ce montant servira à payer les matériaux nécessaires à l'isolation phonique, le travail étant réalisé par les tireurs.

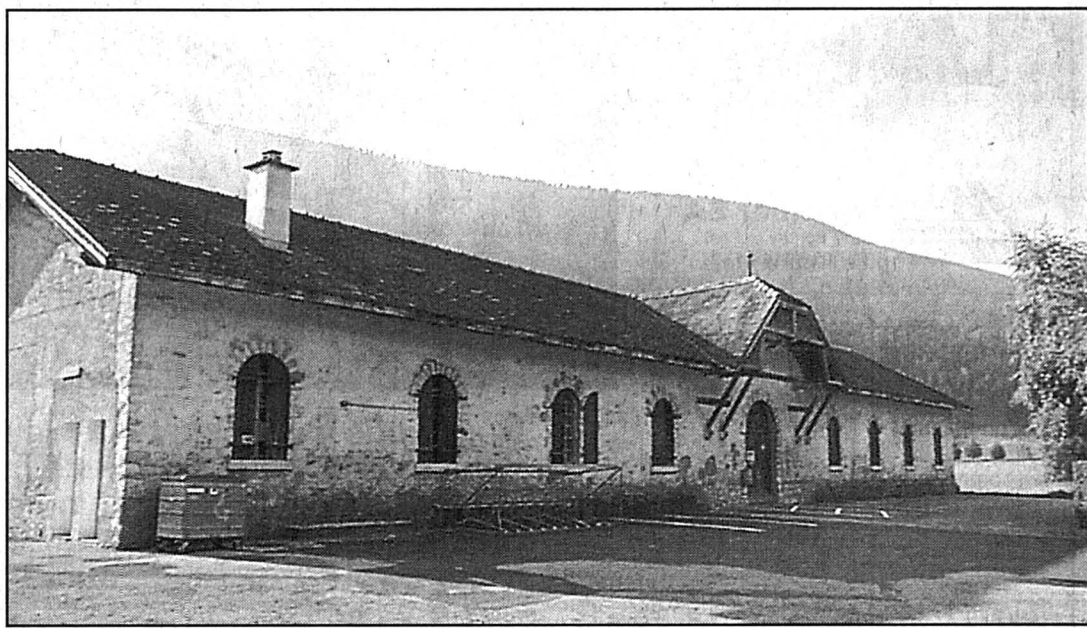
Quel sort réservera le législatif à cette demande de crédit? En 1992, les conseillers généraux n'avaient pas voulu dépenser un centime pour le stand de tir, refusant un important montant pour l'assainissement du bâtiment et l'iso-

lation phonique. A l'époque, le législatif s'était montré favorable au principe d'un stand intercommunal. Cet élément n'est pas abordé dans le rapport du Conseil communal à l'appui du crédit.

## Véhicule pour la police

Mardi soir, le législatif fleurisien, après avoir procédé à quinze (!) nominations, se penchera sur plusieurs autres demandes de crédits (lire encadrés). L'exécutif sollicite notamment un montant de 15.000 francs pour le remplacement du véhicule de la police communale. Celui-ci est en fin de vie et son entretien est toujours plus coûteux. Le Conseil communal propose d'acheter une automobile d'occasion, liquidée par la police communale de la ville de Neuchâtel.

Mariano De Cristofano



Le législatif fleurisien se prononcera, mardi soir, sur un crédit de 20.000 francs destiné à payer le matériel d'isolation phonique, les membres des sociétés de tir se chargeant du travail. photo De Cristofano

## Collège du temple: cour à refaire

La cour du Collège du temple est en très mauvais état. Le préau avait été goudronné dans les années 60, suite à la demande de la commission de l'école enfantine de l'époque et pour des raisons de sécurité. Depuis plusieurs années maintenant, «la surface de cette cour présente des trous et des fissures». Les travaux publics ont certes rapiécé ce surfacage, tant bien que mal.

Aujourd'hui, selon le rapport du Conseil communal, les réparations de fortune ne sont plus possibles. Le problème est similaire à celui rencontré par les routes communales: l'eau s'infiltrait à travers la surface devenue poreuse et, avec les gels hivernaux, celle-ci se soulève. La cour présenterait même «un certain danger pour les élèves qui s'y ébattent».

Afin de refaire cette cour, l'exécutif sollicite un crédit de 30.000 francs. Le coût des matériaux est estimé à 16.000 francs, alors que la main-d'œuvre sera fournie par le service de la voirie. Ce travail devra être effectué pendant les vacances scolaires, pour des raisons de nuisances. Le chantier pourrait s'ouvrir au printemps, voire en été 1999.

MDC

## Véhicule tout neuf pour les pompiers

Le véhicule de commandement du corps de sapeurs-pompiers de Fleurier est en fin de vie. Acquis en 1971, le Land Rover n'est plus à même d'assurer un niveau de sécurité et d'intervention suffisant pour le village. Le Conseil communal propose de le remplacer et sollicite pour ce faire un crédit de 74.000 francs. Cette somme sera subventionnée à hauteur de 35 pour cent. Le Conseil

communal a été aidé dans sa réflexion par l'état-major des pompiers, lequel s'est chargé d'une étude. Le nouveau véhicule devra pouvoir tracter des éléments (échelle mécanique, par exemple), être capable d'accueillir au minimum quatre hommes et pouvoir embarquer, sur le pont arrière, le matériel de première intervention.

Les autorités ont porté leur choix sur un véhicule

de marque Mitsubishi, devisé à 32.000 francs. Pour être efficace, ce 4x4 doit être aménagé, équipé et doté d'un système de transmission. Ces éléments sont plus onéreux que le prix de base du véhicule (42.000 francs). Le Conseil communal souligne que cet achat «est une pièce maîtresse dans la défense incendie de notre village».

MDC

## La Vue-des-Alpes Pruneaux à la pelle

La Vue-des-Alpes a vécu sa «délirante» dimanche dernier, jour du Jeûne fédéral, sous le signe du pruneau. Le beau temps aidant, le col a connu une animation inhabituelle pour cette manifestation, première du genre. Les organisateurs estiment le nombre de visiteurs à deux mille. Le marché organisé à l'occasion a tenu toutes ses promesses, puisque les vendeurs ont écoulé une tonne de pruneaux et une centaine de tartes ont pu être consommées. L'office œcuménique prévu pendant l'après-midi dans la petite chapelle de Luc Dupraz a également fait le plein. Le concours de cracher de noyau a séduit 255 personnes. Claudine Russel a expédié son «engin» à la distance de 8,62 m, chez les dames. Dans la catégorie des enfants de moins de 12 ans, Timothée Cachot a craché à son noyau à une distance de 7,85 m. Roland Roulin a réalisé le plus long jet avec 10,15 m, devant Paul Berger, à 8,83 m.

MHA

## BRÈVE

### Cernier Marché des réformés

La paroisse réformée de Cernier organise son traditionnel marché d'automne samedi, sur la place au sud de l'Hôtel de ville. Chacun pourra y découvrir de la pâtisserie, des fruits et des légumes, des confitures et d'autres gourmandises faits maison. Des fruits exotiques seront vendus au profit des œuvres d'entraide des Eglises. Il y aura des boissons chaudes sur place et la possibilité de se faire apporter ses achats chez soi sur demande.

MHA

## Vilars Un atelier pour une passion

Les villages du Val-de-Ruz sont riches de personnalités actives dans les domaines artistiques, même si le district ne possède pas de galerie. Agnès Laribi Frossard anime ainsi dans son village de Vilars un atelier de dessin et de peinture pour enfants. L'artiste va également exposer prochainement à Saint-Blaise.

L'envie d'enseigner le dessin a conduit Agnès Laribi Frossard, de Vilars, à s'inscrire à l'école des Beaux Arts de Bâle. Mais pour gagner sa vie, cette artiste a dû se résoudre aussi à faire un apprentissage de laborantine médicale. Mais ses heures de loisirs ont pu quand même être

consacrées à la peinture, et son talent a été récompensé dès 1975 par des expositions, à Delémont et en divers autres lieux.

Avec son mari et leurs trois enfants, Agnès Laribi est venue en 1990 s'établir à Vilars. «Mon envie d'enseigner le dessin me tenait toujours, a-t-elle expliqué. Comme je ne trouvais pas d'emploi dans mon métier de laborantine, je me suis décidée d'accueillir des enfants après l'école pour leur donner le goût du dessin. Le succès de mon initiative a été tel que j'ai dû me résoudre à ouvrir un atelier.» C'est ainsi qu'elle enseigne au village diverses techniques artistiques,

au crayon, au fusain, à l'encre de Chine, l'aquarelle, les huiles, le pastel et bien d'autres choses encore.

Pour mieux de faire connaître dans le canton, l'artiste de Vilars a participé également en juin à une exposition collective à Neuchâtel. C'est là que la galerie Car de Saint-Blaise s'est approchée d'elle, et ces contacts ont débouché sur une nouvelle exposition. Le vernissage est prévu le 2 octobre, et Agnès Laribi Frossard y exposera ses œuvres jusqu'au 18 octobre prochain, chaque semaine du mardi au dimanche de 15h à 19 heures.

MHA-PHC



Agnès Laribi Frossard dans son atelier.

photo Marchon

## Cernier Fermeture de la boulangerie

Après la fermeture en juin dernier de l'hôtel-restaurant de La Paix, voilà qu'un autre commerçant de Cernier, en l'occurrence le boulanger-pâtisseries Bruno Leitner, a lui aussi décidé de cesser son activité, avec effet mercredi prochain. Il se rabattra sur la boulangerie-pâtisseries de Dombresson pour poursuivre son commerce.

L'immeuble de la boulangerie de Cernier, situé au numéro 2 de la rue Guillaume Farel, a été construit au début du siècle. Il a toujours abrité une activité commerciale et plusieurs boulangers-pâtisseries se sont succédés, dont les familles Zimmermann et Froidevaux. En 1966, la maison a été acquise par Helmut Leitner, père de Bruno, qui a exploité le commerce durant vingt ans. C'est à ce moment-là que Bruno et Barbara Leitner ont repris ce dernier, après un apprentissage à La Neuveville. Désirant dévelop-

per son affaire, le couple a repris en 1992 la boulangerie-pâtisseries de Dombresson (Grand-Rue 48).

Bruno et Barbara Leitner, qui élèvent leurs trois enfants ont ainsi décidé d'arrêter l'exploitation de la boulangerie-pâtisseries du chef-lieu. «Notre décision est dictée par des raisons familiales et professionnelles, a expliqué le boulanger. J'ai trouvé un emploi à Neuchâtel, dans ma profession. Assumer seul la responsabilité d'un commerce local me paraît de plus en plus pesant. Il faut aussi reconnaître que le centre commercial de Cernier s'est déplacé au centre de la localité.»

Les fidèles clients pourront néanmoins trouver à Dombresson la même ambiance qui régnait dans les deux commerces de Bruno Leitner. La boulangerie des Bourdons sera reprise par des collaborateurs de longue date, Stéphane et Martine Lemoine.

MHA

PUBLICITÉ

## REDEVANCE POIDS LOURDS

LA RPL, UN NOUVEL IMPOT DE CONSOMMATION

### ON VIOLE LA CONSTITUTION

Selon la Constitution fédérale, la RPL ne peut être prélevée que pour payer les coûts non couverts du trafic routier lourd.

Or, ce trafic couvre déjà ses coûts à 117%! En plus, le Conseil fédéral prétend consacrer 2/3 de la RPL à des travaux qui n'ont rien à voir avec le trafic routier!

LA RPL EST DONC DEUX FOIS ANTICONSTITUTIONNELLE!

LE 27 SEPTEMBRE VOTEZ ET FAITES VOTER

NON

Responsable: François Perret, Lausanne, www.rpl-non.ch



Les portes Ego-Kiefer ont la peau dure et sont faites pour durer.

Les portes intérieures avec embrasure en MDF, c'est du solide.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

A découvrir chez:



**Vauthier SA**  
2017 Boudry  
Tél. (032) 842 45 42

### 10 TV couleurs Philips

Etat neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie. Fr. 150.- à Fr. 350.- pièce.

Tél. 026/668 17 89.  
346632-110

### Prédictions précises

Tous domaines

**156 97 131**  
Fr. 2.13/min.

510514-110

## Rejoignez la caravane des essais BMW Série 3.



Nous vous invitons à tester la nouvelle berline BMW Série 3. Nos véhicules test, disponibles dans toutes les variantes de motorisation et d'équipement, vous attendent pour un essai sur route. Composez le numéro gratuit 0800 828 428, afin de connaître les dates et les lieux précis. Cela vous permettra également de commander une documentation et de prendre rendez-vous pour une course d'essai. Nous nous réjouissons de votre visite.

### APOLLO 1 En 1re Suisse

Tél. 710 10 33 V.O. esp. st-fr/all

Chaque jour à 18 h. **12 ANS**  
Une comédie rafraîchissante



Garage du 1<sup>er</sup> Mars SA  
Hauterive  
Rouges-Terres 22-24  
Téléphone 032/753 11 44

Autoprestige Boudry S.A.  
Boudry  
Route Cantonale  
Téléphone 032/842 50 10



Le plaisir de conduire



AIDEZ CELUI QUI A BESOIN DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!

## FUST Votre spécialiste en lave-linges

APPAREILS ELECTROMENAGERS

Pour la maison individuelle	Pour la salle de bains	Pour l'appartement en location	Pour l'économique
<p><b>2120.-</b> <b>1699.-</b></p> <p>V-Zug Adora N Lave-linge robuste, de qualité et de fabrication suisse.</p>	<p><b>1299.-</b></p> <p>Electrolux EW 1170 Lave-linge „petit format“ aux grandes performances.</p>	<p><b>1850.-</b> <b>1499.-</b></p> <p>Novomatic WA 2785 Lave-linge de qualité, à placer dans n'importe quel recoin.</p>	<p><b>499.-</b></p> <p>Novomatic WA 14 Lave-linge à un prix complètement essoré.</p>

**Electrolux Miele BOSCH**  
• Modèles d'exposition avec rabais grandioses •

**Bauknecht NOVAMATIC AEG therma**

**FUST Service Top:**  
Consultation à domicile, livraison et branchement par les professionnels FUST. Demandez notre offre de permutation. Garantie de prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas).

**Grand choix:**  
Lave-linges pour les appartements en location, les maisons individuelles et pluri-familiales, la salle de bains et la buanderie. Peu encombrants, sur roulettes, à brancher partout.

Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26 032 756 92 40  
Bienne, rue Centrale 36 032 328 73 40  
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 11 50  
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 032 723 08 50

Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00  
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111  
Nouveau: Tous les produits proposés sont également disponibles chez Euro-Fust, rte de Soleure 122, Bienne, tél. 032 344 16 00. 05-570879/444

Warburg Dillon Read

### UBS SA

Emprunt subordonné 1980-2000 de CHF 100 000 000 avec taux d'intérêt variable

Conformément au chiffre 2 des modalités de l'emprunt, le taux d'intérêt pour la prochaine période a été fixé comme suit:

Nouveau taux d'intérêt	3.75% (taux d'intérêt minimal)
Période d'intérêt	26 septembre 1998 jusqu'au 25 septembre 1999
Coupon no	19
No de valeur / ISIN	089.872 / CH0000898723
Date	18 septembre 1998

Warburg Dillon Read is the Investment Banking Division of UBS AG

# meublorama

## SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

# DEMAIN SAMEDI

c'est le jour idéal pour vos achats de meubles à prix réduits

Un choix gigantesque !

Exposition sur 2 étages

Vente directe du dépôt (8500 m<sup>2</sup>)  
Sur demande, livraison à domicile

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

OUVERT de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Autres jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Lundi matin fermé.

GRAND P GRATUIT

# meublorama

## MEUBLES-DISCOUNT

### BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

162786-110

166234-110



**Anniversaire**  
du 18 au 28 septembre 1998

Prolongation exceptionnelle jusqu'au 3 octobre

**Rabais d'usine**  
Profitez et achetez votre cuisine maintenant!  
Le lave-vaisselle vous est offert!

ASR SA, Rue des Parcs 46  
2002 Neuchâtel, Tél. 032 721 47 60



# Les Planchettes Des «viandards» nourrissent les sangliers

Depuis une année, quinze à vingt sangliers labourent les champs planchottiers, avec passablement de dégâts. Un agriculteur et un passionné d'observation dénoncent les quelques «viandards» qui sédentarisent les bêtes en les nourrissant.

Robert Nussbaum

«Regardez, sur la moitié de mon champ on n'a pas pu faire les foins, le sol est trop labouré, c'est désastreux». C'est cet été que l'agriculteur planchottier Didier Calame a constaté que des sangliers à la recherche de bulbes d'ail sauvage ou de colchiques avaient mis sens dessus dessous un de ses terrains, au lieu dit «Sur-le-Ring». «Les agriculteurs des Planchettes sont fâchés», dit-il. Car tous ou presque ont constaté des dommages. Didier Calame avance qu'il faut compter entre 1500 fr. à 2000 fr. par hectare pour remettre les champs en état, même si on n'y fait que du fourrage.

Un autre Planchottier, Dominique Frésard, observe la faune en passionné depuis plus de dix ans, avec un équipement sophistiqué. Dernièrement, il a vu six sangliers aux Plaines, en dessous du village. Une nuit, à l'infrarouge, il en

a compté quatorze. «Ils doivent être 15 ou 20 à opérer dans la région, sept ou huit femelles flanquées de marcassins. Je n'ai repéré qu'un vieux mâle qui vit en dehors de la «compagnie», une magnifique bête d'ailleurs». A entendre ce passionné, cela suffit pour faire beaucoup de dégâts. «Un sanglier, ça trace énormément».

«Autrefois, les sangliers ne faisaient que des passages dans les côtes du Doubs où ils se reposaient un ou deux jours, surtout à la saison de la chasse en France», poursuit Dominique Frésard. On a pu en voir traverser le lac de Moron à la nage à la barbe des chiens ou cavalier sur le pont de Biaufond devant les douaniers. Mais depuis un an et demi, ils se sédentarisent et se baladent sur tout l'envers de Pouillereuil. Voilà le problème des agriculteurs planchottiers.

A qui la faute? Pas aux sangliers, mais à ceux qui les nourrissent. Il y a deux ans, Dominique Frésard a repéré un premier poste de «d'agraillage» sauvage: un bidon percé de 30 à 50 litres plein de grains de maïs. Le sanglier agite le bâton qui traverse le bidon et la nourriture tombe. Depuis, le Planchottier en a compté dix sur, ou aux limites, du territoire de sa com-



Une des stations de nourrissage en cause. Le sanglier pousse le bâton et fait tomber au sol les grains de maïs du bidon. photo privée

mune. Sur un arbre voisin, il y a souvent des coulées de goudron dont les sangliers adorent l'odeur. L'animal a le nez (comme l'ouïe) extrêmement fin et les sent à un bon kilomètre.

«C'est du tire-pipe», dit Dominique Frésard qui ne veut pas montrer du doigt les chasseurs, mais les quelques «viandards», comme il dit, qui attendent l'ouverture de la

chasse (le 1er octobre), voire la précéderaient. Ses appareils d'écoute électronique, affirme-t-il, ont enregistré sept coups de feu cet été entre minuit et 4h du matin. «Si ça continue, je vais prendre les choses en main et poser des caméras à chaque poste», dit l'homme qui, comme Didier Calame, est aussi conseiller communal des Planchettes.

RON

# La Chaux-de-Fonds Nouvelles mesures de crise contestées

Le 2 septembre, le Conseil d'Etat décidait de modifier l'arrêté concernant les mesures de crise cantonales. Conséquences: une baisse substantielle des salaires! Les associations de défense des chômeurs ne l'entendent pas de cette oreille. Elles demandent l'abrogation pure et simple de l'arrêté.

«En voulant corriger certains excès des mesures de crise, le Conseil d'Etat finit par jeter le bébé avec l'eau du bain!» En colère, le président de l'Association de défense des chômeurs (ADC) de La Chaux-de-Fonds, Nimrod Kaspi, explique: «Le Conseil d'Etat n'a pas jugé bon de consulter quiconque. Dès lors, nous voulons l'abrogation de cet arrêté qui aggrave la situation sociale de la plupart des sans-emploi et qui va coûter très cher aux communes et au canton.» Les ADC du canton vont plus loin. Elles demandent «la tenue d'états généraux, pour réfléchir, avec toutes les instances concernées (communes, canton, services sociaux, etc.) à une politique sociale cantonale coordonnée et cohérente.»

Entrées en vigueur début septembre sur proposition du chef du Département de l'économie publique Francis Matthey, les nouvelles dispositions ne font pas que des heureux.

De l'arrêté du Conseil d'Etat, il ressort que: les personnes seules auront droit, dorénavant, à un revenu mensuel de 2500 fr. brut (2146,25 fr. net); les couples recevront 3500 fr. brut (2945,60 fr. net), alors qu'avant d'être au chômage, leur revenu était de 7000 francs. Ce montant de 3500 fr. est augmenté de 710 fr. par enfant à charge.

Tous ces montants comprennent le 13e salaire! Mais comme ils servent aussi à ouvrir un nouveau délai cadre auprès de l'assurance chômage, ces salaires vont encore baisser de 20 pour cent.

## L'action sociale

«Les Services sociaux vont être doublement sollicités!» affirme Nimrod Kaspi, étayant ses propos d'un exemple concret: «Une personne placée dans le cadre des mesures de crise dans un home pour personnes âgées va toucher entre 1900 et 2150 fr. net. Sa situation financière sera inférieure aux normes de l'action sociale puisque aux Services sociaux, elle toucherait 1060 fr. net comme montant librement disponible; 800 fr. de loyer; 60 fr. d'électricité; 200 fr. pour le téléphone, la TV et le télé-réseau et 300 fr. au moins pour les diverses assurances et les impôts, ce qui fait un montant total de 2420 fr. net.»

Pour Laurent Kurth, chef du Service de l'emploi, «l'Etat ne peut plus assumer de telles charges. Il entend toutefois maintenir l'essentiel de la prestation des mesures de crise, mais dans des limites supportables autant pour lui que pour les communes.»

Rappelons toutefois que l'impôt de solidarité rapporte dix millions par année. Que les services cantonaux et communaux emploient des chômeurs mais n'engagent plus personne et que le nombre des personnes en fin de droit est en constante augmentation (une projection optimiste basée sur le mois de mai en compte un bon millier par mois en emploi temporaire). De là à ce que le budget des Services sociaux explose... CHM

# PME Le Jura bernois prouve, noir sur blanc, que l'Europe leur manque

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a fait hier soir le déplacement de Moutier, pour y présenter une enquête dont les résultats sont clairs, très clairs: la non-appartenance à l'Union européenne prêterait gravement les PME du Jura bernois!

Conséquence générale de la non-appartenance de la Suisse à l'UE, pour les PME? Une perte de compétitivité sensible

## A vos lignes

**Doubs.** Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: Vendredi, 7h-8h, 2 turbines; 8h-14h, 4 turbines; 14h-15h, 3 turbines; 15h-16h, 1 turbine (sous réserve de modification).

et donc grave. Le conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département de l'économie et l'ambassadeur Bruno Spinner, chef du Bureau de l'intégration, l'ont souligné hier soir à Moutier devant un parterre d'industriels et de politiciens, ces derniers emmenés par le conseiller d'Etat Mario Annoni, président du gouvernement.

## Verdicts très clairs!

A ces auditeurs, ils présentaient les résultats d'une enquête décidée en février dernier par le Bureau fédéral de l'intégration et menée en partenariat avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois. Une enquête proposée désormais aux autres régions du pays - Schaffhouse a manifesté son intérêt -, le Jura bernois y ayant joué les pionniers.

Les enquêteurs ont répertorié les expériences pratiques de treize entreprises. Pour aboutir à un rapport dont la clarté seule a surpris un brin Pascal Couchepin: «Généralement, à chaque désavantage que nous avançons lié à la non-intégration européenne nos adversaires rétorquent par un avantage inhérent à cette indépendance. Or, cette enquête révèle une grande clarté, les entrepreneurs consultés sont unanimes dans leur constat».

Ce constat, Bruno Spinner le classifiait en cinq thèmes. A commencer par les pertes de temps et d'argent liées d'une part aux procédures douanières nécessaires pour franchir la barrière de l'UE, d'autre part à la limite de 28 tonnes appliquée sur les routes suisses. De l'argent, les entreprises en perdent de surcroît par suite des discrimina-

tions fiscales vécues à la frontière sur la base de la TVA. La non-appartenance à l'Union monétaire ronge par ailleurs dangereusement la sécurité et la prévisibilité économiques, tandis que le cloisonnement du marché du travail enfin, gangrène la flexibilité des entreprises.

Si les enquêteurs travaillent tant que se peut à la résolution des problèmes évoqués - un premier résultat concret a été atteint en matière de dépannage, par des monteurs provenant d'Allemagne ou de France -, ces arrangements ne suffiront pas et il faudra, à terme, que la Suisse fasse le pas de se mettre sur pied d'égalité avec ses partenaires et concurrents européens. Pascal Couchepin le réaffirmait hier en conclusion de son exposé.

Dominique Egger

# Berne Important trafic de drogue démantelé

Grâce à une action ciblée, la police bernoise est parvenue à infiltrer un réseau de trafiquants de drogue. Héroïne et cocaïne ont été saisies et quarante arrestations ont été ordonnées.

L'action baptisée «Zikade» a été rendue nécessaire à la suite de la nette augmentation du trafic de drogue constatée depuis l'automne dernier dans l'agglomération de Berne et dans les villes de Thoun, Langenthal et Bienne.

Quarante trafiquants présumés, dont 39 requérants d'asile et un Suisse, ont été appréhendés. En outre, 79 acheteurs ont fait l'objet d'une dénonciation.

Au total 1,419 kg d'héroïne, 620 grammes de cocaïne, plusieurs dizaines de milliers de francs en espèces et 23 natels ont mis en sûreté. L'action révèle que le marché de l'héroïne est pratiquement exclusivement aux mains des requérants d'asile albanais, alors que la cocaïne est dominée par les ressortissants de l'Afrique noire. /comm

le 27 septembre 1998

# RPLP - la clé pour l'Europe

## Nous disons OUI



Jean Cavadini conseiller aux Etats PLS



Bernard Comby conseiller national PRD



Jean-Philippe Maitre conseiller national PDC



Michel Béguelin conseiller national PS

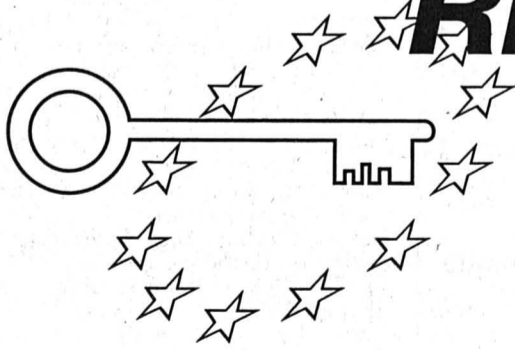
## Le NEIN-Sager



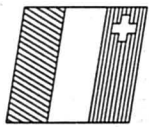
Ch. Blocher s'oppose aux 40 tonnes et à la RPLP pour bloquer le dossier européen

avec plus de 130 parlementaires du PRD, PDC, PLS, PS, UDC, les Verts, ainsi que toutes les grandes organisations de l'économie, les syndicats, les organisations de protection des Alpes et de l'environnement, le Groupement des populations de montagne et la Fédération romande des consommateurs.

**Sans RPLP et sans 40 tonnes, toute forme de rapprochement avec l'Europe sera bloquée.**



à la redevance poids lourds liée aux prestations



AVIS DE SOUMISSION

CENTRE SPORTIF RÉGIONAL ET CENTRE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE À COUVET

1. Pouvoir adjudicateur
Etat de Neuchâtel/Commune de Couvet/Syndicat intercommunal du Val-de-Travers représentés par le Département de la justice, de la santé et de la sécurité, p.a. Service cantonal de la protection civile, Escalier du Château 6, 2001 Neuchâtel.

2. Appel d'offres
Procédure soumise à l'AIMP et à l'accord OMC. Procédure ouverte.

3. Lieu d'exécution des travaux
Rue des Iles / Clos Pury à Couvet.

4. Objet et étendue du marché
Coût global des travaux: Fr. 25 000 000.-.

Table with 4 columns: Lot, CFC, Catégorie, Quantité. Lists construction items like Echafaudages, Façade bois, Portes de garages, etc.

5. Attribution par lots
Le pouvoir d'adjudicateur se réserve la possibilité d'adjuger ces travaux par lots, ou à forfait.

6. Délai d'exécution
Début des travaux: avril 1998
Fin du gros œuvre: avril 1999
Fin des travaux: décembre 1999

7. Critères d'aptitude requis
Seuls entrent en ligne de compte les entreprises ou consortiums d'entreprises justifiant de leur capacité d'exécuter les travaux.

8. Critères d'adjudication
L'adjudication sera faite à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères arrêtés dans le dossier de soumission.

9. Lieu et délai pour la remise des offres
Le dossier de soumission dûment rempli, accompagné des pièces requises, sera adressé sous pli fermé au Service cantonal de la protection civile, Escalier du Château 6, 2001 Neuchâtel.

10. Langue de l'offre
La langue officielle est le français.

11. Validité de l'offre
La validité de l'offre est de 10 mois dès son dépôt.

12. Dossier de soumission
Les demandes de dossiers doivent être faites par écrit au Service cantonal de la protection civile, Escalier du Château 6, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 16 octobre 1998, à 16 heures, avec mention spécifique CSPC - Centre sportif régional et Centre cantonal de la protection civile à Couvet.

13. Conditions générales
Le soumissionnaire fournira toutes pièces attestant qu'il respecte les dispositions relatives à la protection des travailleurs, et aux conditions de travail, ainsi qu'à l'égalité de traitement entre hommes et femmes.

14. Conditions particulières
Délais: conformément à l'accord OMC, ce n'est pas la date du timbre postal qui fait foi, mais la date de réception par l'adjudicateur qui est déterminante.

15. Ouverture des offres
Non-publique.

16. Négociations
Aucune négociation ne sera engagée après le dépôt des soumissions.

17. Voies de recours
Spécifiées dans le dossier de soumission.

La Cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité: Monika Dusong, conseillère d'Etat

Capitalisez des unités de formation

- Introduction à l'informatique
Système
Traitement de texte
Tableur
Bases de données
Modélisation
Publication assistée par ordinateur
Présentation assistée par ordinateur
Programmation

Définition des modules accrédités par l'OFFT (OFIAMI).

Le seul système de formation en bureautique et informatique porté par de grandes institutions officielles et privées dans tous les cantons romands.

- Mobilité géographique et professionnelle.
Passage d'une voie de formation à l'autre.
Combinaisons de modules indépendants et additionnels.
Acquisition de qualifications par étapes.

Une autre manière de se former!

Adresses utiles: Virgile Formation, Vevey, Réussic, Lausanne, CPI, Fribourg, Ecole supérieure d'informatique, Sierre, Ecoles-Clubs Migros, CECOM, etc.



AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE Service des ponts et chaussées

AVIS DE DÉVIATION DE TRAFIC

Le service des forêts, cantonnement du Locle, va procéder à une importante exploitation de bois aux abords de la route cantonale n° 169 le Col-des-Roches - Les Brenets.

Ces travaux ainsi que la sortie des bois, exécutés sur un versant très escarpé, nécessitent impérativement la fermeture au trafic par mesure de sécurité

de lundi 28 septembre 1998 à 7 h au vendredi 30 octobre 1998 à 18 h

Le trafic sera dévié par Le Locle (rue de la Côte - rue du Soleil d'Or) - Combe de Monterban - Bas des Frêres et vice versa.

Nous remercions les usagers de la route de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal Marcel de Montmollin

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE Service des ponts et chaussées

AVIS DE DÉVIATION DE TRAFIC

Dans le cadre des travaux de correction et d'aménagement de la route principale J 10 sur le tronçon Frerezeules est - Le Pré du Cloître, le service forestier va entreprendre d'importants travaux de défrichage en bordure immédiate de la chaussée.

Ces travaux nécessitent la fermeture totale de la route cantonale J 10 entre Brot-Dessous et Rochefort

de lundi 5 octobre 1998 à 8 h à samedi 10 octobre 1998 à 18 h

Le trafic sera dévié par Travers - Côte-de-Rosière - Les Petits-Ponts - Col de la Tourne - Rochefort et vice versa.

Nous remercions les usagers de la route et les piétons de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal Marcel de Montmollin

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

AVIS DE DÉPLACEMENT ET DE FERMETURE DES BUREAUX DE L'ORP DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

En raison de son déménagement, l'ORP du Littoral neuchâtelois communique que ses bureaux seront fermés les

lundi 28 septembre mardi 29 septembre et mercredi 30 septembre

Nouvelle adresse dès le 1er octobre 1998:

ORP du Littoral neuchâtelois Rue du Pommier 9, case postale, 2001 Neuchâtel Tél. 032/889 68 18 Fax 032/889 60 57 E-Mail:ORPLN@ne.ch

AQUARIUM CENTER



EN ACTION anémones, coraux et poissons marins. Plus de 40 modèles d'aquariums.

Centre commercial NEW ADOC 1029 Villars-Sainte-Croix (autoroute sortie Crissier, direct, Sullens croisée Cossonay aux feux)

Le plus grand discount de Suisse. Grand choix de poissons marins, invertébrés et eau douce. Tél. (021) 634 78 16

Changement de caisse-maladie sans visite d'agent d'assurance. Service gratuit. Tél. 0800 853 553.

R. Zocco

Carreleur indépendant pour petits et grands travaux pose de céramique/mosaïque Solhnofer-Platten Tél. (032) 730 68 66 ou (079) 42 75 609.

MOTS CROISÉS

10x10 crossword puzzle grid with numbers 1-11 indicating starting positions.

Horizontalement: 1. C'est parfois l'ébauche d'un chef-d'œuvre. 2. Conjonction - Prête à l'usage. 3. Un tel argent vaut de l'or... - Olifant. 4. Aventure tendre - Arbuste. 5. Poisson gros carnassier - On peut l'écouter sur plages. 6. Lieu de mise en chantier. 7. C'est du gâteau! 8. Pronom personnel - Tours de guet - Signe d'effort. 9. La première condition pour exister - Etoffe drapée. 10. Petit territoire alpin - Artère maîtresse. 11. C'est un risque de redite. Verticalement: 1. Pour convaincre, il lui faut bien du bagout. 2. Dégagement dangereux - Différent. 3. Un abus de pouvoir ne l'émeut pas - Lettres sur stèle. 4. Division en quartiers. 5. Pour l'être, il faut avoir le bras long - Forme d'avoir. 6. Article - L'appel de la dernière chance. 7. Prénom - Si on la pince, c'est dans les cordes. 8. Une forme qui plaît aux poules - Un qui demande plus que de l'habileté. 9. Corde sensible - Le parjure sait bien faire ça. Solution lundi

SOLUTION D'HIER

Horizontalement: 1. Périscope. 2. Amiral - Ex. 3. Lama - As. 4. Pies - Fe. 5. Il - Casson. 6. Tireurs. 7. Arabe. 8. Toul - Lido. 9. In - Eperon. 10. Ode - Et. 11. Néant - Don. Verticalement: 1. Palpitation. 2. Email - Ronde. 3. Rime - Tau - Ea. 4. Irascible. 5. Sa - Are - Pet. 6. Classe - Let. 7. Subir. 8. Pe - For - Dodo. 9. Extension.

# Quotas féminins Le National engage une épreuve de force

Le Conseil national a approuvé, hier, une obligation pour les partis politiques d'inscrire un tiers de femmes sur leurs listes électorales. Mais le sursis juridique qu'il reste à faire pour appliquer ces «quotas de listes» dès l'automne prochain risque un refus au Conseil des Etats. Une majorité de députés a quand même voulu tenter le coup.

De Berne:  
François Nussbaum

Selon ce projet, les listes des partis pour l'élection au Conseil national doivent comporter au moins un tiers de candidatures féminines. Une liste uniquement masculine n'est possible qu'appartenance à une liste féminine du même parti. Les partis apparentés doivent proposer, ensemble, au moins un tiers de femmes.

## Initiative ambitieuse

C'est la commission des institutions politiques du National qui a concocté ce texte, comme contre-projet à l'initiative populaire dite des quotas. Rappelons que celle-ci exige l'élection effective (non pas la candidature) d'au moins trois femmes au Conseil fédéral, l'égalité au Parlement et 40% de juges femmes au Tribunal fédéral.

Cette initiative, pourtant déposée en mars 1995, n'a pas encore été examinée au Parlement. La commission du National voulait, auparavant, étudier la voie d'un contre-projet qui aurait davantage de chances en étant moins ambi-

tieux. C'est ce qu'a expliqué hier Rose-Marie Ducrot (PDC/FR), porte-parole de la commission.

## Comme un seul homme!

La députée fribourgeoise a estimé qu'on pouvait faire cette petite entorse aux libertés électorales, en faveur de la promotion des femmes. De quoi bousculer un peu certains partis récalcitrants, à droite et dans les campagnes: «Suivez-nous comme un seul homme!», a-t-elle lancé hier.

La droite dure a voulu faire barrage. «C'est une atteinte aux droits constitutionnels», selon Theo Fischer (UDC/AG). «Beaucoup de femmes préfèrent le ménage à la politique», a expliqué Tony Dettling (rad/SZ). «D'ailleurs, si ce projet passe la rampe, nous lancerons le référendum», a conclu Hans Steffen (DS/ZH).

## Pourquoi s'arrêter?

Malgré ces arguments péremptoirs, les députés ont voté l'entrée en matière, par 97 contre 65. Mais ils n'ont pas voulu suivre Maria Roth-Bernasconi (soc/GE) et Ruth Gonzet (Verts/BL), qui proposaient de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de pousser ces quotas de listes d'un tiers à une moitié. Refus par 84 contre 55.

Au vote final, l'arrêté a passé avec 87 voix contre 57. Restait à prolonger d'un an le délai d'examen parlementaire de l'initiative des quotas, qui échoit le 20 mars 1999. C'est possible quand un contre-projet est «en préparation». Par 72 voix contre 66, le National



Elisabeth Blunschy, Hedi Lang, Hanny Thalmann, Helen Meyer, Lilian Uchtenhagen, Josie Meier, Hanna Sahlfeld (debout de gauche à droite), Tilo Frey, Gabrielle Nanchen, Liselotte Spreng, Martha Ribli et Nelly Zwicky (assises de gauche à droite), elles ont été les premières conseillères nationales de l'histoire. C'était en 1971. Aujourd'hui, on évoque les quotas sur les listes électorales.

a voté ce prolongement. Nouveau délai: 20 mars 2000.

## Pas si simple

Mais l'affaire n'est pas aussi simple. Pour que ce contre-projet soit en vigueur pour les élections d'octobre 1999, il doit être adopté par les deux conseils avant la fin de cette année. Il ne serait donc plus «en préparation» en mars 1999, ce qui rendrait légalement impossible le prolongement du délai d'examen de l'initiative des quotas.

Le chancelier de la Confédération, François Couchepin, a

expliqué aux députés la situation illégale dans laquelle le Parlement se mettrait. En tout cas, le Conseil fédéral ne se sentirait pas coupable de soumettre au peuple l'initiative des quotas en mars 1999 sans attendre l'avis du Parlement.

## A l'essai

Le National a passé outre. Une majorité souhaite appliquer le contre-projet aux élections de 1999, pour décider ensuite - expérience faite - s'il convient de le conserver ou de l'améliorer, face à l'initia-

tive des quotas au printemps 2000. Que le contre-projet soit «en préparation» ou «en phase d'essai» l'an prochain, quelle différence?

Le Conseil des Etats suivra-t-il, en décembre, le raisonnement sinueux du National? On en doutait fortement hier. D'autant plus que le lancement (annoncé) d'un référendum retarderait de plusieurs mois ce calendrier déjà serré, enterrant tout espoir d'appliquer le contre-projet en octobre 1999.

FNU

Fantaisie du calendrier, c'est au lendemain du vote du Conseil national sur le droit de grève qu'ont débrayé les fonctionnaires vaudois et genevois. Du moins une partie non négligeable d'entre eux, la situation variant d'un canton à l'autre. Ainsi, un des syndicats vaudois avait préféré négocier un après-midi de congé pour ses adhérents. Comme quoi le dogme de la paix du travail n'est pas totalement évacué.

## Commentaire Grèves lémaniques

Le texte adopté par le Conseil national proscribit le principe de la grève politique. Il interdit également ce type de revendication dans les services publics jugés indispensables à la collectivité. Le Chuv et les autres hôpitaux lémaniques répondent assurément à cette dernière définition. Au reste, si le canton de Genève reconnaît le droit de grève, Vaud estime illicite tout mouvement de ce genre tant que ne sont pas épuisées les procédures de conciliation.

A Genève, les mesures d'économie ont été décidées après accord d'une table ronde réunissant les partis gouvernementaux de gauche et de droite, mais boycottée par le Cartel intersyndical de la fonction publique. Une opportunité n'a donc pas été saisie par les syndicats.

Les choses sont à la fois plus claires et plus compliquées dans le canton de Vaud. Les syndicats vaudois voudraient obtenir d'un gouvernement dominé par la droite ce que leur a refusé l'ancienne majorité de gauche. Or, élue en mars dernier sur un programme d'assainissement des finances publiques, l'actuelle majorité bourgeoise objecte que les citoyens ont tranché.

Il est toutefois symptomatique que, dans les deux cantons lémaniques, le personnel hospitalier se soit montré le plus déterminé. On sait les contraintes qui pèsent sur cette catégorie de personnel, dont les rémunérations sont parfois modestes. Cela étant, il existe une assez grande variété de régimes au sein de la fonction publique. Et certains fonctionnaires ou assimilés, par exemple le corps enseignant, devraient pouvoir contribuer sans trop souffrir à l'effort d'assainissement des finances publiques qu'ont entrepris les autorités vaudoises et genevoises.

Guy C. Menusier

## Fonctionnaires Un mouvement de grogne touche Vaud et Genève

Près de 15.000 fonctionnaires ont manifesté hier dans les rues de Lausanne et Genève contre les coupes salariales et les mesures d'économie. Le mouvement de protestation a été bien suivi dans les deux cantons, notamment dans les hôpitaux, les écoles et à la police.

Près de 12.000 personnes ont participé au cortège dans les rues de Lausanne alors qu'à Genève les manifestants étaient au nombre de 3500 environ. A Lausanne les gardiens de prison ont défilé sur un bateau tiré par un tracteur, évoquant «la galère des salaires». De nombreux slogans

défendaient les retraites et les salaires.

Le mouvement a débuté le matin avec le débrayage des aides-soignantes et des bas salaires à l'Hôpital cantonal de Genève, dès 4 heures. Selon le syndicat SIT, environ la moitié du personnel concerné y a participé. La grève du reste du personnel a suivi à partir de midi, un service minimum étant assuré.

Au Chuv, à Lausanne, les patients ont été informés par une lettre au déjeuner. Le débrayage du personnel a débuté en milieu de journée. Les urgences n'ont pas été touchées, mais il n'y a pas eu d'opération habituelle dans l'après-midi.

## Service de piquet

La gendarmerie et la sûreté vaudoises n'ont effectué que le service de piquet et les interventions urgentes. A Genève, les agents, actuellement en négociation avec le Conseil d'Etat pour le problème des heures supplémentaires, n'ont pas fait grève, mais ils ont rejoint le cortège en fin de journée.

Le mouvement a également touché une très grande partie des écoles dans les deux cantons. Des permanences d'accueil ont cependant été mises en place et les élèves n'ont pas été renvoyés. Un service minimum était aussi assuré aux guichets des différents services de l'administration.

A Genève comme à Lausanne, les employés ont parti-

cipé en milieu d'après-midi aux assemblées générales des différents syndicats de la fonction publique. A Lausanne, les trois conseillers d'Etat Favre, Ruey et Mermoud ont fait face aux quelque 3000 fonctionnaires réunis sur la place de la Riponne. Ils ont été copieusement sifflés, alors qu'ils expliquaient les mesures d'économie décidées par le gouvernement. Dans une résolution adoptée hier après-midi, les manifestants réclament des négociations et, en cas d'échec, ils envisagent une grève générale le 6 octobre.

## «Illicite»

Le Conseil d'Etat vaudois avait déclaré la grève «illicite» et menacé de sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi. Il avait toutefois autorisé un congé à tous ceux qui voulaient assister à l'assemblée de la FSF, l'une des trois associations de personnel.

Dans les deux cantons, les fonctionnaires s'élèvent contre les coupes décidées par les gouvernements afin de réduire leur déficit dans le cadre du budget. Vaud impose un sacrifice de 35 millions de francs à la fonction publique. A Genève, les mesures adoptées par une table ronde avec les partis, sauf l'Alliance de gauche, seront prochainement soumises en votation populaire. Les fonctionnaires devront contribuer aux économies à raison d'environ 90 millions de francs./ap

## Monicagate Troisième round pour Clinton

Après le rapport Starr et la vidéo, c'est l'heure du troisième round pour le président américain Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky.

La commission judiciaire de la Chambre des représentants se réunit aujourd'hui

## Les pièces du dossier

Pour ceux qui voudraient en savoir plus, pour les francophones qui ne se sont pas précipités sur les sites Internet, une maison d'édition belge publie la version intégrale du rapport Starr.\*

Outre le rapport proprement dit du procureur indépendant, cet ouvrage destiné aux curieux comme aux juristes propose une foule de renseignements: une chronologie des événements, des notices biographiques sur les principaux acteurs, un exposé des faits, d'abondantes notes (la plupart en anglais) et, ce qui ne gâte rien, la réfutation apportée par les avocats de Bill Clinton. Au total, de substantiels éléments d'appréciation.

GCM

\* «Clinton vs Lewinsky. Kenneth Starr, le rapport qui ébranle l'Amérique». Editions Corporate Copyright. Distribué en Suisse par OLF, case postale 1061, 1701 Fribourg.

pour décider de rendre publiques des masses de nouveaux documents, dont les témoignages de ses collaborateurs et amis.

Les presses du Congrès pourraient être submergées par ce nouveau «déluge» de documents dès lundi soir, comme le prévoit une résolution de la Chambre. Par ailleurs, le juge Susan Webber Wright à Little Rock pourrait également décider aujourd'hui de publier des documents de l'affaire aujourd'hui classée de Paula Jones, qui accusait le président de harcèlement sexuel.

## Nouvelle vidéo

Parmi ces documents figure la cassette vidéo de la déposition présidentielle du 17 janvier, où M. Clinton avait déclaré: «Je n'ai jamais eu de rapports sexuels avec Monica Lewinsky. Je n'ai jamais eu de liaison avec elle.» Le juge Wright avait suggéré le 1er septembre dernier qu'elle pourrait envisager des sanctions contre M. Clinton pour n'avoir pas été très coopératif dans cette affaire.

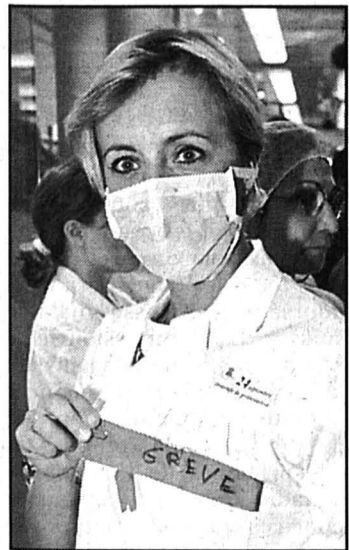
Reste à la Commission judiciaire de faire le tri de ce qui doit encore être publié, parmi les 65.000 pages de documents bruts, contenues dans les onze boîtes livrées au Congrès par le procureur indépendant Kenneth Starr. Y figurent notamment les transcriptions des confidences de Monica Lewinsky, enregistrées à son insu par Linda Tripp./ap

## Bourses Espoir nommé Greenspan

En laissant entendre qu'une baisse des taux d'intérêt était envisagée, le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan a redonné le sourire aux places financières asiatiques, mais en Europe, on demeurait hier dans l'expectative.

Wall Street a salué mercredi soir les propos de M. Greenspan en s'offrant une hausse de 3,26%, la plus importante depuis le 27 août.

En Asie, toutes les places financières ont suivi hier le mouvement, Tokyo gagnant 3,02%./ap



Au Chuv, le débrayage a commencé en milieu de journée. photo K

# Casinos La loi sur les maisons de jeux va diviser le National

**Les Fribourgeois se mobilisent pour sauver leurs machines à sous. Lauper et Jutzet sont leurs porte-drapeaux. Mais ils ont affaire à rude partie. Le Conseil national tangué.**

De Berne:  
Georges Plomb

Libéralisation des maisons de jeu: le Conseil national, la semaine prochaine, sera le théâtre d'une empoignade phénoménale. Les Fribourgeois de tous les courants (ou presque) plaident pour une large ouverture. Le paradis des machines à sous est décidé à se défendre. Cette fois, le démocrate-chrétien Hubert Lauper (qui est rapporteur) et le socialiste Erwin Jutzet sont sur la même longueur d'ondes. Mais ils auront affaire à forte partie.

### Machines à sous

Le coup d'envoi se situe en 1993. Peuple et cantons votent la levée de l'interdiction des maisons de jeu. Il s'agit de mettre tout cela en loi. En principe, elle se concentre sur les «jeux de hasard» et laisse en paix les «jeux d'adresse». Mais les machines à sous, dans l'intervalle, font un percée à Fribourg, à Berne, dans le Jura et ailleurs. Pendant des années, on vit sur la fiction qu'il s'agit de «jeux d'adresse». Mais ce n'est pas l'avis du pouvoir fédéral qui estime que ce sont là des «jeux de hasard» et qu'ils sont donc

soumis à la loi. Résultat: leur place n'est pas dans les bistrotts, mais dans les casinos. La bagarre est née comme cela.

Hubert Lauper veut empêcher cela. Rien qu'à Fribourg, 600 cafetiers seraient touchés. 20% pourraient déposer leur bilan. En plus, deux sociétés productrices de machines à sous et 200 emplois seraient menacés. Du coup, Lauper, Jutzet et d'autres proposent de ne soumettre à la loi que les machines à sous permettant «de réaliser un gain de 100 francs ou plus à partir d'une mise unique». Pour les autres, ce serait aux cantons de jouer. Et si la proposition Lauper-Jutzet devait échouer, on exigera un délai de transition de cinq ans.

### Bataille de l'AVS

Lauper se battra aussi pour que l'AVS - comme l'article constitutionnel de 1993 l'exige - soit la grande gagnante de la loi. Il entend que l'argent des maisons de jeux - 150 millions de francs sont espérés - s'ajoute à la contribution fédérale actuelle (qui fait 17% de l'AVS). Il a d'ailleurs déjà trouvé une majorité dans la commission. Et il a bon espoir de l'emporter.

Il y aura d'autres accrochages:

- Sur l'imposition des maisons de jeu. Lauper se rallie à une fourchette située entre 40% et 80% des recettes (le Conseil fédéral voudrait 60% à 80%). Mais il approuve des allègements à 20% pendant les quatre premières années,

d'autres rabais lorsque les casinos offrent des prestations d'intérêt public ou culturel (exemple: prise en charge d'un théâtre).

- Sur l'octroi de prêts par les casinos. La commission Lauper s'y oppose fermement. Sinon, ce serait attirer l'argent sale.

- Sur la fixation à 18 ans (et non à 20) de l'âge minimum exigé.

### Combien de casinos?

Autre souci du Fribourgeois: un grand casino - offrant toute la palette des grands jeux - ne sera rentable que s'il dispose d'un bassin d'un million d'habitants. Il en faudrait donc 4 ou 5 au maximum. L'important, c'est de laisser de la place aux petits casinos, aux kursaals. Certes, le Parlement renonce à fixer un nombre maximum de grands casinos dans la loi. Mais le gouvernement, en octroyant les concessions, aura un pouvoir de contrôle.

GPB



La loi sur les maisons de jeux promet une empoignade phénoménale au Conseil national. photo Keystone-CP

## Le Genevois Nils de Dardel serre la vis

Nils de Dardel, lui, a très envie de serrer la vis. Ce qui frappe le socialiste genevois, c'est que le paysage a changé depuis 1993. Les grands jeux de table sont en baisse, les automates électroniques - les «bandits manchots» - sont en hausse, la clientèle devient plus populaire. Du coup, les coûts sociaux augmentent.

Bref, le Genevois de Dardel

- prenant le contre-pied des Fribourgeois - trouve le projet de loi plutôt bon. Et il est déterminé à bouter les jeux électroniques hors des cafés. «Leur place est dans les casinos et dans les kursaals, un point c'est tout!» Et les cantons qui entendent les interdire chez eux - comme Zurich - doivent pouvoir continuer à le faire.

Surtout, de Dardel exige que la volonté du peuple de 1993 soit respectée, que le nombre de maisons de jeu soit limité. Le bon moyen pour y arriver, c'est de leur appliquer une imposition élevée (entre 60% et 80% des recettes, comme le veut le Conseil fédéral).

Et cet argent doit vraiment profiter à l'AVS. La contribu-

tion fédérale doit aller au-delà de ses 17% actuels. Sur ce point, le socialiste de Dardel est tout à fait d'accord avec le PDC Lauper.

Majorité à 18 ans: lui aussi dit oui.

Lutte contre l'argent sale: il compte beaucoup sur le travail de contrôle et la future Commission de surveillance des casinos. GPB

## CFP La couverture dorénavant complète

Kaspar Villiger a annoncé hier au Conseil des Etats un projet de révision des statuts de la Caisse fédérale de pensions (CFP) d'ici au début 1999. Il prévoira notamment une couverture en capital complète, alors que celle-ci n'est actuellement que des deux tiers. Le chef du Département fédéral des finances répondait à un

postulat de Paul Gemperli (PDC/SG). Le Conseiller aux Etats demandait d'examiner la question de l'indépendance juridique de la CFP, ce qui impliquerait une couverture en capital de 100%. Selon M. Villiger, deux possibilités seront examinées pour le capital de la Caisse fédérale de pensions./ats

PUBLICITÉ

## «Les consommateurs

peuvent sereinement dire OUI à la RPLP.»

Pierrette Rohrbach  
présidente  
de la Fédération  
romande des  
consommateurs



~~500.-~~  
par ménage faux

Les camionneurs tentent de faire peur pour défendre leurs intérêts. Ils avancent des chiffres aberrants. Restons raisonnables, votons

**OUI à la RPLP**  
le 27 sept. 1998

**Redevance poids lourds**

Comité romand «OUI à la RPLP», Case postale 3085, 1211 Genève 3

## Agriculture 2002 Le paquet ne fait pas encore l'unanimité

Les ordonnances d'application de la politique agricole 2002 divisent. La droite les juge insuffisamment orientées vers la productivité et l'économie de marché. La gauche, les agriculteurs biologiques et les défenseurs des animaux estiment que le Conseil fédéral ne va pas assez loin dans l'écologie. L'USP demande des retouches.

La nouvelle loi sur l'agriculture, ou politique agricole 2002 est un bon instrument, estime l'Union démocratique du centre (UDC). Mais les ordonnances d'application «entravent le développement d'une agriculture professionnelle, productive et concurrentielle».

Pour le Parti radical (PRD), les principaux objectifs de la PA 2002 doivent être réalisés

sans tarder. Ces ordonnances doivent assurer à l'agriculture suisse une capacité concurrentielle mondiale et durable. La compatibilité de certaines ordonnances, sur la viande et les oeufs, avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) préoccupe toutefois les radicaux.

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) souhaite que la transition se fasse avec «sensibilité»: les nouvelles dispositions doivent être appliquées de manière simple et non bureaucratique. Pour le Parti socialiste (PS), le Conseil fédéral a insuffisamment tenu compte de la volonté populaire exprimée en mars 1995 et juin 1996 en faveur d'une agriculture plus proche du marché et plus écologique.

L'Union suisse des paysans (USP) craint que les effets de la réforme ne soient plus graves que ne le dit la Confédération.

L'USP redoute que les paysans ne voient leur productivité baisser et leurs investissements augmenter. Bien qu'elle soutienne l'orientation écologique du projet, elle demande des retouches.

### Pas assez bio

Pour Bio Suisse, l'Association suisse des organisations d'agriculture biologique, le projet est lacunaire et les contributions écologiques insuffisantes. Le WWF-Suisse trouve que les exigences minimales pour les paiements directs ne sont pas assez sévères. La Protection suisse des animaux constate que toute la marge de manœuvre dont disposait le législateur n'a pas été utilisée afin d'encourager des méthodes d'élevage respectueuses des animaux. Elle demande également que toute subvention soit refusée aux transports d'animaux vivants./ats

## BRÈVES

### Madagascar Aide réduite

La Suisse réduit son aide au développement à Madagascar. La DDC n'y collaborera désormais qu'avec la société civile, faute de bonnes conditions de travail avec les autorités malgaches. Elle a insisté pour que soit rapidement élucidé le meurtre de son ancien chef de projet Walter Arnold. La Direction du développement et de la coopération (DDC) a indiqué hier que le volume de l'aide sera réduit progressivement jusqu'en 2001 pour parvenir à sept millions de francs par an./ats

### 2000 L'urgence s'impose

Des problèmes d'approvisionnement en électricité, gaz, eau, moyens de communication ou de transport pourraient se poser au passage en l'an 2000. De très nombreux systèmes de contrôle comprennent en effet des processeurs dont on ne sait pas s'ils sont en mesure de surmonter le problème. La Confédération étudie les moyens de surmonter l'éventuel chaos. C'est ce qu'a annoncé le conseiller fédéral Villiger en répondant au conseiller aux Etats Carlo Schmid (PDC/Al)./ap

### National Adieux du député Leuba

L'ancien président du Conseil national Jean-François Leuba a pris congé hier de ses collègues de la Chambre du peuple. Le libéral vaudois, âgé de 64 ans, a expliqué son départ par son intention de réduire ses activités. Le président en titre du Conseil national Ernst Leuenberger (PS/SO) a rendu hommage à son prédécesseur. Dès lundi, son mandat au Conseil national sera repris par Serge Beck, agriculteur de 43 ans établi à Le Vaud et député au Grand Conseil./ats

### Viagra Pas avant avril 1999

Les hommes souffrant de problèmes d'érection ne sauront pas avant avril 1999 au plus tôt si le Viagra sera remboursé par les caisses-maladie suisses. La Commission fédérale des médicaments a décidé la semaine passée de renoncer à toute recommandation. Le dossier passe à la Commission des principes de l'assurance maladie qui a été instaurée pour ces questions. Un porte-parole de l'Office fédéral des assurances sociales a confirmé une information de la radio alémanique DRS./ats



# Chine Jospin intensifie le partenariat économique

La France et la Chine ont voulu donner l'illustration hier du «partenariat global» lancé l'année précédente par leurs deux présidents. Au premier jour de sa visite officielle de trois jours en Chine, le premier ministre Lionel Jospin a présidé à la signature de 14 contrats commerciaux d'un montant de 1,9 milliard de FF (environ 475 millions de francs).

Alors que les autorités chinoises ont procédé à plusieurs interpellations de dissidents ces derniers jours, M. Jospin s'est entretenu avec son homologue chinois Zhu Rongji de l'intensification des relations économiques entre les deux pays, de la crise asiatique et des droits de l'homme.

Il était accompagné d'hommes d'affaires français, parmi lesquels des représentants de la RATP, d'Airbus, d'Alcatel, d'Aérospatiale, de Thomson, d'EDF, de Framatome, de Lafarge, de Rémy Martin et de plusieurs banques.

Selon l'agence Chine nou-

velle, le plus important contrat signé hier est celui du cimentier Lafarge, qui va ouvrir une usine dans le Sichuan, pour 840 millions de FF (210 millions de fr), dans le cadre d'une joint-venture. La Lyonnaise des eaux ouvre un bureau à Pékin et construit une usine de retraitement des eaux à Shanghai. D'autres contrats portent sur le satellite Spot, ainsi que sur des cartes de crédit et la protection de l'environnement.

Sur la question des droits de l'homme, Lionel Jospin a annoncé que ses discussions avaient été positives. Il a relevé que la Chine avait fait des progrès, en ayant notamment signé un important traité des Nations Unies sur la question et promettant de ratifier le mois prochain la Convention internationale sur les droits civils et politiques.

Hier toutefois, deux dissidents ont été arrêtés et leurs domiciles fouillés par la police, a annoncé le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine, basé à Hong Kong. Mercredi, la police en avait déjà interpellé



Le premier ministre Zhu Rongji (à gauche) et Lionel Jospin ont passé des troupes en revue sur la place Tiananmen. photo Keystone

deux. Dans une lettre ouverte à Lionel Jospin, d'autres dissidents l'avaient exhorté mercredi à demander la libération de Tang Yuanjuan, interpellé la semaine dernière.

Lionel Jospin est attendu aujourd'hui à Hefei, ville située dans la province d'Anhui

(est) pour un entretien avec le président Jiang Zemin, qui s'est rendu dans la région pour assister aux travaux de reconstruction après les inondations du fleuve Yangtsé cet été. Il doit se rendre ensuite à Shanghai, puis à Hong Kong./ap

# Kosovo Pressions internationales

La communauté internationale hausse le ton contre le président yougoslave Slobodan Milosevic. Au lendemain de la mise en demeure de l'ONU, qui exige un cessez-le-feu au Kosovo, l'Otan a renforcé hier «le niveau de préparation militaire» de ses forces en vue d'éventuelles frappes aériennes. Mais sur place, Belgrade ignore ces menaces et poursuit son offensive contre les rebelles.

Le président yougoslave a convoqué hier une réunion du bureau du Parti socialiste, au pouvoir à Belgrade. Dans un communiqué publié après cette réunion, le parti s'en prend directement à l'Otan. Il exprime «sa déception» en raison «des politiques continuelles de double langage et de pressions sur notre pays, qui soutiennent directement et indirectement les séparatistes et les terroristes albanais et ne peuvent que retarder une solution pacifique et démocratique aux problèmes».

Diffusé par l'agence officielle Tanjug, ce texte rend hommage au travail «honorabile, responsable et professionnel» de la po-

lice serbe et de l'armée yougoslave au Kosovo.

Dans le même temps, le haut commissaire aux réfugiés est arrivé hier à Belgrade pour s'entretenir avec les autorités yougoslaves de la situation humanitaire au Kosovo.

Dès son arrivée, Sadako Ogata a été reçue par le président Milosevic. Lors de cette réunion, le président yougoslave a démenti les informations sur une catastrophe humanitaire dans la province serbe, estimant qu'elles font «partie d'une campagne» anti-yougoslave.

Quant aux ambassadeurs des 16 pays membres de l'Otan, réunis à Vilamoura dans le sud du Portugal, ils ont approuvé hier un «avis d'activation» (ACTWARN) en vue de lancer d'éventuelles frappes aériennes «limitées» et «graduelles» contre la Yougoslavie.

Les plans de l'Otan prévoient une offensive aérienne consistant en des tirs de missiles et des frappes aériennes, qui pourrait être intensifiée si nécessaire. A ce jour, seuls l'Allemagne et les Pays-Bas se sont publiquement dits prêts à engager des avions de combat dans une telle mission./ap

La nomination de Richard Holbrooke au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU est bloquée: l'inspection générale du Département d'Etat enquête sur l'artisan des accords de paix de Dayton. Selon le «Washington Post», une lettre anonyme accuserait Richard Holbrooke d'avoir usé de son influence pour aider la filiale américaine d'une grande banque suisse. L'enquête de l'inspection générale porte sur un éventuel conflit d'intérêts.

«présence importante aux Etats-Unis».

L'affaire est gênante pour Washington. Elle éclate alors que l'Assemblée générale se déroule à l'ONU. En raison de l'enquête et des législatives de novembre, le Sénat ne devrait pas examiner la nomination de Richard Holbrooke avant janvier. En attendant, la mission américaine est dirigée par l'ambassadeur adjoint, un homme d'expérience mais dont la légitimité au Conseil de sécurité n'est pas aidée par son statut de numéro deux.

L'affaire révèle aussi les liens entre secteurs public et privé aux Etats-Unis. Les grands commis de l'Etat américain ne consacrent pas leur vie à la fonction publique; certains, comme Richard Holbrooke, vont et viennent entre les deux secteurs ou travaillent pour les deux secteurs en même temps.

L'augmentation du nombre de contractuels nommés à des postes de haute responsabilité dans l'administration suscite d'ailleurs le ressentiment des fonctionnaires de carrière, qui déplorent ainsi que des ambassades soient confiées à des hommes d'affaires ou de riches bienfaiteurs du parti au pouvoir.

Marie-Christine Bonzom



## Eclairage

### Holbrooke dans la tourmente

La lettre anonyme accuse Richard Holbrooke d'avoir usé de sa position au Département d'Etat pour convaincre la Hongrie d'octroyer un contrat à Credit Suisse-First Boston, une banque que le diplomate a rejoint par la suite. Richard Holbrooke affirme avoir aidé cette firme dans le respect des règles américaines qui autorisent le gouvernement à soutenir une entreprise étrangère ayant une

## BRÈVES

### Chevènement Amélioration

L'état de santé du ministre français de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, s'améliore doucement mais sûrement. Hier, l'hôpital parisien du Val-de-Grâce a annoncé que le patient pouvait à présent respirer «sans assistance», ce qui marque une nouvelle étape importante dans son rétablissement. Entré le 1er septembre à l'hôpital du Val-de-Grâce pour une opération bénigne d'ablation de calculs à la vésicule biliaire, le ministre avait fait un choc préopératoire lors de son anesthésie avant de sombrer dans le coma./ap

### Allemagne Kohl ne veut pas de coalition

Le chancelier allemand a rejeté avec vigueur, hier, toute idée d'une «grande coalition» avec les sociaux-démocrates du SPD après les élections générales de dimanche. Dans un entretien à la télévision, M. Kohl a qualifié de «chimère» cette idée, utilisée se-

lon lui par les sociaux-démocrates pour distraire les électeurs de leur véritable intention: former un gouvernement avec les Verts. Un dernier sondage publié hier attribue 40,5% des intentions de vote au SPD de Gerhard Schroeder, contre 38,6% en faveur de la CDU./ap

### Inde-Pakistan Détente

L'Inde et le Pakistan semblent vouloir signer le traité d'interdiction des essais nucléaires (TICE). New Dehli a déclaré jeudi à New York être prêt à négocier afin de pouvoir parapher le TICE d'ici un an. Islamabad a affiché la même intention à condition que Washington lève ses sanctions. Les premiers ministres des deux pays sont convenus d'entamer des négociations sur l'ensemble des différends bilatéraux, dont l'épineuse question du Cachemire./ats-afp-reuter

### Slovaquie Aux urnes

Quelque 3,5 millions de Slovaques sont appelés aux urnes

aujourd'hui et demain pour renouveler leur parlement unicaméral de 150 sièges. Dix-sept partis briguent les voix des électeurs. L'un des enjeux du scrutin est la survie politique de Vladimir Meciar, qui cumule constitutionnellement les pouvoirs de premier ministre et de chef de l'Etat. L'opposition est donnée gagnante dans les sondages, mais elle est divisée./ats-afp-reuter

### Belgique Rapatriements forcés suspendus

Le gouvernement belge a suspendu jusqu'à nouvel ordre toute opération de rapatriement forcé. Il a pris cette décision après la mort, mardi, d'une jeune réfugiée nigérienne qui tentait de s'opposer à son expulsion. Les policiers qui tentaient de la maîtriser lui ont appliqué un oreiller contre le visage pour la maintenir contre son siège. Sous les yeux des passagers, la jeune femme a résisté avant de tomber dans le coma. Elle est morte quelques heures plus tard à l'hôpital d'une hémorragie cérébrale./ap

# RPLP 5 à 0 contre le lobby des camionneurs

Aucun des arguments des camionneurs ne tient la route !

- 1:0 L'emploi
- 2:0 L'économie
- 3:0 Le prix des produits
- 4:0 Les régions alpines

## 5:0 L'Europe

Les syndicats disent clairement oui à la RPLP  
 La grande majorité des associations économiques dit oui à la RPLP  
 Toutes les associations de consommateurs disent oui à la RPLP  
 Le Groupement des populations de montagne, les cantons alpins et la Fédération suisse de tourisme disent oui à la RPLP  
 Un oui à la RPLP est nécessaire pour les négociations bilatérales avec l'Europe, disent le Conseil fédéral, N. Kinnock, commissaire européen, et C. Einem, président du Conseil des ministres des transports de l'Union européenne

**Résultat: le lobby des camionneurs ne défend que ses propres intérêts!**

Le Comité suisse, avec plus de 130 parlementaires fédéraux du PRD, PDC, PLS, PS, UDC, des Verts, dit oui à la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP).

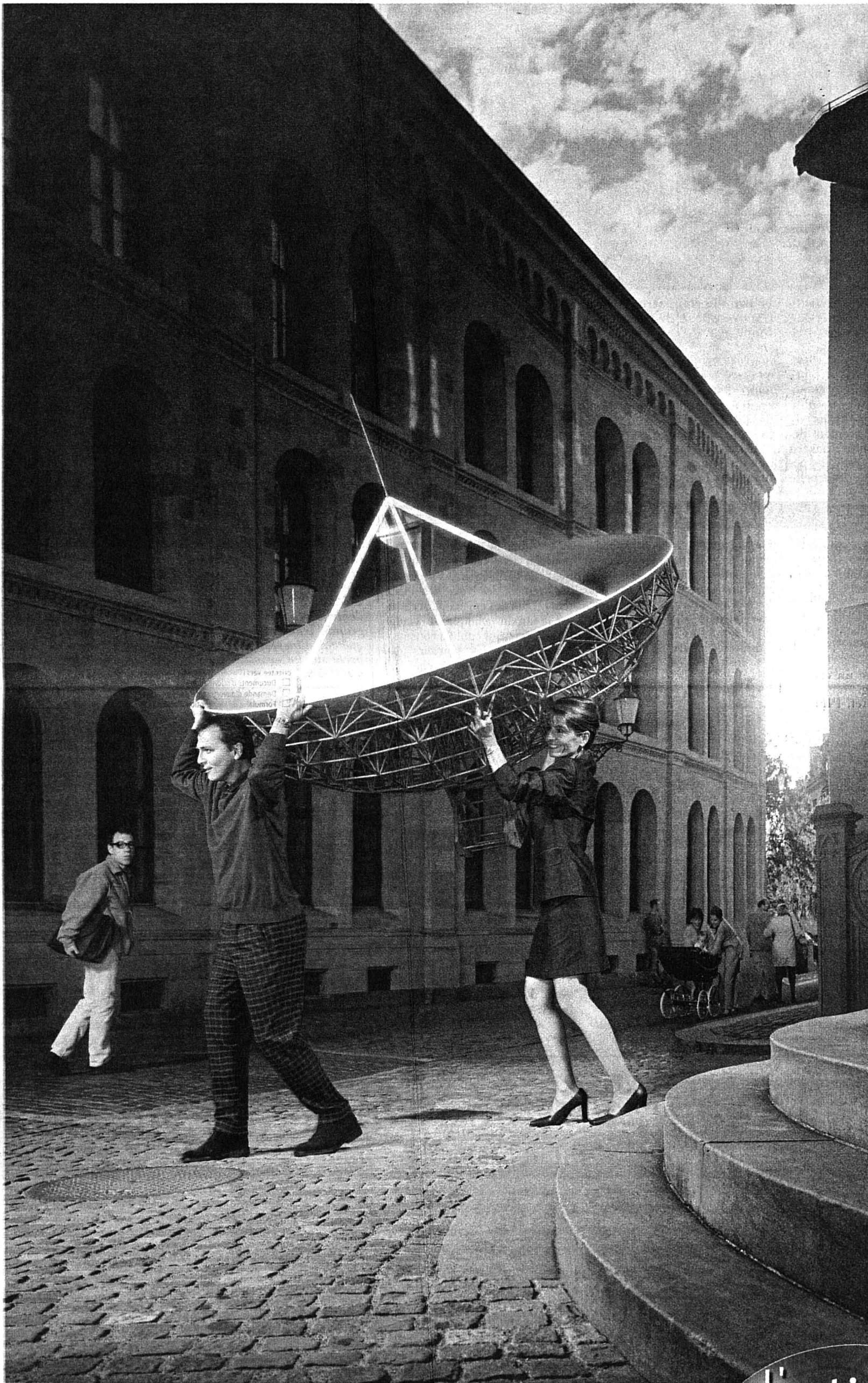
le 27 septembre votons



à la redevance poids lourds liée aux prestations RPLP

# L'action bleue est là!

## Devenez copropriétaire de Swisscom.



Swisscom entre en Bourse. Rendez-vous auprès de votre banque pour souscrire à l'action bleue. Partagez l'avenir avec nous. N'attendez pas! La période de souscription à l'offre d'actions prioritaire prendra fin le 30 septembre 1998.

**Souscrivez jusqu'au 30 septembre: avantages garantis.**

Devenir copropriétaire, rien de plus simple. Avec le bulletin de souscription personnel envoyé automatiquement à toute personne inscrite à l'offre d'actions prioritaire, vous pouvez souscrire des actions Swisscom auprès de votre banque du 16 au 30 septembre 1998, 12 heures. Vous profiterez ainsi d'un traitement prioritaire, d'une attribution équitable et transparente, ainsi que d'un prix d'émission réduit. Si vous n'êtes pas inscrit à l'offre d'actions prioritaire, vous pouvez toutefois bénéficier de l'offre d'actions générale jusqu'au 2 octobre 1998, 14 heures. Pour toute information complémentaire adressez-vous maintenant à votre banque ou téléphonez au

numéro gratuit 0800 800 512.

L'action  
bleue

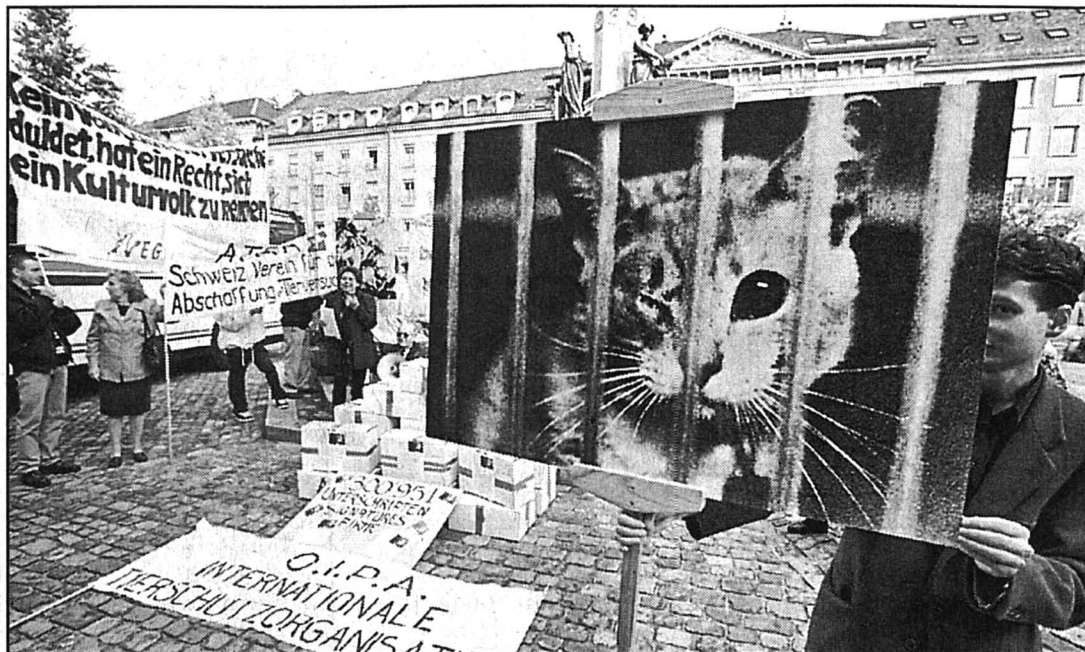
**swisscom**



# Chats Pétition pour faire cesser des expériences

Les défenseurs des animaux ont déposé hier à Berne une pétition munie de 300.951 signatures pour interdire les «expériences cruelles» sur les yeux des chats. La pétition adressée aux Chambres fédérales exige l'arrêt des expériences menées à la Clinique ophtalmologique de l'hôpital universitaire de Zurich. Selon le vétérinaire cantonal, les chats, sous anesthésie, ne souffrent pas.

Les organisations de défense des animaux et pour l'abolition de la vivisection dénoncent les mauvais traitements infligés aux chats: énucléation d'un œil, canules introduites dans l'artère ophtalmique et perfusion, à l'aide d'une pompe, de substances chimiques dans cette même artère, applications d'électrodes dans le globe oculaire et dans le nerf optique et paralysie obtenue avec du Flaxedil. Elles relèvent que ces «cruautés ne servent à rien car les yeux des animaux présentent de grandes différences avec ceux des humains et parce que la cécité artificielle obtenue par énucléation en coupant le nerf optique n'a rien à voir avec une cécité qui survient pour des raisons pathologiques naturelles».



Le poids des signatures, le choc des photos. Les militants antivivisection ont déposé plus de 300.000 paraphe hier à Berne. photo Keystone

Environ un tiers des signatures ont été récoltées en Suisse alémanique, 70.000 en Suisse romande et 40.000 au Tessin, le reste provenant de l'étranger. Ses initiateurs sont la Communauté «Antivivisectionnistes suisses», l'Association suisse pour l'abolition de la vivisection, l'Organisation internationale pour la protection des animaux et la Ligue interfonctionnelle «Médecins pour l'abolition de la vivisection». Les auteurs de la péti-

tion l'ont adressée aux Chambres fédérales afin de suspendre le financement de ces expériences qui provient en partie de la Confédération.

«Les chats ne sentent rien»

Les chats sont sous anesthésie et ne sentent rien lors des expériences, a précisé le vétérinaire cantonal zurichois. De plus, l'œil du chat correspond en de nombreux points à l'organe humain. Ces expériences

se pratiquent depuis six ans et nécessitent en moyenne une dizaine de félins par an. La Commission cantonale pour les expériences sur les animaux a effectué plusieurs contrôles sur place et n'a jamais formulé de critiques, a souligné le vétérinaire. Cette commission, où siègent également trois défenseurs des animaux, a le droit, tout comme l'Office vétérinaire fédéral, de déposer un recours. Mais elle ne l'a jamais fait./ap

# Chirurgie Première greffe d'une main à Lyon

Une équipe de chirurgiens internationaux a réalisé pour la première fois une greffe de la main d'un donneur sur un homme de 48 ans amputé en 1989. L'opération a eu lieu dans la nuit de mercredi à hier à Lyon, a indiqué l'hôpital Edouard Herriot.

La main et la partie inférieure de l'avant-bras du donneur ont été greffées en suturant toutes les artères, veines, nerfs, tendons, muscles et la peau après fixation des deux os de l'avant-bras. L'opération, qui a duré de 10 h à 23 h 30 s'est bien déroulée, précise-t-on à l'hôpital Edouard Herriot. Le patient qui a reçu la greffe est un homme d'affaires australien. Sa main avait dû être amputée en 1989 après un accident de tronçonnage. Le

donneur multiorgane est anonyme. «Actuellement, le patient et le greffon sont dans un état stable et satisfaisant», indique le communiqué de l'hôpital.

L'équipe médicale était composée de spécialistes internationaux en microchirurgie. Elle était dirigée par le professeur français Jean-Michel Dubernard, chef du service de chirurgie de transplantation de l'hôpital Edouard Herriot, et le professeur Earl Owen, directeur du Centre de microchirurgie de Sydney.

Pour l'hôpital Edouard Herriot, avec cette première «un espoir se dessine pour les millions de victimes d'accidents du travail, d'accidents domestiques, rescapés de guerre et des mines et ceux nés avec des malformations congénitales»./ats-afp

# Espace Découverte de deux nouvelles planètes

Des astronomes américains ont découvert, à moins de 150 années-lumière de la Terre, deux nouvelles planètes d'une taille équivalente à celle de Jupiter. Elles sont en orbite autour de deux étoiles similaires à notre Soleil. Ces découvertes portent à douze le nombre de nouvelles planètes dites «extrasolaires» repérées depuis 1995.

Ces nouvelles découvertes ont été réalisées par l'équipe de Geoffrey Marcy et Paul Butler, a annoncé mercredi l'université de San Francisco (Californie). Ces deux astronomes californiens ont au total repéré neuf planètes extrasolaires. La méthode utilisée est à chaque fois identique: les astronomes ont déduit l'existence des deux nouvelles planètes à partir des perturbations observées au télescope sur les étoiles autour desquelles elles gravitent.

Située à 154 années-lumière de la Terre dans la constellation du Cygne, la première d'entre elles, identifiée sous le nom de code HD-187123, tourne sur une orbite très proche de son étoile, à une distance estimée à seulement un 25e de celle séparant notre Soleil de la Terre.

Nettement plus intéressante aux yeux des astronomes, la seconde a été localisée dans la constellation du Verseau à 68 années-lumière de la Terre. D'une taille similaire à Jupiter, HD-210277 est la première planète extrasolaire située à la même distance de son étoile que la Terre l'est du Soleil.

Le prochain pas que l'équipe espère franchir, c'est de découvrir des planètes de la taille de Jupiter situées à de plus grandes distances de leur étoile. Cela pourrait alors suggérer l'existence de systèmes solaires susceptibles d'abriter des planètes similaires à la Terre./ats-afp

# Bande dessinée Les vrais Bidochon veulent un million de dommages-intérêts

Le dossier Bidochon a connu un nouvel épisode hier devant la Cour d'appel de Paris. L'avocate générale a demandé à la juridiction d'infirmier le jugement du 12 mai 1997. Le Tribunal de grande instance de Paris avait débouté une vraie famille Bidochon de sa requête de dommages-intérêts visant Christian Binet, l'auteur de la bande dessinée.

grave le risque de confusion, et sur le caractère grotesque et antipathique des personnages de la bande dessinée que le tribunal avait qualifiés de «pittoresques». L'avocate générale a d'ailleurs expliqué qu'une dame Groseille avait obtenu la condamnation du cinéaste

Etienne Chatilliez, le 3 mai 1989, pour avoir donné ce nom à la grosse dame grotesque de «La vie est un long fleuve tranquille».

La vraie famille Bidochon réside dans le Loiret. Elle réclame non seulement la suppression du nom de Bidochon

dans la bande dessinée, mais également 4 millions de FF (environ un million de francs suisses) de dommages-intérêts. L'auteur de la bande dessinée, publiée depuis 1980, a connu autrefois cette famille. La Cour rendra son arrêt le 30 octobre./ats-afp



«L'utilisation sans autorisation du nom patronymique d'autrui à des fins lucratives ouvre droit à réparation», a dit Isabelle Terrier-Mareuil. La magistrate a ajouté que la famille Bidochon subissait un «préjudice moral non symbolique, dans la mesure où ils justifient avoir souffert de manière constante de l'utilisation de leur nom».

Mme Terrier-Mareuil a insisté sur le caractère rare du patronyme Bidochon, qui ag-

## BRÈVES

### Etats-Unis Exécutions

Deux hommes condamnés à mort ont été exécutés dans la nuit de mercredi à hier aux Etats-Unis. L'un par piqûre au Texas, l'autre sur la chaise électrique en Virginie. Quarante-sept condamnés à mort ont été exécutés depuis le début de l'année aux Etats-Unis./ats-afp

### Procès Hänggi Peines sévères requises

Le verdict du procès des trois Suisses accusés au Guatemala de trafic de drogue est attendu pour aujourd'hui. Mercredi à Puerto Barrios, le procureur José Alberto Lopez

a requis des peines sévères. Il a notamment demandé la peine maximale de 20 ans de prison à l'encontre de Nicolas Hänggi et de Silvio Giovanoli. Le magistrat guatémaltèque demande aussi que l'ancien directeur de Nestlé dans le pays, Andreas Hänggi, soit condamné à dix ans de prison et à une amende de 100.000 quetzals (environ 23.000 francs suisses)./ats

### Titanic Expo à Zurich

Une exposition retracera dès le 10 novembre à Zurich l'épopée tragique du «Titanic», 86 ans après la catastrophe. Quelque 300 objets, authentiques ou reconstitués, qui se trouvaient à bord du navire ainsi que de nombreuses

photos seront présentés sur une surface de 4000 m<sup>2</sup> [two superior]. L'exposition a déjà attiré 1,1 million de personnes à Hambourg au cours des six derniers mois./ats

### Genève Trois ans pour un pédophile

Un employé de banque genevois de 44 ans a été condamné hier à Genève à trois ans d'emprisonnement. Il se livrait à des actes d'ordre sexuel sur des garçons âgés entre 8 et 13 ans. C'est un laboratoire de photos qui, choqué par le contenu d'un film remis par l'accusé pour être développé, a alerté la police. Les photos montraient un garçon de douze ans entièrement nu. Il s'agissait du filleul de l'accusé. «C'est dur d'être tra-

hie comme ça», a déclaré à la barre la mère de l'enfant. Marié et père d'une fillette, l'accusé a encore abusé de son beau-fils qui vivait sous son toit. Ce dernier s'est suicidé à l'âge de 19 ans, cinq mois après l'interpellation de son beau-père./ats

### Japon Thé au cadmium

Neuf personnes travaillant dans le centre de recherches agronomiques de l'université de Kyoto, dans le centre du Japon, sont tombées malades après avoir bu du thé. Selon la police, ce breuvage a été empoisonné au cadmium, un métal très toxique. Aucune des victimes n'a heureusement dû être hospitalisée./ats-reuter

# Indonésie Pêche insolite

Alors que ce poisson «pré-historique» n'était censé survivre que dans l'ouest de l'archipel des Comores, un cœlacanthe a été pêché récemment en Indonésie. La revue «Na-

ture» l'annonce dans son numéro d'hier. Pour les chercheurs, il s'agit évidemment d'une découverte importante. Les cœlacanthes semblent désormais moins rares qu'on ne pensait./ats-afp

## IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA. Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni. Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Val-de-Ruz: Philippe Chopard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Boudry: Stéphane Devaux. Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo. Littoral: Marianne de Reynier, Ivan Radja. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Richard Gafner.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cerviño, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/729 42 42 Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

## Télévision

### Engouement extraordinaire pour la Fed Cup

La finale de la Fed Cup de tennis a littéralement enthousiasmé les téléspectateurs romands. Le week-end dernier, en moyenne un spectateur sur deux a suivi les cinq matches de la rencontre Suisse - Espagne. Un sacré succès.

Le public romand apprécie le tennis et il l'a une nouvelle fois prouvé le week-end dernier. Tant samedi que dimanche dernier, la finale de la Fed Cup de tennis a connu un engouement populaire extraordinaire.



En plus des quelque 12.000 spectateurs présents durant deux jours à Palexpo, 120.000 téléspectateurs ont suivi, en moyenne, tout ou partie des cinq rencontres de cette finale mondiale.

#### Spectateurs fidèles

Le taux d'audience le plus élevé a été enregistré le dimanche, lors du troisième set du dernier simple de cette Fed Cup entre Patty Schnyder et Conchita Martínez avec 155.000 spectateurs. Une manche d'anthologie finalement remportée par l'Espagnole 9-7. Au grand dam de la Baloise, en pleurs...

Les supporteurs suisses ont été particulièrement fidèles puisque malgré le revers concédé lors du quatrième match par Patty Schnyder, après plus de trois heures de jeu, près de 120.000 personnes ont suivi les 56 minutes d'un double fatal et fatidique aux Suissesses. Une pointe à 140.000 spectateurs a même été enregistrée au terme du Téléjournal diffusé sur TSR 1, vers 20 heures.

Avec plus de douze heures de retransmission en direct de Palexpo, la TSR a enregistré l'un des plus forts taux d'audience hors «prime-time» pour une émission de sport diffusée en «live».

Un sacré succès...

FAZ

# Football Un nouveau défi pour Jean-Marc Rufener

Le derby de première ligue entre Serrières et le FCC aura ce soir (20 h) une saveur particulière pour Jean-Marc Rufener. Chauvonnien de pure souche, le nouveau milieu de terrain du club du littoral aura à cœur de briller face à ses anciens coéquipiers.

Richard Gafner

Jean-Marc Rufener, cet «ancien» de La Charrière, qu'il a quittée à la fin de la saison écoulée pour rejoindre Serrières, brûle d'impatience à l'idée d'affronter son ancienne équipe. «Comme toujours, un derby occasionne une motivation supplémentaire, précise-t-il, pour moi surtout qui ai passé deux saisons là-bas, mais aussi pour l'ensemble de mes coéquipiers.»

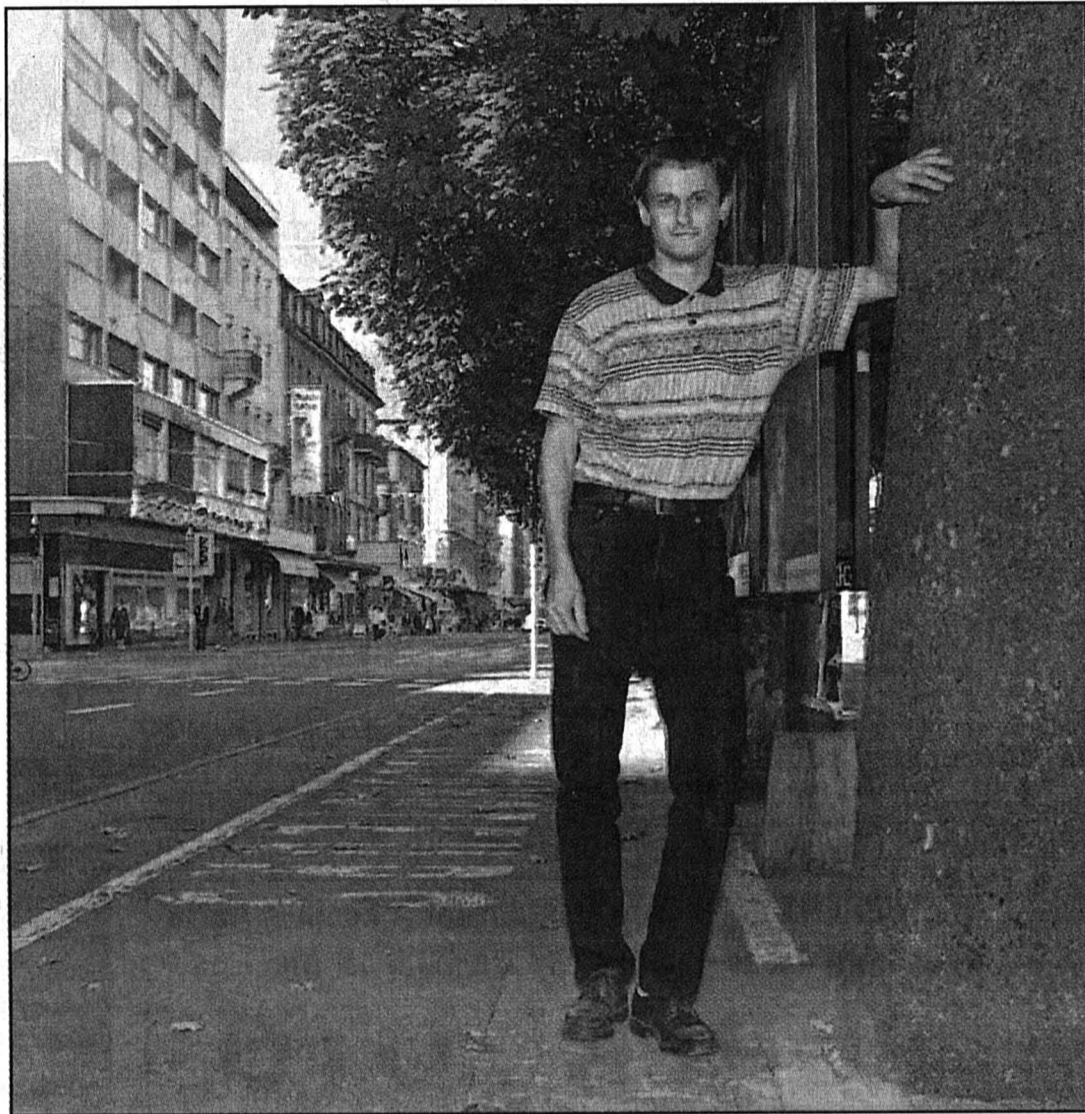
Après quatre ans passés au Locle, puis deux à La Chaux-de-Fonds, ce routinier de la première ligue a donc accepté l'offre des dirigeants serriérois, peu avant la fin de la dernière saison. «Cela faisait six années que j'évoluais dans des équipes qui se battaient contre la relégation. Je voulais jouer dans un groupe plus ambitieux. L'entraîneur de Serrières m'avait déjà contacté quand je jouais au Locle, mais à l'époque, je ne souhaitais qu'une chose, rejoindre le FCC.» La formation de La Charrière ayant connu récemment les difficultés en championnat que l'on sait, Jean-Marc Rufener n'a pas hésité, cette année, à changer d'air.

## Un nommé «Wynton»

Sur les terrains de football, ses coéquipiers ont coutume d'appeler Jean-Marc Rufener «Wynton», en référence au fameux Wynton Rufer, ancien joueur de Zurich, Aarau, Grasshopper, et qui chassait le but à Werder Brême il y a quelques années encore. Rien à voir, pourtant, avec les qualités sportives du Chauvonnien.

«C'est Jacky Epitoux, quand je jouais au Locle, qui

RGA



S'il a quitté le FCC pour Serrières, Jean-Marc Rufener n'en demeure pas moins très attaché à La Chaux-de-Fonds. photo Marchon

En optant pour l'équipe de Serrières, le Chauvonnien savait qu'une place de titulaire ne serait pas acquise

d'avance. Il a d'ailleurs souffert jusqu'ici de quelques difficultés d'adaptation. «Je n'ai pas encore trouvé mes marques, je suis déçu de mes performances, même si j'ai toujours évolué d'entrée de jeu, regrette-t-il. A l'entraînement comme durant les matches, c'est très différent de ce que j'ai connu jusqu'à maintenant. Jamais je n'avais joué dans une aussi bonne équipe.»

#### Un entraîneur exigeant

Et Jean-Marc Rufener de s'expliquer: «Par rapport au FCC, les entraînements me semblent plus soutenus, on y sent davantage d'application. L'approche des rencontres est également différente. Pascal Bassi, qui connaît la première

ligue sur le bout des doigts, est très exigeant, et il sait mettre la pression sur ses joueurs.»

## Aucun souci

Le championnat ne fait que débiter, certes, mais Serrières se trouve actuellement au cinquième rang, à trois points de son adversaire du jour, La Chaux-de-Fonds; une situation qui peut surprendre un peu, étant donné les ambitions des uns et des autres à l'entame de la saison, mais dont Jean-Marc Rufener ne s'inquiète pas trop. «Je sens que l'équipe ne tourne pas à plein

Cette façon de gérer une équipe n'est cependant pas pour déplaire à la nouvelle recrue serriéroise: «L'entraîneur se montre très proche de ses joueurs. Il lui arrive souvent de s'entretenir avec l'un ou l'autre d'entre nous. Voilà quelque chose que je ne connaissais pas et que j'apprécie beaucoup.»

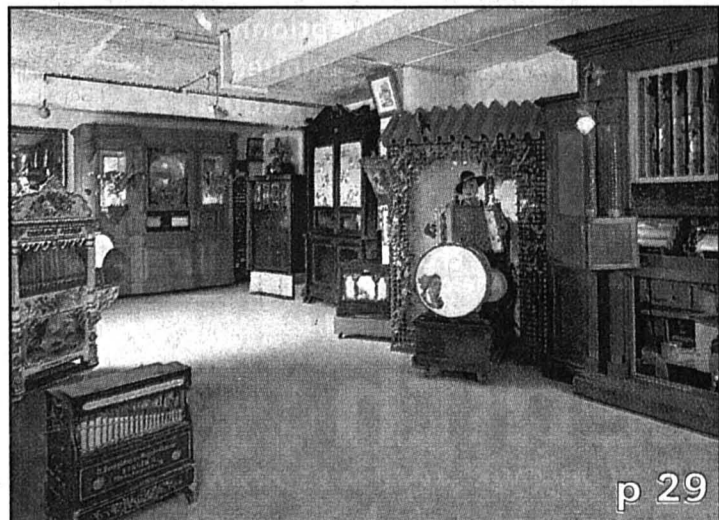
#### Un passé pesant

Quitter le FCC pour Serrières, c'était également, pour Jean-Marc Rufener, se débarrasser de ce qu'il nomme ironiquement «le spectre du glorieux passé», dont La Charrière demeure imprégnée. «A la longue, c'est vraiment pesant. Cela explique en partie que le club ne mise pas vraiment sur une progression régulière de la première équipe.» Dans cette perspective, ce qu'il a découvert à Serrières s'avère très rassurant pour lui. «C'est un petit club sain qui a tout à prouver, et qui fonctionne dans la simplicité, l'humilité. A la longue, il me semble que ce sera payant.»

Que Serrières participe ou non aux finales de promotion, le Chauvonnien ne regrettera pas son choix, assure-t-il. «Mon objectif étant de sans cesse progresser, il était logique de saisir cette opportunité. Et même si je dois perdre ma place de titulaire, dans cette équipe, cela n'aurait rien d'abaissant.» Ambition, modestie? Deux qualités que Jean-Marc Rufener sait fort bien cultiver.

RGA

## Escapade A Sainte-Croix, on ne s'ennuie pas



p 29

Planté à 1100 m d'altitude, le petit village de Sainte-Croix fait le fier, accroché au balcon du Jura vaudois. Outre de superbes randonnées, Sainte-Croix, c'est aussi ses musées, dont l'incontournable musée Baud, à l'Auberson, qui abrite une multitude de chefs d'œuvre de la musique d'autrefois (photo). photo sp

## Concert Swell au Bikini Test

p 30

## Rétrospective Denis de Rougemont à Genève

## Vendanges A fond les carrousels!

## Landeron La Brocante se déballe

p 31

## Cinéma Du rêve à l'action



p 32

Tourné à La Chaux-de-Fonds, «L'amour fou» (photo) sort sur les écrans neuchâtelois mercredi prochain; rencontre avec son réalisateur, Michel Rodde. Ailleurs et malgré les embûches, le Colombien Sergio Cabrera a échafaudé une plaisante «Stratégie de l'escargot», tandis que le cinéaste de Hong Kong Che-Kirk Wong a conservé tout son punch en passant à Hollywood («Big Hit»). photo stalker

Week-end



25, 26 et 27 septembre 1998  
Région invitée: LA TOSCANE  
Commune viticole d'honneur:  
MÔTIERS

**PARADE DES FANFARES**

avec la participation de **FANFARES PRESTIGIEUSES**  
Samedi 26 septembre à 20 heures  
au Stade de la Maladière.  
Places assises et couvertes: Fr. 15.- et 10.-  
Le badge de la Fête donne droit à une place debout.

**GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI**

sur le thème «L'ART EST PUBLIC!»  
Dimanche 27 septembre à 14 h 30.  
Places assises numérotées: Fr. 15.-, 18.- et 20.-  
Places debout: Fr. 10.- (gratuit pour les enfants  
jusqu'à 14 ans).

Location: **Tourisme neuchâtelois-Littoral**, Hôtel des  
Postes, 2000 Neuchâtel, tél. 032/889 68 90.

028-165669/ROC

**VOTATIONS FEDERALES  
DU  
27 SEPTEMBRE 1998**

le Parti socialiste neuchâtelois vous invite à vous rendre  
nombreux aux urnes et il vous recommande de voter

**OUI** à l'initiative AVS

**OUI** à la taxe poids lourds (RPLP)

**NON** à l'initiative Baumann-Denner



Resp. : J-Y Gentil 34194-110

**REPRISE**



Grundig MW 82-100/9  
au lieu de 3580.-  
avec reprise 600.-  
net **2980.-**

SCENE GRUNDIG MW 82-100/9  
Téléviseur à écran 82 cm Megatron au format 16:9,  
technologie de référence 100 Hertz, MegaLight,  
Perfect Clear, Easy Dialog, zoom panoramique verti-  
ble, commutation autom. de format, AIS euro plus,  
multisnormes, Mega-Logic avec 128 pages mémoires,  
système actif à trois canaux, puissance 80 Watt,  
prise VGA, touche Eco, (Lecteur 90x58x56 cm)  
Supplément pour PALplus 400.-  
Options: soch. TTC-MW 8212 398.-  
\*121.-  
Net. les 120 mois plus 22.- (hors de service)

Services "à la carte"  
Les offres alléchantes ne manquent pas en ce moment. Et pourtant, on  
n'achète pas un chat dans un sac. C'est pourquoi Rediffusion est le seul  
dans le secteur de l'électronique de divertissement à offrir ses services à  
la carte. Mais que recèle au juste cette offre intéressante?  
Rediffusion propose à ses clients une vaste palette de prestations. Selon  
le cas, le client peut choisir ce qui lui convient dans cette offre modulaire  
afin de profiter plus rapidement, et aussi plus longtemps, de sa nouvelle  
acquisition. Avant de prendre une décision, nos clients peuvent faire  
appel à notre service conseil des plus compétents.

**REDIFFUSION**  
TV · VIDEO · HIFI · PC

Conseils et services à la carte!  
Rue de l'hôpital 20 à Neuchâtel, Tél. 032 721 30 10 644902-110



**MOTION IS EMOTION.**  
INVITATION À L'EXPOSITION D'AUTOMNE VOLVO.

Cet automne, nous allons faire bouger les choses. En vous présen-  
tant une nouveauté Volvo qui a la passion de la sécurité. En vous  
vantant les mérites de notre modèle spécial et de son équipement

d'une richesse peu commune. En vous invitant à découvrir  
l'Europe sous son plus beau jour. Bref, venez nous voir! Seul, à deux  
ou en famille.



Du 25 au 27 septembre 1998  
de 9 h à 19 h  
(pause de 12 h à 13 h 30)

166381-156

**Avant  
7 heures**  
tout savoir  
grâce au  
service de  
portage à  
domicile.

**L'EXPRESS**

«Ecologie» ou  
«Economie»?

Avec un click vous trouverez  
maintenant tous les supplé-  
ments thématiques publiés  
par les journaux suisses dans  
l'Internet:

[www.supplements.ch](http://www.supplements.ch)



Le guide des suppléments - une offre  
online proposée par Publicitas et Pub-  
limedia.

[www.supplements.ch](http://www.supplements.ch) -  
votre publicité dans le meilleur  
contexte.



Publicitas SA  
Rue St. Maurice 4, 2001 Neuchâtel  
Téléphone 032 729 42 42

**GLETTERENS** Café-Restaurant - Ecole - Abris  
Vendredi 25 septembre 1998 à 20 h 15 précises

**SUPER LOTO**

22 séries pour Fr. 10.-  
Quine: valeur Fr. 50.-  
Double quine: valeur Fr. 50.- + Fr. 30.- en bons d'achat  
Carton: valeur Fr. 120.-, soit Fr. 50.- + Fr. 70.- en bons d'achat  
**MONACO: 3 x valeur Fr. 300.-**

Invitation cordiale à tous: **Société de Tir** 346447-156

**FÊTE DES VENDANGES  
NEUCHÂTEL**

VOS LIGNES DE CONTACTS



**Rentrée tardive  
pour  
le Val-de-Travers**

Service supplémentaire RVT  
Nuit de samedi à dimanche, 26-27 septembre

Neuchâtel, départ 1 h.  
Fleurier, arrivée 1 h 37.

Arrêt à toutes les gares.



**Votre lien permanent  
entre le Val-de-Ruz  
et la place Pury**

Service supplémentaire VR  
Nuit du vendredi 25 au samedi 26 septembre  
Neuchâtel, place Pury dép.:  
23 h 43, 1 h, 2 h 30, 4 h.

Nuit du samedi 26 au dimanche 27 septembre  
Neuchâtel, place Pury, dép.:  
00 h 13, 1 h, 2 h 30, 4 h.

166218-110



Nous fêtons  
nos **10 ans**  
Nous vous offrons  
une remise  
de **10%**

Depuis 10 ans, nous lançons de nouvelles  
assurances-vie alliant la sécurité à la  
performance.

Depuis 10 ans, nous sommes proches des  
préoccupations de nos assurés et leur  
rétrocédons l'une des meilleures participa-  
tions aux excédents de la branche.

Fêtons ces résultats ensemble : jusqu'au 31  
décembre 1998, chaque nouveau contrat  
bénéficie d'une remise exceptionnelle de  
10% sur la première prime annuelle et de  
2,5% sur les primes uniques (jusqu'à  
concurrence de Fr. 2'500.-).

Appelez nous sans tarder  
**0800 800 254**  
numéro gratuit



**Zenith vie**

L'AVENIR AVEC ASSURANCE

Partenaire de la TSR pour le Prix Zenith Vie "Le Rêve de vos 20 ans"

639990-110

Agences en Suisse romande  
Lausanne • Pully • Genève • Neuchâtel • Bienne • Sion • Sierre

Nouveau:  
Baisse  
du taux  
d'intérêt!

De  
**l'argent  
liquide**  
immédiatement?

Appel **GRATUIT** au:  
**0800 814 800**

Lundi - vendredi, 8.00-20.00 h

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 11,8%  
total des frais de Fr. 310.- pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3  
lettre 1 de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour  
effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (Selon la loi sur la  
police du commerce du canton de Neuchâtel.)

**BANQUE Xprocrédit**  
570550-110  
Fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel













**A louer** 164193-126

**cti**  
gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A Neuchâtel**  
Pour le 1<sup>er</sup> octobre 1998

**Appartement de 2 pièces**

avec terrasse, cuisine agencée, tout confort.  
Fr. 790.- + charges

**A louer dès le 1<sup>er</sup> octobre à Boudry**

**DANS UN IMMEUBLE LUXUEUX ET MODERNE**

**Appartement de 4 1/2 pièces**

Cuisine agencée, salle de bains, W.-C., balcon, place de parc dans garage souterrain.  
Loyer inclus place de parc: Fr. 1620.- + charges  
Pour visiter:

RÉGIE IMMOBILIÈRE  
**MULLER & CHRISTE**  
Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 032 / 724 42 40  
MEMBRE UNPI 165278-126

**Neuchâtel**  
Rue Saint-Honoré 2

**Surfaces à louer**  
**280 m<sup>2</sup> (4e étage)**

- Plein centre, excellente situation
- Ascenseurs
- Sanitaires installés
- Libre de suite

**Winterthur-Assurances**  
Service immobilier  
Georges Aubry / md  
Tél. 032 723 09 00 ou 723 09 01 (après-midi)  
www.immopool.ch/vw

**winterthur**  
368267-126

**A louer** 161912-126

**cti**  
gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A Bôle**  
Pour tout de suite.

**Appartement de 4 pièces**

avec terrasse, cuisine agencée, tout confort.  
Fr. 1190.- + charges.

**Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire**  
**CJRC**  
2340 Le Noirmont

**Offre à louer dès le 1<sup>er</sup> octobre 1998**  
**appartement de fonction de 4 pièces**

cuisine équipée, deux salles de bains, place de parc dans garage. Cette offre s'adresse à un couple non fumeur et sans animaux, à même de respecter la tranquillité de ce milieu hospitalier et pouvant assurer des tâches d'aide-conciergerie à raison d'un taux d'occupation moyen de 30%, en échange d'un loyer modéré et d'une indemnité forfaitaire.

**Renseignements et cahier des charges:**  
CJRC - M. J.-J. Desbœufs, Directeur,  
tél. 032 957 51 11 (heures de bureau).

14-20325/4x4

**A LOUER**

A Neuchâtel/Serrières avec vue magnifique sur le lac et les Alpes

**Appartement de 3 pièces**

Entièrement rénové, cuisine agencée habitable, grand balcon.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> octobre.  
Loyer mensuel Fr. 1320.- y compris garage individuel + charges. 166199-126

**FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR**  
Tél. (032) 722 14 60

A louer au plus vite à Hauterive, Verger l'Ecuyer 8

**Appartement de 5 pièces**

Cheminée, salle de bains et salle de douche, balcon et cave.  
Loyer Fr. 1777.50 + Fr. 137.- de charges.  
Si l'appartement est loué pour le 1<sup>er</sup> octobre, nous offrons un mois de location gratuite.  
Tél. 032/753 28 95. 166069-126

**A LOUER dans villa locative à Pesieux**

**Appartement 5 pièces**

Cuisine agencée, cheminée de salon, balcon, vue, 2 places de parc. Libre le 1<sup>er</sup> décembre 1998.  
Loyer Fr. 2000.- charges comprises.  
Tél. 079/240 27 11. 164095-126

**A louer** 164217-126

**cti**  
gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A NEUCHÂTEL**  
**Rue des Troncs**  
Pour le 1<sup>er</sup> octobre 1998

**Appartement 2 pièces de 50 m<sup>2</sup>**

Cuisine agencée, tout confort, vue sur le lac.  
Fr. 690.- + charges 161872-126

**A louer Immeuble Chambre du Commerce**  
**BUREAUX 4 PIÈCES (80 m<sup>2</sup>)**

Place de parc.  
Tél. 079/413 57 37. 164217-126

**A louer dès le 1<sup>er</sup> octobre 1998 à Hauterive**

**DANS UN IMMEUBLE LUXUEUX ET MODERNE**

**Un joli studio**

Cuisine agencée séparée, salle de bains, cave.  
Avec accès direct au bord du lac.  
Loyer: Fr. 790.- + charges.

**A louer tout de suite ou à convenir:**

**Local administratif**  
environ 48 m<sup>2</sup>  
sous les toits, poutres apparentes, W.-C. lavabo.  
Loyer: Fr. 1000.- + charges.  
Pour visiter:

RÉGIE IMMOBILIÈRE  
**MULLER & CHRISTE**  
Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 032 / 724 42 40  
MEMBRE UNPI

**DONNEZ DU SANG SAUVEZ DES VIES**

**À LOUER À BEVAIX Vy-d'Etra 9**  
Pour entrée à convenir

**4 PIÈCES** rénovées.  
Téléphone 032/724 22 52. 162310-126

Aux Bains de Saillon

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

Plusieurs studios meublés, dès Fr. 125.000.-

**A louer à la semaine:**  
studio Fr. 350.-/380.-  
duplex Fr. 550.-

Tél. 027/744 25 18 le matin, 079/637 45 89

**A louer dès le 1<sup>er</sup> octobre à Boudry**

**DANS UN IMMEUBLE LUXUEUX ET MODERNE**

**Appartement de 4 1/2 pièces**

Cuisine agencée, salle de bains, W.-C., balcon, place de parc dans garage souterrain.  
Loyer inclus place de parc: Fr. 1660.- + charges  
Pour visiter:

RÉGIE IMMOBILIÈRE  
**MULLER & CHRISTE**  
Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 032 / 724 42 40  
MEMBRE UNPI 165276-126

**A louer** 161908-126

**cti**  
gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A Neuchâtel Quartier Serrières**  
Tout de suite ou pour date à convenir

**Studio meublé Fr. 550. + charges**  
**Studio Fr. 450. + charges**  
**2 pièces Fr. 690. + charges**

Cuisine agencée, tout confort, vue sur le lac.

**SAARS 83 NEUCHÂTEL**

Immeuble entièrement rénové.  
A louer, tout de suite ou à convenir

**Appartements de 2 et 3 pièces**  
Avec balcon.

**5 1/2 pièces**  
Avec terrasse et cheminée de salon.

Pour visiter un appartement:  
☎ 079/324 03 85

**Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.**  
Avenue Léopold-Robert 67  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 032 / 910 92 30 34360-126

**FIDIMMOBIL**  
Agence Immobilière et commerciale SA

**A louer**  
pour le 1<sup>er</sup> octobre 1998  
Rue du Roc 3 à Neuchâtel  
Proche de la Gare

**STUDIO avec vue**

Cuisinette non agencée, salle de bains/W.-C.  
Contact: Mlle Orsi.  
Ligne directe: **032/729 00 62**

**Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL**

**Sous-les-Vignes 3 à Saint-Blaise**

**Appartements de 3 pièces**

- Loyer: dès Fr. 893.- charges comprises.

Pour renseignements et visites:

**SERIMO**  
Serimo Service Immobilier SA  
Giacomettistr. 24, 3000 Berne 31  
Téléphone 031 / 352 57 11

**A louer de suite ou à convenir à Boudry**

**DANS UN IMMEUBLE LUXUEUX ET MODERNE**

**Appartement de 4 1/2 pièces**

cuisine agencée, salle de bains, W.-C., balcon, place de parc dans garage souterrain.  
Loyer inclus place de parc: Fr. 1720.- + charges.  
Pour visiter:

RÉGIE IMMOBILIÈRE  
**MULLER & CHRISTE**  
Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 032 / 724 42 40  
MEMBRE UNPI 165279-126

**VIGIER**

**A louer à Péry**  
à 10 minutes du centre de Bienne

dans quartier calme et ensoleillé, idéal pour les enfants (grandes places de jeux aménagées) école à proximité

**un appartement de 4 1/2 pièces, 97 m<sup>2</sup>**

avec jardin d'hiver, cuisine moderne, salle de bains/WC + douche/WC, armoires murales, réduit, grande cave avec prise électr., Fr. 1200.- + charges Fr. 160.-;

**un appartement 1 1/2 pièce, 38 m<sup>2</sup>**

tout confort;  
Fr. 554.- + charges Fr. 805.-.

Caisse de pension Vigier  
2603 Péry  
Tél. 032 4850326

06-212919/4x4

**A louer à Corgémont**

**Locaux de fabrication**  
dès 500 m<sup>2</sup> et 600 m<sup>2</sup> bureaux, surface partielle possible, grue de 10 t.

Pour renseignements:  
Tél. 032/489 12 22  
ou 01/830 55 33. 411210-126

**GERBER + OTT AG**  
Seestrass 104 8820 Wädenswil  
Telefon 01/7809703 Fax 01/7807571 Mitglied VPS

**tulux**  
Tulux Beauclerc SA  
2016 Cortaillod

**Vous ne vendez pas seulement - vous persuadez!**  
Le bon éclairage est un facteur considérable dans tout objet de quelle sorte et fonction que ce soit. Vous apportez des solutions bien étudiées à des questions d'éclairage. Vous tirez profit de votre expérience comme monteur électricien ou dessinateur électricien ainsi que dans le cas idéal de vos connaissances spécifiques en technique de l'éclairage et planification.

Vous ne remplissez pas toutes les conditions ci-dessus? En ce cas vous bénéficierez d'une formation spécifique. Une éventuelle formation continue dans le commercial et des connaissances d'allemand sont un atout supplémentaire. Nous vous proposons un poste de

**conseiller technique du service extérieur**  
(région: cantons de NE/FR/JU)

Il est libre à vous d'apporter dans votre travail quotidien votre savoir-faire professionnel, votre richesse d'idées et votre sens de l'esthétique. Un poste qui répond à toutes les aspirations en matière d'indépendance, d'organisation, d'initiative et où votre engagement trouve une récompense à la hauteur.

Une entreprise de tout premier rang du secteur de l'éclairage attend votre travail convaincant. Notre conseiller M. X. Ott reçoit volontiers votre dossier de candidature avec photo.

192-755058/4x4

**Personalberatung · Stellenberatung für Fach- und Führungspersonal**

**LEADER** dans notre branche, nous voulons renforcer notre organisation de vente dans la région du Val-de-Ruz.

**Nous cherchons une conseillère de vente à temps partiel**

**Si vous: Aimez les contacts et travailler de manière indépendante. Etes dynamique. Pouvez mettre à disposition un endroit de réception approprié pour la clientèle vous êtes notre collaboratrice**

En plus des conditions d'engagement propres à une entreprise moderne, nous offrons:

- L'appui constant de notre chef d'agence.
- La formation de base et continue que nécessite cette fonction.
- Un environnement professionnel vous permettant de vous réaliser pleinement.

Si vous êtes intéressée à une telle fonction, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre offre de service, accompagnée d'un curriculum vitae à: **Helvetia, à l'attention de M. Barthod, rue du Concert 6, 2000 Neuchâtel.** 645322-236

Helvetia - une organisation d'Helsana Assurances SA

**Helvetia**  
Pour votre santé.

**AIDEZ CELUI QUI A BESOIN**  
**DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!**

**Marché de l'emploi**  
Paraît chaque jour, du lundi au vendredi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

**PARTNER Job**  
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs entreprises de la région, nous cherchons des

**Charpentiers**  
Titulaires d'un CFC, avec 5 ans d'expérience dans la branche.  
Aptes à travailler de façon autonome, vous êtes à même de tracer, tailler et poser. Suisse ou au bénéfice d'un permis C.

**Menuisiers**  
Structures nouvelles et rénovation. Titulaires d'un CFC ou quelques années d'expérience en atelier.  
Autonomes et organisés, vous êtes Suisse ou au bénéfice d'un permis C, ainsi que d'un véhicule. Alors n'hésitez pas à contacter **Sonia Gianni.**

Rue St-Maurice 2  
2001 Neuchâtel  
Tél. 032/725 44 44

**Temporaire et stable**

3-635-235

# Escapade Sainte-Croix, charmant petit village où l'on ne porte jamais sa croix

Qu'il y a du monde au balcon du Jura vaudois! Planté à 1100 m d'altitude, Sainte-Croix réserve en effet des trésors de découvertes aux touristes qui y grimpent. De plus, la nature riche et accessible du site permet de folâtrer au calme. Été comme hiver, il y a des choses à faire et à voir à Sainte-Croix, un village où l'on ne porte jamais sa croix!

Saviez-vous qu'au début du siècle, Sainte-Croix était un des lieux de sports d'hiver parmi les plus fréquentés de Suisse? Une clientèle internationale venait y pratiquer des sports à la mode, tel le ski, la luge, le bob, le patinage et même le golf. Aujourd'hui, ce village de plus de 4500 habitants constitue le centre de villégiature, été comme hiver, du Jura vaudois.

Mais Sainte-Croix, c'est aussi la capitale de la boîte à musique. A l'Auberson, le musée Baud contient une célèbre collection rassemblée par une famille de passionnés, dont le hobby est également un métier depuis trois générations, effectuant aujourd'hui encore la restauration et la réparation de boîtes à musique provenant des quatre coins du monde. Ouvert en 1955, le musée présente des œuvres réalisées par les générations passées, souvent avec un outillage rudimentaire. Deux grandes salles abritent une collection extraordinaire de 55



Au début du siècle, Sainte-Croix était l'un des lieux de sport d'hiver les plus fréquentés de notre pays. photo sp

pièces, qui représentent près de deux siècles de musique mécanique. Cartels, tabatières, instruments à vent, serinettes, orgues de foires, orchestrions, pianos, pièces à disques ou rouleaux perforés, boîtes à musique et automates, autant de chefs-d'œuvre qui valent le détour.

#### Quelques pas de danse...

Situé dans les anciennes usines Paillard, à Sainte-Croix, le Centre international de la

mécanique d'art vaut, lui aussi, qu'on s'y arrête. Témoin vivant du passé glorieux de la région, il offre une présentation extrêmement intéressante de son évolution technique et artisanale. Au fil de la visite, qui dure une heure, on découvre l'art de la fabrication d'une boîte à musique, dont on peut écouter les notes. On assiste également à un spectacle des automates mécaniques. Impressionnant, cet acrobate qui se soulève dans les airs en jonglant avec une chaise!

Le musée Cima propose encore d'autres objets de mécanique de précision, tels des phonographes, des appareils de radio et des tourne-disques fabriqués à Sainte-Croix sont par ailleurs exposés. Avant de remonter le temps, les plus audacieux peuvent se laisser aller à quelques pas de danse dans la salle des orchestres mécaniques, ces grandes musiques de foire qui faisaient déjà danser nos aïeux.

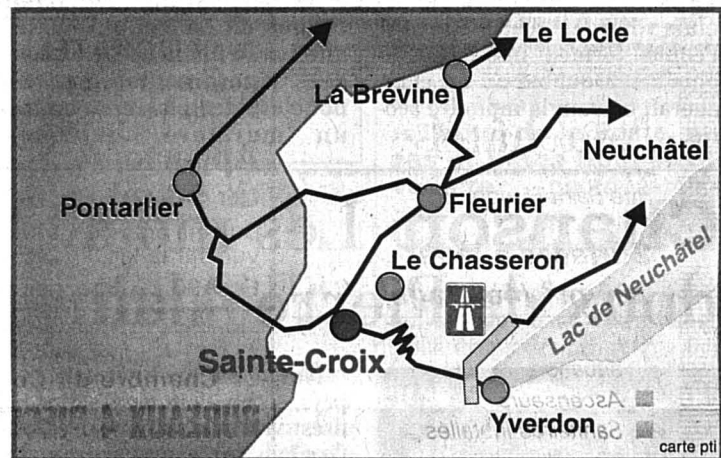
Corinne Tschanz

## De superbes randonnées

Avec ses 250 km de chemins pédestres et ses 20 métraires — qui servent de délicieuses spécialités jurassiennes — Sainte-Croix est le paradis des randonnées. Nous vous en présentons trois.

- **Le Chasseron:** traversez Sainte-Croix, montez jusqu'au hameau des Praises puis, à flanc de coteau du Mont Cochet, vous atteignez le refuge de la Casba, les Avattes et son restaurant. De là, dernier effort pour arriver sur la crête des Petites Roches que vous longez, jouissant d'un superbe coup d'œil, notamment sur le lac de Neuchâtel. Un peu plus loin, une bifurcation vous permet de gravir les derniers mètres jusqu'au Chasseron ou de redescendre sur Les Rasses ou Bullet, d'où un bus vous reconduit à Sainte-Croix. / ctz

avant de retourner à Sainte-Croix par Les Rasses ou de rejoindre les métraires du Mont-de-la-Mayaz ou du Sollier.



## Bacchus Pour tomber pile à tous les coups

Le Dussert-Gerber nouveau, dix-neuvième du nom, vient d'arriver! Les amateurs de commentaires parfois impertinents voire iconoclastes vont se régaler. Ce «Guide des vins de France» porte le millésime 1999, vous pourrez donc y trouver les vins retenus par Patrick Dussert-Gerber jusque



et y compris — tout dépend des climats et cépages bien entendu — ceux de la récolte 1997. Outre le point fort du guide, c'est-à-dire une large sélection commentée de vins de toutes les régions de France, l'auteur s'est livré à de nombreuses analyses, région par région, d'appréciations sur la valeur des millésimes ou la politique de prix des producteurs.

Avec un franc-parler rare dans ce type d'ouvrage, Patrick Dussert-Gerber n'hésite pas à s'attaquer aux mythes, notamment aux prix parfois délirants atteints par certains crus dont la renommée dépasse largement les qualités réelles. Bref, un bon compagnon de route — par ailleurs devenu un énorme succès de librairie — pour partir à la découverte gourmande des vignobles de France.

Jacques Girard

● Ed. Albin Michel, Paris, 636 pages.

## Table Gâteaux de foie aux queues de langoustines

**Pour 4 personnes:** 200g de foie de volaille frais; 1 gousse d'ail; 40g de farine; 3 œufs et 3 jaunes; 6dl de crème 35%; 20g de beurre; 12 langoustines entières; 10g de concentré de tomates; 5cl d'huile d'olive; 1 oignon; 3dl de bouillon de légumes; 1cl de cognac; 1 poivron rouge; sel, poivre, muscade et tabasco. **Coût:** 40 francs. **Préparation:** 2h.

**Déroulement de la recette:** décortiquez les langoustines et retirez l'intestin. Conservez les queues au frais, concassez les carcasses et colorez-les à l'huile. Ajoutez le concentré de tomate et faites pincer 5min à feu doux. Ajoutez le bouillon et cuisez doucement durant 30min, passez à travers une passoire fine. Passez le poivron



Un plat de fête très fin, simple à réaliser. photo N. Graf

me et écrasé, la farine, les œufs et le reste de crème. Mixez légèrement, salez, poivrez et muscadez. Beurrez 4 petits ramequins et remplissez-les de la masse. Dans un plat à gratin rempli d'eau bouillante, cuisez au four à 150° durant 30min. Dorez les queues de langoustines à l'huile d'olive bien chaude 2min par face, salez, poivrez. Réchauffez la sauce et ajoutez le cognac. Dressez sur assiettes en plaçant un gâteau démoulé au centre, 3 queues de langoustines

sur un côté et la sauce de l'autre. Nappez les gâteaux de sauce.

**Equilibre alimentaire:** 620 cal/personne (protides 28%, lipides 56%, glucides 16%). **Vin suggéré:** Bourgogne blanc, type Meursault.

NIJ

## Nuits branchées A Neuchâtel

Ce week-end, on va s'éclater à Neuchâtel, Fête des Vendanges oblige. Si vous cherchez de l'ambiance, rendez-vous sur la place du Coq-d'Inde, où une dizaine de stands distilleront la meilleure des bonnes humeurs, véritable cocktail de cuisine internationale, où même la côtelette n'est pas oubliée! Du côté du bar de l'Univers, ne manquez pas le stand du Paprika, qui remporterait haut la main le 1er prix de la décoration si un tel



Pour une Fête des Vendanges branchée, rendez-vous au Coq-d'Inde. photo a

concours existait. Sous une tente qui fait penser à celle d'un sultan, on savoure d'excellents mets indiens. Déjà l'an dernier, la foule se pressait, attirée par les fumets s'envolant des grosses marmites plantées sur des feux de bois à l'entrée du stand. De l'autre côté de la place, ambiance portugaise avec Sousa et ses vins, ses grillades et ses fritures. Le centre du Coq-d'Inde proposera, quant à lui, des mets brésiliens, turcs, asiatiques, des douceurs et des côtelettes!

Corinne Tschanz

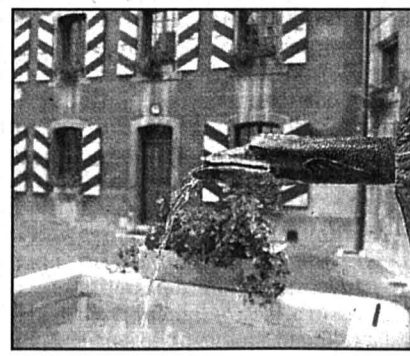
## Avis de recherche

«Avis de recherche» propose un «Lieu mystère» à découvrir.

Un tirage au sort désignera un gagnant, qui recevra un billet de 20 francs. **Réponse jusqu'au 30 septembre** à: Concours Avis de recherche, L'Express-L'Impartial, Magazine, Pierre-à-Mazel 39, 2000 Neuchâtel ou rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. / réd

**Daisy Vassella du Locle, gagne 20 francs pour avoir reconnu la semaine passée la statue de Francillon (1838-1900), à Saint-Imier.**

## La question à 20 francs



## EN BREF

■ **LE GADGET.** La boîte triangulaire a des allures de toblerone, mais on peut l'ouvrir sans craindre la crise de foie. Pas trace de chocolat en elle, mais quinze crayons de papier, qui auront encore meilleure mine une fois taillés. Petit raffinement, ils portent tous la même livrée fleurie que leur abri de carton.

Un petit stock utile et très décoratif, à laisser «traîner» à portée de main... / dbo

● **Pier Import, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.** Moins de 5 francs.

■ **AU MARCHÉ.** Pan! Avec la saison de la chasse qui vient de démarrer, les choux de Bruxelles ont la vedette, avec leur sympathique goût de noisette. A l'achat, il est recommandé de choisir des choux de Bruxelles bien frais, car ceux qui sont plus «avancés» risquent d'avoir un désagréable goût de choux. Ils doivent par ailleurs être petits, fermes, avec des feuilles bien serrées. Dédaignez ceux qui tournent au jaune ou au brun et ceux qui ont les feuilles décollées. Si les choux de Bruxelles se conservent parfaitement bien durant plusieurs jours, il est toutefois préférable de les acheter le jour où vous en avez réellement besoin. A la préparation, coupez les queues et enlevez les premières feuilles.

CTZ









# Fusions

Fusions d'entreprises, fusions bancaires, fusions de sociétés! Fusion, mot magique, tout-puissant de la fin de ce siècle. Il y a mille ans, l'homme était déjà à la recherche de la fusion, ce qui développa d'ailleurs des mouvements philosophiques divers.

Etymologiquement, fusion tire sa racine du latin fusio: fondre de fundere. Voire foison et fuser. Fuser, c'est se répandre en fondant, dérivé savant du latin fusus, participe passé de fundere.

Dans le dictionnaire sous le mot fusion, nous lisons ceci:

«N.F. lat. fusio (1) passage d'un corps solide à l'état liquide sous l'action de la chaleur (mélange en fusion). (2) Fig. Réunion, combinaison étroite (de deux éléments, de deux groupes). Fusion de deux parties. Fusion de sociétés: Réunion de sociétés indépendantes qui regroupent leurs biens sociaux et forment une nouvelle entité juridique. (3) Phys. Nucl. Union de plusieurs atomes légers en un atome plus lourd, se produisant à très haute température et donnant un grand dégagement d'énergie».

De la fusion, naît la profusion, qui signifie: «se répandre au dehors».

La fusion s'actionne par friction de: «frictare: frottement» d'où élévation de température qui libère de nouvelles particules.

La fusion transforme: elle change les formes. Elle double la potentialité: diffusion ou double fusion. La fusion transforme, la transfusion re-forme: la transfusion transporte l'espoir.

Les mots parlent, ils expriment, ils racontent l'histoire. Il y a eu fusion puis diffusion des langages et maintenant fusion; par exemple la technologie se véhicule en anglais, et cela sur tout le globe.

Fondateur, fondation vient de fundare: fonder, à ne pas confondre avec fundere: fondre. Fusion vient du latin dont la racine est: fundus. Voire: Fond. En 1100 on disait: Funz, puis fons; fonds XVe du latin fundus, au double sens: fond d'un objet et fonds de terre, pour lequel a été spécialisée la graphie: Fonds. Quant à «chaux» (chaux, XIIe) du latin Calx à l'acc. Caleem. Voire: Chauler: Amender un sol avec de la chaux pour lutter contre l'acidité. Détruire les parasites.

A La Chaux-de-Fonds ou «Calx-Funz», on a amendé la terre en profondeur, on l'a brûlée et sous l'effet de la fusion on a reconstruit avec une nouvelle énergie. Si un parasite dangereux s'introduit dans la ruche, les abeilles dans un va-et-vient incessant chauffent l'intérieur et l'ennemi meurt.

La fusion provoque la diffusion cela veut dire: fondre la matière, c'est la répandre au dehors. Par la fusion, l'échauffement, les abeilles purifient la ruche; elles chassent l'intrus.

En 1794, la fusion a uni les Chaux-de-Fonnières face à l'adversité et ils ont vaincu!

A la commémoration du centième anniversaire de l'incendie, en 1894, le président d'organisation, Arnold Robert, déclara: «Pendant cette période de cent années, La Chaux-de-Fonds a eu ses années d'abondance et ses années de disette; elle a eu et elle les a maintenant, ses jours sombres, l'angoisse pour le présent, l'inquiétude pour l'avenir. Au lendemain de 1794, nos ancêtres ont poussé ce cri de toutes les batailles: Haut les cœurs! En avant! Et ils ont vaincu. Que ce soit le nôtre en 1894 et nous serons vainqueurs. Car l'esprit public et l'union conduisent au triomphe, l'égoïsme à la ruine».

Que ce soit le nôtre en 1998. Amendons notre sol, notre mentalité qui s'est figée. Autorités, patrons, chefs, citoyens et citoyennes, levez la tête! L'infiniment grand existe à partir de l'infiniment petit. Grand ne méprise pas le petit! Petit ne haït pas le grand! Car le travail apporte le progrès qui conduit à l'industrie qui vient du mot «activité». La ruche active laisse les portes ouvertes quand vient le printemps. C'est la pluie du printemps, la pluie du ciel qui fait croître les fleurs qui nourrissent les abeilles.

Wet Sand Moved About/Set upon the table. Ou autrement dit: Fusionne le sable à l'eau! ou encore: électrifie le statique avec le mouvement! Puis: façonne-le sur la table. Table: planche, tablier. A La Chaux-de-Fonds, il y a du pain sur la planche!

Chaque mot à sa place, chaque place une histoire, à nous de la découvrir. Et si pour vous ces écrits n'ont aucun sens faites-vous une infusion!

Pascal Baudrey  
 La Chaux-de-Fonds

## Buskers festival: pourquoi une prolongation nocturne?

Nous avons récemment pu lire dans vos colonnes que le Buskers festival, à Neuchâtel, avait obtenu cette année une prolongation d'une heure durant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, soit jusqu'à une heure du matin pour la musique au lieu de minuit comme les années précédentes. Les stands quant à eux pouvaient être ouverts jusqu'à deux heures du matin. Les habitants et commerçants du centre-ville n'avaient en outre pas de quoi se faire du souci pour leurs oreilles sensibles étant donné que la musique amplifiée était prohibée.

Au nom de notre association, je me permets de m'étonner que nos autorités et que l'organisateur du festival ne nous aient pas consultés avant d'autoriser l'extension de cette manifestation. Ignore-t-on encore les graves problèmes de tapage nocturne et de vandalisme du centre-ville? Précisons que la musique avait été en fait autorisée jusqu'à 1 heure 30 du matin et non 1 heure comme annoncé dans la presse. En outre quelques groupes de musiciens utilisaient bel et bien un matériel d'amplification.

Les habitants du centre-ville, même s'ils ne représentent qu'une minorité des habitants de notre commune, ont droit à un repos nocturne de durée normale. Imagine-t-on bien ce que représente une foule qui applaudit et siffle un groupe de musiciens à heure et demie du matin? Sait-on comment se passe une fermeture de stand à 2 heures du matin? Les habitants du centre-ville devront-ils émigrer durant le week-end des buskers comme ils le font durant la Fête des vendanges ou doivent-ils prier le ciel que des trombes d'eau tempèrent et l'enthousiasme des musiciens et des spectateurs?

Nous invitons par conséquent nos autorités et l'organisateur de ce festival à réfléchir à la question pour l'année prochaine. Cette manifestation peut animer agréablement notre ville durant la journée et en soirée. Inutile qu'elle mette nos nerfs à vif durant la nuit.

Au nom de l'association «Vivre à Neuchâtel»  
 Le président:  
 Jean-Bernard  
 Neuenschwander

# Asile: trop c'est trop!

L'ambiance générale, on le sait, n'est pas très favorable aux requérants d'asile. Certains mouvements d'opinion exploitent habilement cette situation dans un sens xénophobe. Après s'être stabilisé autour d'une vingtaine de milliers par an, le nombre de requérants pourrait, surtout à cause des violences au Kosovo, dépasser en 1998 les 30.000. Cela a suffi pour provoquer un esprit de panique dans la classe politique dominante, sous la pression de l'UDC de Christoph Blocher. A la fin de leur session de juin, les Chambres fédérales ont adopté deux objets concernant l'asile et les réfugiés: une révision totale de la loi sur l'asile, et un arrêté fédéral urgent, permettant d'en appliquer les points principaux dès le 1er juillet.

Le souci premier a été, une fois de plus, de rendre la Suisse moins attractive, de restreindre les droits des requérants et de limiter l'accès à la procédure d'asile. Dans le discours officiel, il s'agit de lutter contre les abus. Mais au vu des restrictions décidées, on se dit que, pour le Parlement, il y a bien peu de requérants qui n'abusent pas! La procédure d'asile devient une véritable procédure d'exception. C'est pourquoi les organisations s'occupant des requérants d'asile et des réfugiés, dont



L'ambiance générale n'est pas favorable aux requérants d'asile. photo a

surtout Coordination asile Suisse, diverses œuvres d'entraide et les partis de gauche ont décidé de lancer un double référendum contre ces décisions parlementaires. Ces mouvements devront donc réunir 50.000 signatures jusqu'à début octobre.

Du point de vue des changements, il y a d'abord une série de restrictions aux règles de procédure habituelles. Mais c'est surtout les restrictions de l'accès à la procédure d'asile qui font problème. En cas de protection provisoire collective («réfugiés de la violence»), les réfugiés persécutés individuellement ne pourront demander l'asile qu'après cinq ans. En attendant, ils de-

vront demeurer dans un statut précaire, sans garantie que leur cause soit encore attendue. Par ailleurs, deux nouvelles clauses de non-entrée en matière ont été décidées: l'accès est refusé, sauf exception, aux requérants qui sont sans papiers (ils ont 48 heures pour les présenter ou pour rendre plausible leur absence!), ainsi qu'à ceux qui sont entrés illégalement en Suisse et qui ne s'annoncent pas immédiatement aux autorités. Ces décisions de non-entrée en matière se prennent en procédure très rapide: le délai de recours est de 24 heures!

Ces nouvelles décisions constituent un véritable démantèlement du droit d'asile. Elles soupçonnent

les requérants d'asile d'abuser continuellement. Mais elles ne toucheront pas ceux qui abusent vraiment: les trafiquants de drogues, les fraudeurs s'arrangent toujours pour avoir des papiers en règle! Elles menacent donc surtout les plus fragiles, les plus touchés, les traumatisés, auxquels on impose des exigences incroyables. «Fuir la torture? Echapper aux violeurs? D'accord, mais pas sans vos papiers, s'il vous plaît, et tout de suite!»

La situation est tragique: nous sommes en train de nous interroger sur notre passé d'il y a un demi-siècle, sur l'attitude de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, mais que dira-t-on dans cinquante ans de ce qui se passe maintenant? Trop c'est trop! Nous avons signé le référendum et le soutenons activement. Les décisions parlementaires doivent être discutées et le peuple suisse doit avoir l'occasion de se prononcer sur ce sujet. C'est pourquoi, si, ces prochaines semaines, vous voyez un stand de récolte de signatures, notamment le 27 septembre à l'occasion des votations fédérales, réfléchissez deux fois avant de le contourner, arrêtez-vous, informez-vous - et il en résultera peut-être une signature!

Marianne et Pierre Bühler  
 Neuchâtel

## Il est difficile de comprendre

En tant que Suisse, éléctrice et contribuable, je paye des impôts, je vis dans un état de droit où la liberté d'expression existe encore même si elle se dégrade. J'use donc de cette liberté pour dire mon opinion, dire tout haut ce que trop de citoyens disent tout bas.

En tant que pays industrialisé, la Suisse finance l'aide humanitaire, l'aide au développement et à la coopération technique à l'étranger. C'est un devoir. Mais en plus, notre riche petite Suisse distribue des centaines de millions pour aider des pays étrangers en difficulté, même à ceux qui ont de l'argent pour acheter des armes et faire la guerre.

Ici, je pense que, en plus de l'aide financière, il serait bon de mettre certains chefs d'Etat devant leurs responsabilités. En plus, notre riche pays dépense depuis plusieurs années des centaines de millions pour l'entretien des réfugiés chez nous et ailleurs. Je dis pourquoi pas, puisqu'elle est riche la Suisse. Dans ce cas pourquoi ne pas aussi distribuer des millions pour aider notre pays et ses habitants, pour aider nos entreprises en difficulté et retenir celles qui s'en vont à l'étranger, pour aider nos PME qui lut-

tent pour survivre, pour alimenter les caisses de l'AI, l'AVS et du social, pour aider nos hôpitaux et nos homes, pour qu'ils abaissent leurs exorbitants tarifs et pour construire chez nous des logements à loyers modérés pour que chaque Suisse puisse se loger. Il est difficile de comprendre que pour diminuer l'incroyable déficit de la Confédération, nos dirigeants osent puiser dans le porte-monnaie des citoyens, des travailleurs, des retraités AVS, des chômeurs et des handicapés, plutôt que puiser dans les coffres-forts de la Confédération qui contiennent la richesse de la Suisse.

Comment nos dirigeants osent-ils pour faire des économies, démanteler les acquis, augmenter l'âge de la retraite des femmes, fermer des hôpitaux, des maternités, des homes, des écoles, des gares, des bureaux de poste et de douanes et comment osent-ils demander de faire des sacrifices à des Suisses qui vivent avec 2000, 2200, 2500 et 3000 francs par mois alors que nous sommes déjà accablés par le coût de la vie trop élevé, par des impôts et des tarifs trop lourds, par de nouvelles taxes et par une TVA de 6,5% qui déjà prive

de trop nombreux citoyens de se payer un café et un croissant.

Aujourd'hui M. Villiger annonce des suppressions d'emplois dans les hôpitaux, les administrations fédérales, cantonales et communales et dans bien d'autres domaines. Supprimer des emplois ce n'est pas seulement augmenter le nombre des chômeurs, c'est surtout surcharger et provoquer le stress et les maladies qui lui sont liées pour le personnel restant. Pour faire des économies la Suisse est en train de préparer des générations de malades du stress. J'ai entendu à la TSR une personnalité de notre pays déclarer que les Suisses ont les moyens de supporter une hausse de la TVA; c'est ignorer que tous les Suisses n'ont pas un salaire mensuel de 30.000 ni de 40.000 francs. J'ai également entendu sur le même petit écran une autre personnalité déclarer que nous les Suisses nous vivons dans la ouate. C'est peut-être le cas de cette personne et c'est vrai que nous n'avons pas la guerre et que nous n'avons pas faim mais que nous devons penser de ces déclarations nos milliers de chômeurs en fin de droit qui vivent dans la gêne, en dessous du seuil de pauvreté,

ceux qui couchent dans des voitures CFE, des parkings, des hangars non chauffés, des sous-sols et sous des cages d'escaliers! Non pas dans la ouate, mais sur des cartons à même le sol alors que les réfugiés chez nous sont nourris et logés gratuitement dans des appartements confortables. Face à une telle injustice, faut-il s'étonner qu'elle provoque des réactions d'étonnement dans nos populations.

Quant à moi, quand des requérants d'asile disent venir en Suisse parce que la Suisse est riche qu'on y est bien, nourri, logé, soigné, habillé, je ne peux pas m'empêcher de penser à ces Suisses qui couchent sur des cartons et à ceux qui ont tout perdu et à ceux qui ont sombré dans la déprime et le désespoir. Cela dit, non je ne suis pas contre tous les réfugiés, surtout pas contre ceux qui fuient la guerre, je leur parle très souvent. Je suis contre ceux qui abusent de la générosité de notre pays, M. A. Kohler a enfin compris.

En ce qui concerne le déficit de la Confédération, il s'agit de l'argent du peuple, nous aurions le droit de savoir ce qui l'a provoqué.

Louise Gainon  
 Porrentruy

## Merci Monsieur Jean-Louis Monnet!

A propos du Festival aéronautique international de Neuchâtel

Merci d'avoir fait rêver Neuchâtel en innovant de belle manière, trop belle, peut-être puisque malheureusement les entrées payantes n'ont pas atteint les prévisions.

Et pour cause, quand on veut faire rêver, on ne s'embarrasse pas trop de l'aspect purement financier et les nombreuses (trop?) occa-

sions de voir le spectacle sans bourse délier, n'ont pas été annulées. Vous vouliez que la fête soit belle, elle le fut et de nombreuses familles touchées par la crise ont quand même été heureuses de suivre ce spectacle grandiose. Neuchâtel et ses habitants ne peuvent que vous remercier du cadeau que vous leur avez fait.

Il n'est pas facile d'oser innover, surtout dans notre République où la placidité naturelle des Neuchâtelois

ne les porte pas spontanément vers l'inconnu. Mais votre idée d'interactions entre les différents genres touchant un large public fut une totale réussite. Cet échange entre les «top gun», les artistes et le public restera gravé dans l'histoire culturelle de Neuchâtel, j'en suis persuadé.

Vous nous aviez déjà enthousiasmés il y a une dizaine d'années à Colombier, alors, quand vous parlez de «remettre la compresse» en

2000. Tant mieux. Les Neuchâtelois seront derrière vous, pourvu que les autorités suivent (ou précédent?) cette volonté populaire, si j'en crois les innombrables remarques positives entendues tout au long de la semaine passée.

Encore merci pour les moments inoubliables que vous nous avez offerts lors de ce festival unique.

Pierre-André Lüthi  
 Boudry



**MANUFACTURE ROLEX BIENNE**

Dans le cadre des activités de notre Service « Fabrication », Section « Mécanique », nous cherchons un

**faiseur d'étampes ou ouilleur**

**Tâches :**

- Réalisation et maintenance des étampes d'horlogerie.

**Profil souhaité :**

- Titulaire d'un CFC ou niveau équivalent.
- Connaissances des étampes de découpage conventionnelles et étampes progressives.
- Aptitude à assumer la responsabilité d'un travail soigné et précis.
- Faculté d'intégration dans une équipe bien soudée.

**Nous offrons :**

- Ambiance de travail agréable.
- Place stable.
- Prestations d'une entreprise moderne.
- Traitement selon qualifications.
- Horaire libre et vacances à la carte.

Date d'entrée : au plus vite.

Les personnes intéressées à travailler à la réalisation de produits de haut de gamme sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la

**MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX S.A.**  
La Haute-Route 82  
Case postale  
2501 Bienne  
Tél. 032/328 44 44.

213062-236

Pour notre agence de Neuchâtel, nous cherchons une

**Agente de voyages à temps partiel**

Base 3 après-midi par semaine, plus si besoin et remplacement lors des vacances du personnel. Poste évolutif dans un avenir proche.

- Vous êtes dynamique, non fumeuse et votre âge se situe entre 35 et 50 ans.
- Vous avez bon contact avec la clientèle et aimez faire voyager.
- Vous avez de l'expérience comme agente de voyages et êtes flexible dans les horaires.
- Vous maîtrisez les systèmes Galileo et Tourbo ainsi que la langue allemande.
- Vous avez de la personnalité, êtes créative et polyvalente dans les multiples travaux d'une petite agence de voyages.
- Date d'entrée la plus rapide possible.

Si ces qualités vous appartiennent adressez vos offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à :

**ASC African Safari Club,**  
à l'attention de Myriam Rod.  
9, rue des Moulins, 2000 Neuchâtel.

166247-236

**KELLY, AGENT SPECIAL "TECHNIQUE", CHERCHE :**

Société internationale de haute technologie, située dans la région neuchâteloise, spécialisée dans le domaine de l'automatisation, nous a mandatés pour la sélection de leur futur

**GESTIONNAIRE DE PROJETS**  
FR/ALL ou FR/ANG

De formation de base mécanique et une formation complémentaire d'agent de méthode ou équivalente avec des connaissances en GPAO et planification.

Vos tâches consisteront à conseiller la production au niveau de la gestion de projet, au lancement et au suivi des pièces en fabrication, à l'attribution des travaux en sous-traitance, à l'achat d'éléments pour projets ainsi qu'au contrôle des coûts et des délais.

Si vous correspondez au profil ci-dessus et êtes à la recherche d'un nouveau challenge, nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir votre dossier complet de candidature à l'attention de Stéphane Haas.

Discrétion garantie.

28-166354/4x4

**KELLY SERVICES**  
Rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel,  
032/729 80 80

**STONEHAGE/CHESTERFIELD**

We are a well established financial services company which is part of a large, international banking group. Due to the recent merger between Stonehage S.A. & Chesterfield S.A. and to meet the continuing growth in our business, the enlarged group is seeking to employ in our office in Neuchâtel

**2 TELEPHONISTS/RECEPTIONISTS**

The ideal candidates will have :

- a commercial Diploma or other relevant qualification,
- good written and oral communication skills in English.

The salaries for these positions will be commensurate with the status of the appointments and the experience of the successful candidates.

Interested candidates are requested to respond in writing to :

Mrs Quach  
Stonehage S.A.  
Passage Max.-Meuron 1  
Case postale 1461  
2001 Neuchâtel.

All applications should be accompanied by a Curriculum vitae and copies of diplomas or certificates and will be treated in strictest confidence.

165892-236



Tulux Beauclerc SA  
2016 Cortaillod

Une entreprise de pointe dans le domaine de l'éclairage, avec une vaste gamme de fabrication de luminaires techniques et décoratifs, cherche par notre intermédiaire un collaborateur éveillé et conscient des responsabilités comme

**TECHNICO-COMMERCIAL AU SERVICE INTERNE**

(Lieu de travail: Cortaillod/NE)

Domaine d'activité extrêmement varié pour monteur-électricien à l'esprit d'initiative qui s'est perfectionné dans le domaine technique et commercial (par ex. planificateur-électricien) et dispose si possible de connaissances en éclairagisme. Vous serez responsable des conseils et de l'encadrement des clients par téléphone ainsi que de tout le traitement et du déroulement des offres et commandes. Ce poste offrant de nombreux contacts est caractérisé par une grande autonomie et une vaste gamme d'activités. Vous serez l'interface entre la clientèle, les vendeurs et la centrale de Tuggen/SZ.

Français et allemand (bilingue) exigés.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature avec photo à Monsieur X. Ott qui se tient à votre disposition pour tous renseignements par téléphone. Discrétion assurée.

755425-236

Personalberatung · Stellenberatung für Fach- und Führungspersonal

**Voici le Fiat Ducato à ma mesure, choisi parmi les 170 versions du programme: en exécution Maxi, c'est un fourgon tôle surélevé grand volume avec empatement long, propulsé par le nouveau moteur turbodiesel 2.8 l délivrant 122 CV. Fort comme un lion et sobre comme un chameau, il a la carrure propre à mes besoins.**



Les centres Véhicules Commerciaux Fiat sont fiers de pouvoir s'associer aux affaires de ce marchand de meubles. Fiat Ducato dès Sfr. 26 400.- TVA incluse: un partenaire à votre mesure.



**VEHICULES COMMERCIAUX FIAT. VOS PARTENAIRES.**

Pour trouver une solution à mes besoins particuliers, je commande toutes les informations sur le Fiat Ducato.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_

Tél/Fax: \_\_\_\_\_

Renvoyer à: Fiat Auto (Suisse) S.A., Véhicules Commerciaux, 108 Rue de Lyon, 1211 Genève 13

116-17221/ROU

**Gagnez de l'argent**

avec un grand assortiment d'extraordinaires livres personnalisés, des livres d'enfants, des analyses de la personnalité, des titres pour adolescents, etc.

Travail accessoire indépendant. Faites de l'or avec votre ordinateur. Demandez notre documentation gratuite.

PEGASTAR S.A.  
Tél. 032/841 37 57  
Fax 032/841 37 45.

420800-236



EXPERTS EN PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Notre entreprise, qui compte plus de cent collaborateurs, est active dans le domaine vaste et complexe de la prévoyance professionnelle. Nos solutions originales répondent aux attentes d'entreprises nationales et internationales. Notre présence à Peseux/Neuchâtel, Nyon et Zurich atteste une couverture géographique parfaitement adaptée.

L'une de nos activités consiste à s'occuper, pour le compte de grandes et moyennes entreprises, de tout ou partie de l'administration d'institutions de prévoyance y compris la gestion des effectifs et des réserves mathématiques qui y sont liées.

Pour compléter le team de notre bureau de Peseux dans ce domaine, nous cherchons un(e)

*La haute compétence de nos collaborateurs et la qualité irréprochable de nos prestations font notre force*

**RESPONSABLE D'UN GROUPE DE GESTION**

**Tâches principales**

Conduite d'un groupe de 4-6 collaborateurs(trices)

Supervision des travaux quotidiens, des mutations liées aux caisses de pensions clients

Travaux de fin d'année, établissement de données statistiques pour les expertises techniques

Travaux spéciaux tels que cas d'invalidité, décès, mise à la retraite anticipée, etc.

Elaboration de directives, participation à la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion

Nous offrons des conditions de travail agréables et de bonnes prestations sociales.

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre offre manuscrite accompagnée des documents usuels à

**Votre profil**

Diplôme d'actuaire ou pouvant justifier d'une expérience équivalente  
Quelques années de pratique dans le domaine de la prévoyance professionnelle

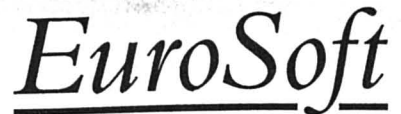
Langue maternelle allemande avec d'excellentes connaissances de français; l'anglais est un atout supplémentaire non négligeable

Compétence étendue dans l'utilisation d'outils tels qu'Excel, Word, Powerpoint

Aptitude à diriger et encadrer du personnel de manière professionnelle

**PRASA**  
Experts en prévoyance professionnelle  
Service du Personnel  
Rue du Chasselas 1  
2034 Peseux/Neuchâtel  
Tél. 032 732 31 11

166182-236



A PARITY GROUP COMPANY

We are an international IT services company with offices throughout Europe. To continue our success in Switzerland where we are established since 1987 and where we achieved 100 % growth over the past year, we now seek to appoint the following:

**Sales Support** based in Zürich and Neuchâtel

**Key attributes** include fluency in English and German (plus French for the Neuchâtel position), excellent organisation and communication skills, ability to deal with both senior managers and «techies», open personality, people oriented, flexibility, as well as a desire to work in a pressured but fun environment. Knowledge of the IT industry and a positive international outlook would be an advantage.

**Key responsibilities** are to support our Sales consultants in developing existing client portfolios by identifying their needs through regular contact (including on-site visits) then generally upholding Eurosoft's reputation of providing professional, ethical and high quality services.

**Account Executive** based in Zürich

**Key attributes** include fluency in English and German (ideally Swiss-German), proven success in a sales activity, preferably in the IT/service industry, results-driven, self-motivated with first-rate communication and presentation skills, flexible and open-minded. Of particular interest would be knowledge and/or experience of the banking sector.

**Key responsibilities** would be to develop and expand client portfolios by selecting and recruiting specialist IT staff, establishing and matching client needs through regular contact and providing a thorough professional service.

**Senior Contractor Care Coordinator** based in Zürich or Neuchâtel

**Key attributes** are fluency in English and German (French an advantage) sense of responsibility, organised and flexible approach to work, good practical knowledge of Switzerland.

**Key responsibilities** would be to look after our consultants relocating to Switzerland in aspects of their practical life and introduce the Swiss way of life. This includes helping finding accommodation, dealing with insurances, etc and coordinating external relocation agents activities in many cities. The position requires close cooperation with our Sales, Admin and Accounts staff.

**Resourcer** based in Zürich

**Key attributes** are fluency in English and German, excellent telephone manner and a determined, organised approach to work. To join an existing team of resourcers, ability to use computers and a general knowledge of IT would be an advantage, as would a positive and dynamic approach. A telephone sales background (although not essential) would be of particular interest.

**Key responsibilities** are to resource, qualify and select suitable candidates for IT positions by searching our extensive databases; working closely with account executives to deliver suitable CVs within strict time-frames, helping the team to meet business targets.

**Bookkeeper** developing into a junior Accountant position based in Neuchâtel

**Key attributes** include fluent English and German, accounting experience or schooling as well as good knowledge of Excel. Excellent accuracy and ability to work under time pressure is required for this position.

**Key responsibilities:** Suppliers and clients ledger, dealing with payments, invoicing, telephone contacts with our contractors and clients: Timesheets handling.

For all these positions, we offer a comfortable, professional team-oriented environment, where hard-work and fun are the essential ingredients, and where performance is particularly well-rewarded. Come and share our success!

Send, fax or email your application mentioning which position you are applying for to

**IC Eurosoft (Suisse romande) SA**  
Ref: chp, Case postale 633, 2001 Neuchâtel  
Fax: 032 724 22 04  
E-mail: eurosoft@ic-eurosoft.ch

165754-236



Entreprise de travaux en régie  
**HANS LEUTENEGGER S.A.**

**NOUS CHERCHONS**

- Serruriers
- Soudeurs TIG/MIG/MAG
- Tuyauteurs
- Mécaniciens MG/CNC
- Mécaniciens de machines
- Mécaniciens électriciens
- Electriciens
- Installateurs en sanitaire
- Monteurs en chauffage
- Monteurs en ventilation
- Ferblantiers
- Mécaniciens de menuiseries/Charpentiers
- Mécaniciens électriciens
- Aides-monteurs
- Couvreurs

Si un travail de courte, de moyenne ou de longue durée, dans votre région ou dans toute la Suisse vous intéresse, veuillez vous mettre en rapport avec nos bureaux.

**NEUCHÂTEL**  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 20  
Tél. 032 725 28 25

**BERNE**  
Untermattweg 28  
Tél. 031 991 77 44

28-166236/4x4



**YVERDON-LES-BAINS**

J.-G. Criblet-Ogiz  
Tél. 024/424 82 82  
Fax 024/424 82 80

DEMANDES D'EMPLOI

engage dès le 1<sup>er</sup> novembre ou à convenir  
**sous-chef de cuisine**

Ce poste conviendrait à jeune cuisinier étant désireux de s'affirmer à la tête d'une brigade en remplaçant le chef lors de ses congés-vacances.  
Place à l'année.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avec photo ou téléphonez au (024) 424 82 82 et demandez M. J.-G. Criblet.

29330-236

**COMMIS DE CUISINE**

actuellement à l'école de recrue cherche emploi en ville de Neuchâtel, dès le 1<sup>er</sup> novembre.  
**J.M. Maurer,**  
chemin Praz Simon 6, 1000 Lausanne 26.  
Téléphone 021/784 40 09.

638526-238

## NEUCHÂTEL

**COLLÉGIALE.** Di 10h, culte, sainte cène, M. F. Jacot.  
**TEMPLE DU BAS.** Di 10h, office œcuménique bilingue, Mme E. Putsch et M. I. Mutabazi. Chaque jour à 10h, recueillement.  
**MALADIÈRE.** Di 9h45, culte, sainte cène, M. P.-H. Molin ghen.  
**ERMITAGE.** Di 10h, culte, Mme I. de Salis (garderie). Jeudi 1er octobre à 19h30, culte du soir, sainte cène.  
**VALANGINES.** Di 10h, culte, sainte cène, M. C. Miaz.  
**CADOLLES.** Di 10h, culte, Mme R. Righetti.  
**SERRIÈRES.** Di 10h, culte, sainte cène, Mme R. Tinembart.  
**LA COUDRE.** Di 10h, culte, sainte cène, Mme M.-J. Gern.  
**CHARMETTES.** Di 10h, culte, sainte cène, M. D. Perret (garderie). Le vendredi à 10h, recueillement à la chapelle. Mercredi 30 septembre à 15h30, culte à la salle à manger du Home, M. G. Labarraque.  
**DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGE-MEINDE.** Temple du Bas um 10 Uhr, Office œcuménique bilingue, Mme E. Putsch et M. I. Mutabazi.  
**CATHOLIQUES ROMAINS NOTRE-DAME.** Messes: sa (17h en portugais); di 10h, 18h.  
**VAUSEYON, ÉGLISE SAINT-NICOLAS.** Di 10h30, messe.  
**SERRIÈRES, ÉGLISE SAINT-MARC.** Messes: sa 17h30; di (10h15 en italien), (11h30 en portugais).  
**LA COUDRE, SAINT-NORBERT.** Messes: sa 18h, messe. Le 1er et 3e dimanche du mois, à 17h, messe selon le rite romain traditionnel dit «de Saint Pie V».  
**HÔPITAL DE LA PROVIDENCE.** Di 9h, messe.  
**HÔPITAL DES CADOLLES.** Di 8h30, messe.  
**MISSION POLONAISE.** Hôpital de la Providence, le 4ème dimanche de chaque mois, messe à 10h.  
**MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE.** Di 10h15, messe à l'église Saint-Marc.  
**COMMUNAUTÉ CROATE.** Hôpital de la Providence, le premier et troisième samedi du mois, Eucharistie à 18h.  
**CATHOLIQUES CHRÉTIENS SAINT-JEAN-BAPTISTE.** (Emer-de-Vattel). Di pas de messe.  
**NÉO-APOSTOLIQUES** (Rue Gabriel Lory 1). Di 9h30; me 20h, services divins.

**ARMÉE DU SALUT.** Di 9h15, prière; 9h45, culte avec l'Eglise Méthodiste (école du dimanche - garderie); 19h, réunion publique avec les Majors F. Thöni. Ma 14h30, Ligue du Foyer - groupe de dames.  
**AUTRES**  
**ÉGLISE ADVENTISTE.** Sa 9h15, l'église à l'étude; 10h30, culte avec prédication.  
**ENGLISH AMERICAN CHURCH.** (chapelle des Charmettes). 2nd Sunday (at 5 p.m.) Family Service. Last Sunday (at 5 p.m.) Family Communion Service.  
**PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST, SCIENTISTE.** 9h30, culte et école du dimanche. Me 19h, réunion. Salle de lecture ouverte au public (lu-sa 14h30-17h).  
**TÉMOINS DE JÉHOVAH.** (r. des Moulins 51). Discours public: sa 16h30; étude biblique: sa 17h20.  
**VAL-DE-RUZ**  
**Ensemble I**  
**DOMBRÉSSON.** Di 10h, culte, sainte cène.  
**ENGOLLON.** Di 20h, culte, sainte cène.  
**Ensemble II**  
**CHÉZARD-SAINT-MARTIN.** Di 9h30, culte télévisé, sainte cène.  
**Ensemble III**  
**FONTAINES.** Di 10h, culte, sainte cène.  
**LES GENEVEYS-SUR-COFRANE.** Di 9h15, culte.  
**LANDEYEUX.** Di 10h, culte, sainte cène.  
**MONTMOLLIN.** Di 10h30, culte.  
**CATHOLIQUES ROMAINS CERNIER.** Sa 18h15, messe.  
**LES GENEVEYS-SUR-COFRANE.** Di 9h30, messe.  
**NÉO-APOSTOLIQUES CERNIER.** (Rue du Crêt-Debély 13). Di 9h30; me 20h, services divins.  
**ÉVANGÉLIQUES CERNIER, ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE.** Di 9h45, culte, sainte cène (garderie, école du dimanche). Je 20h, réunion de prière et édification.  
**LES GENEVEYS-SUR-COFRANE, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MISSIONNAIRE.** Di 10h, culte, école du dimanche et garderie (centre scolaire).  
**VILLIERS, ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES** (à la salle chez famille Frédéric Cuche, agriculteur, ch. du Tombet 2). 2me dimanche à 14 heures et 3me dimanche à 10h.  
**DISTRICT DE BOUDRY**  
**RÉFORMÉS EST**  
**AUVERNIER.** Di 9h45, culte, Mme C. Borel.  
**BOLE.** Di 10h, culte, Mme R. A. Guinchard.  
**COLOMBIER.** Di 9h45, culte, sainte cène, M. S. Rouèche.  
**CORCELLES-CORMONDRECHE.** Di 10h (chapelle), culte des familles, P. Haesslein.  
**PESEUX.** Di 10h, culte, Mme E. Berger.  
**ROCHFORT.** Di 10h, culte des Récoltes, Mme J. Pillin.  
**OUEST**  
**BEVAIX.** Di 10h, culte, sainte cène, baptêmes, J.-P. Roth.  
**BOUDRY.** Di 10h, culte, C. Bacha.  
**CORTAILLOD.** Di 10h, culte, A. Paris.  
**SAINT-AUBIN-LA BÉROCHE.** Di 20h, culte, sainte cène, A. Paris.  
**PERREUX.** Di 9h45, culte.  
**VAUMARCUS (LA ROCHELLE).** Di 11h15, culte, sainte cène.  
**CATHOLIQUES ROMAINS AUVERNIER.** Di 11h15, messe.  
**BEVAIX.** Di 11h, messe.  
**BOUDRY.** Di 9h30, messe.  
**COLOMBIER.** Sa 17h, messe. Di 9h45, messe des familles.  
**CORTAILLOD.** Sa 18h, messe.  
**GORGIER-LA BÉROCHE.** Sa 18h, messe.  
**PESEUX.** Sa 18h; di 10h, messes.  
**NÉO-APOSTOLIQUES BOUDRY.** (Route des Adoz 21a). Di 9h30; je 20h, services divins.

**ÉVANGÉLIQUES BOUDRY, ÉVANGÉLIQUE LIBRE.** Di 10h, culte (garderie, école du dimanche). Me 12h, club des enfants. Repas et animation biblique.  
**COLOMBIER, ÉVANGÉLIQUE LIBRE.** Di 9h45, culte, M. W. Quartenoud (garderie et école du dimanche). Le mercredi de 11h30 à 13h45, Heure de la Joie. Les 2e et 4e jeudi du mois, études bibliques à 20h.  
**CORMONDRECHE, ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES.** (Salle de l'assemblée, av. Beauregard 48). 1er, 2me et 4me dimanche à 9h45. Mercredi après le 1er et le 3me dimanche à 20h.  
**GORGIER, ÉVANGÉLIQUE (Vieille route 5 Combamare).** Di 9h45, culte. En semaine, groupe de maison (se renseigner au 836 29 15).  
**PESEUX, ÉVANGÉLIQUE.** Di 9h30, culte, école du dimanche.  
**AUTRES**  
**CORTAILLOD, TÉMOINS DE JÉHOVAH.** Discours public et étude biblique, sa 17h (français), 19h (espagnol), di 9h30 (italien).  
**PESEUX, JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS.** Di 9h, réunion de prière, de société de secours jeunes filles et primaire; 10h, école du dimanche; 10h50, réunion de sainte cène; ve 19h, chœur, séminaire et institut; 20h, activités.  
**ENTRE-DEUX-LACS**  
**RÉFORMÉS CRESSIER-CORNAUX-ENGES-THIELLE-WAVRE.** Di 19h30, culte du soir à Cornaux.  
**HAUTERIVE.** Di 9h, culte, sainte cène; 20h, célébration de la parole. Culte de l'enfance voir sous Saint-Blaise (Réformés).  
**LE LANDERON.** Di 10h, culte.  
**MARIN-ÉPAGNIER.** Di 10h, culte.  
**PRÉFARGIER.** Di 8h30, culte, sainte cène (à la grande chapelle).  
**SAINT-BLAISE.** Di 10h, culte (10h, culte de l'enfance et de jeunesse à la chapelle de la cure du bas; 10h, garderie des petits au foyer).  
**LIGNIÈRES-NODS.** Di 10h15, culte, sainte cène, à Lignièrés.  
**CATHOLIQUES ROMAINS CRESSIER-ENGES-CORNAUX.** Sa 17h30, messe animée par les servants - Madep-jeunes.  
**HAUTERIVE.** Voir sous Saint-Blaise.  
**LE LANDERON.** Di 10h, messe - orgue.  
**MARIN-ÉPAGNIER - THIELLE-WAVRE.** Di 9h, messe (sauf le 1er dimanche du mois). Je 9h15, messe.  
**PRÉFARGIER.** Me 9h, messe (à la petite chapelle).  
**SAINT-BLAISE.** Ve 9h, sa 17h30, di 10h15, messes.  
**NÉO-APOSTOLIQUES LE LANDERON.** (Rue du Pont-de-Vaux). Di 9h30; je 20h, services divins.  
**ÉVANGÉLIQUES LE LANDERON, COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE.** (rte de La Neuveville 5). Di 10h, culte, sainte cène (garderie et culte de l'enfance). A midi, agape. L'après-midi, baptêmes.  
**MARIN-ÉPAGNIER.** (Espace Perrier, salle Epagnier). Di 9h30, culte, sainte cène (garderie, école du dimanche). Ma 20h, réunion de prière (Espace Perrier, salle La Ramée).  
**SAINT-BLAISE, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA DÎME.** Di 10h, culte, sainte cène (garderie et culte de jeunesse). Adresse: ruelle des Vouës 1. Me 20h15, louange, puis cellules de prières. Adresse: chemin de Mureta 10.  
**VAL-DE-TRAVERS**  
**RÉFORMÉS LES BAYARDS.** Di 10h, culte - communion.  
**BUTES.** A La Côte-aux-Fées.  
**LA CÔTE-AUX-FÉES.** Di 10h, culte - culte de début de catéchisme.  
**COUVET.** A Travers.  
**FLEURIER.** Di 19h45, culte - culte d'accueil des catéchumènes.  
**MÔTIERS.** A St-Sulpice.  
**NOIRAIGUE.** A Travers.  
**SAINT-SULPICE.** Di 10h, culte - communion.

**TRAVERS.** Di 10h, culte.  
**LES VERRIÈRES.** Aux Bayards.  
**CATHOLIQUES ROMAINS COUVET.** Messes: di 10h30; me 15h, ve 10h à l'hôpital avec les malades.  
**FLEURIER.** Sa 17h, messe intercommunautaire italien/français. Di 10h30, messe de famille - redémarrage de l'année catéchétique.  
**NOIRAIGUE.** Je 16h30, messe.  
**TRAVERS.** Sa 18h30, messe.  
**LES VERRIÈRES.** Le 4me dimanche du mois messe à 9h.  
**NÉO-APOSTOLIQUES FLEURIER.** (Av. D. Jeanrichard 6). Di 9h30; je 20h, services divins.  
**ÉVANGÉLIQUES COUVET (St. Gervais), ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE.** Di 9h45, culte, sainte cène (école du dimanche, garderie). Ma 20h, prière, étude biblique. Je, groupe de jeunes.  
**FLEURIER, ÉVANGÉLIQUE DU RÉVEIL.** Culte.  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**GRAND-TEMPLE.** Di 10h15, culte des familles et torrée aux Planchettes.  
**LES PLANCHETTES.** Di 10h15, culte des familles et torrée, W. Habegger et le groupe de pèlerins, sainte cène. Dans l'après-midi baptême au bord du Doubs.  
**FAREL.** Di 9h45, culte, J. Mora, sainte cène.  
**SAINT-JEAN.** Di 9h45, culte, D. Allison.  
**ABEILLE.** Di 10h, culte animé par des laïcs, sainte cène.  
**LES FORGES.** Di 10h, culte, P. Tripet, sainte cène, garderie d'enfants.  
**LES ÉPLATURES.** Di 9h30, culte, R. Perret, sainte cène.  
**LA SAGNE.** Di 10h15, culte d'inauguration de la nouvelle cloche, P. Baker, sainte cène.  
**DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGE-MEINDE.** (Temple-Allemand 70). Sonntag, kein Gottesdienst.  
**CATHOLIQUES ROMAINS SACRÉ-CŒUR.** Sa 18h, messe. Di 10h15, messe.  
**NOTRE-DAME DE LA PAIX.** Sa 17h30, messe des familles (chorale). Di 9h30, 18h, messes.  
**MISSION PORTUGAISE.** Sa 14h, messe au Sacré-Cœur.  
**MISSION ITALIENNE.** Sa 18h, messe aux Forges. Di 9h, messe au Sacré-Cœur.  
**CATHOLIQUES CHRÉTIENS SAINT-PIERRE.** (Chapelle 5). Di, St-Michel et tous les anges, 9h45, liturgie de la parole (diacre Wilfred Jeanneret).  
**NÉO-APOSTOLIQUES (Rue de la Combe-Grieurin 46).** Di 9h30; me 20h, services divins.  
**ÉVANGÉLIQUES ACTION BIBLIQUE.** (Jardinière 90). Ve 18h45, groupes de jeunes à l'Action Biblique. Di 9h45, culte. Me 20h, nouvelles missionnaires et prières.  
**ARMÉE DU SALUT.** (Numa-Droz 102). Sa 20h, veillée de prière en vue de la campagne d'évangélisation. Di 9h45, culte avec les Comm. P. et A. Marti de Berne. Me 9h, rencontre de prière. Le 14h, Ligue du Foyer avec la Major Edith Thöni; 20h, étude biblique régionale, les paraboles de Jésus, suite.  
**ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE "LE FLAMBEAU".** (Manège 24). Sa 20h, soirée avec Charles Muscat, Hyères: «Qui est l'épouse de Christ?». Di 9h30, pas de culte; 19h30, soirée avec Harles Muscat, Hyères: «Qui est l'épouse de Christ?». Me 20h, soirée de louange et de bénédiction. Ve 19h30, groupe de jeunes.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE.** (Paix 126). Ve 18h45, groupe de jeunes à l'Action Biblique. Sa 10h, prière pour les personnes malades, en difficulté. Di 9h45, culte (garderie d'enfants, école du dimanche). Ma 18h30, catéchisme. Je 20h, étude biblique: un «petit» prophète.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL.** Ve 20h, groupe de jeunes. Di 10h, culte au Gros Crêt sur le thème «Le fruit de l'Esprit», suivi d'un repas en commun et d'un après-midi de détente. Pas de culte à Nord 116. Lu 17h30, catéchisme. Ma 20h, soirée de partage sur la vie de l'église.

**MENNONITE: (Les Bulles 17).** Di 10h, culte, sainte cène.  
**ÉVANGÉLISATION POPULAIRE.** (Jaquet-Droz 25). Di 9h45, culte.  
**EVANGELISCHE STADTMISSION.** (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Mittwoch 9.30 Uhr bis 19 Uhr, Bazar - Vente 98.  
**LA FRATERNITÉ.** (Église évangélique baptiste, Soleil 7). Di 10h, culte. Ma 20h, prière. Je 20h, évangélisation.  
**ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES.** (La Chaux-de-Fonds, salle de la Stadtmision, Musées 37). 3me dimanche à 14h, jeudi après le 1er et le 4me dimanche à 20h. La Sagne, c/o A. Robert, Crêt 97, 2me dimanche à 20h, 4me dimanche à 14h.  
**AUTRES**  
**COMMUNAUTÉ ISRAËLITE.** (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve 18h45, sa 9h15.  
**DOJO ZEN.** Daniel Jeanrichard 35 (Mission Maître Taïsen Deshimaru). Horaire des zazen: matin: ma-ve 6h45-8h, di 10h-11h30. Soir: ma/je 19h-20h, me 20h30-21h30, sa 17h-18h30.  
**ADVENTISTE.** (Jacob-Brandt 10). Sa 9h15, étude biblique; 10h30, culte. Ma 20h, cercle d'études.  
**JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS.** (L. Robert 105). Di 9h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10h, école du dimanche; 10h50, sainte cène.  
**TÉMOINS DE JÉHOVAH.** (Collège 97). Lu 19h15, école théocratique, réunion de service. Ma 19h15, étude de livre. Samedi 18h, discours public. Etude de la Tour de Garde.  
**LE LOCLE**  
**RÉFORMÉS**  
**TEMPLE.** Di 9h45, culte, sainte cène, F. Cuche.  
**CHAPELLE DU CORBUSIER.** Di 8h30, culte, P. Wurz.  
**SERVICE DE JEUNESSE: Sur les Monts.** Jeudi 15h15, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.  
**Maison de Paroisse.** Vendredi 16h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.  
**LES BRENETS.** Di 10h, culte, P. Wurz.  
**DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGE-MEINDE.** (M.-A. Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.  
**LA BRÉVINE.** Di 9h, culte, pasteur Fr.-P. Tüller; 9h30, école du dimanche; 20h, culte à Bémont.  
**LA CHAUX-DU-MILIEU.** Di 10h15, culte d'ouverture de l'instruction religieuse, pasteur Fr.-P. Tüller; 10h15, école du dimanche pour les petits. Ve 18h30, école du dimanche pour les grands.  
**LES PONTS-DE-MARTEL.** Di 9h45. Ma 20h, réunion de prière à la salle de Paroisse.  
**CATHOLIQUES ROMAINS LES BRENETS.** Sa 19h, messe.  
**LE CERNEUX-PÉQUIGNOT.** Di 11h, messe.  
**LE LOCLE.** Sa 17h30, messe. Di 9h30, messe, 10h45 messe en italien.  
**NÉO-APOSTOLIQUES (Chapelle Girardet 2a).** Di 9h30; je 20h, services divins.  
**ÉVANGÉLIQUES ACTION BIBLIQUE.** (Envers 25). Di 9h30, culte à l'E.E.L. (garderie, école du dimanche). Me 20h15, prière aux Envers 25.  
**ARMÉE DU SALUT (Marais 36).** Di 9h15, prière; 9h45, culte, Major P. Schwab. Me 14h30, Ligue du Foyer animée par Mme Calame. Je 20h, étude biblique à La Chaux-de-Fonds. Ve 20h, rencontre de l'Alliance évangélique, rue des Envers.  
**COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL.** (Chapelle 8). Di 10h, culte (école du dimanche, garderie).  
**ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE.** (Chapelle 5). Di 9h30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, tél. 931 46 48.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE.** (Angle Banque-Bournot). Di 10h, culte spécial en raison du départ à la retraite du couple pastoral (école du dimanche). Lu 20h, groupe Contact. Ma 14h30, réunion de prière des dames. Je 20h, étude biblique.

**AUTRES**  
**TÉMOINS DE JÉHOVAH.** (Envers 39). Ma 19h15, école théocratique; 20h, réunion de service. Me 17h15 et je 19h15, étude biblique. Sa 17h30, discours public; 18h30, étude de la Tour de Garde.  
**JURA BERNOIS**  
**RÉFORMÉS**  
**COURTELARY/CORMORET.** Di 9h45, culte à Cormoret.  
**DIESSÉ-PRÈLES-LAMBOING.** Di 10h, culte.  
**LA FERRIÈRE.** Di 10h, culte au centre paroissial des Bois; 20h15, culte du soir à La Ferrière, au temple.  
**LA NEUVEVILLE.** Di 10h, culte à la Blanche Église (en langue allemande à 9h le 3e dimanche du mois).  
**NODS-LIGNIÈRES.** Di 10h15, culte, sainte cène, à Lignièrés.  
**RENAN.** Di 9h45, culte.  
**SAINT-IMIER.** Di 9h45, culte.  
**SONVILIER.** Di 9h45, culte à Sonvilier, premier dimanche du mois, sainte cène.  
**TRAMELAN.** Di 9h30, culte.  
**VILLERET.** Di la paroisse cède le culte avec celle de Courtelary, réunie ce dimanche à la chapelle de Cormoret à 9h45. Pour le transport, rendez-vous à 9h30 sur la place du village.  
**SAINT-IMIER - KIRCHGE-MEINDE ST. IMMER UND OBERES TAL.** 28.9 - 2/3.10 Gemeindeferienwoche.  
**CATHOLIQUES ROMAINS COURTELARY/CORGÉMONT.** Sa 18h15, messe de communauté à Courtelary. Di 9h, messe de communauté à Corgemont.  
**LA NEUVEVILLE.** Sa 18h, messe dominicale. Di 10h, messe du 26e dimanche ordinaire. Ma 10h30, messe à Mon Repos. Je 8h30, messe.  
**SAINT-IMIER.** Di 10h30, messe de communauté.  
**TRAMELAN.** Sa 17h30, messe avec les familles. Di 9h, messe de communauté.  
**CATHOLIQUES CHRÉTIENS SAINT-IMIER.** Eglise Saint-Paul, rue des Roses. Di pas de messe.  
**NÉO-APOSTOLIQUES TAVANNES.** (Chemin de l'Arse-nal 3). Di 9h30; je 20h, services divins.  
**SAINT-IMIER.** (Rue Châtillon 18). Di 9h30; me 20h, services divins.  
**COURTELARY.** (Grand-Rue 37). Di 9h30; je 20h, services divins.  
**AUTRES**  
**LA NEUVEVILLE. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI.** Di 9h30, culte avec Mme Valérie Englert. Culte suivi d'un pique-nique (garderie et école du dimanche).  
**LA NEUVEVILLE. ÉGLISE ADVENTISTE DU 7ÈME JOUR.** Sa 9h15, étude de la parole. Sa 10h30, culte. Ma 20h, réunion de prière.  
**LA NEUVEVILLE. ARMÉE DU SALUT.** Di 9h45, culte (école du dimanche).  
**JURA**  
**DOYENNÉ DES FR.-MONTAGNES**  
**LES BOIS.** Di 9h30, messe.  
**LES BREULEUX.** Di 10h, messe; fête au village.  
**LES CÔTES.** Di 9h, messe.  
**LES GENEVEZ.** Di 11h, messe.  
**HÔPITAL DE DISTRICT.** Sa 16h30, messe.  
**LAJOUX.** Di 9h30, messe.  
**MONTFAUCON.** Sa 19h30, messe.  
**LE NOIRMONT.** Sa 18h30; di 11h, messes.  
**LES POMMERATS.** Di 9h30, messe.  
**SAIGNELÉGIÈRE.** Di 9h30, messe.  
**SAINT-BRAIS.** Di 19h45, messe.  
**SAULCY.** Sa 19h30, messe.  
**Dimanche à 11h, baptêmes à LP ou SB.**  
**NÉO-APOSTOLIQUES DELEMONT.** (Rue des Pinsons 7). Di 9h30; me 20h, services divins.  
**RÉFORMÉS DES FR.-MONTAGNES SAIGNELÉGIÈRE.** Di 9h30, culte.  

L'Évangile au quotidien se trouve en page 39





URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118. INTOXICATION: 01 251 51 51. LA MAIN TENDUE: 143. VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117). NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Beaux-Arts, av. du 1er Mars/rue Pourtalès, 8-20h (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11. DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera au 021 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27. ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel. DISTRICT DU VAL-DE-ROZ. Médecin de garde en semaine: de lundi à samedi de 18h à 8h, Cabinet groupe, Fontainemelon, 853 49 53. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44. DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117. LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17. LE LOCLE. Pharmacie de service: Mariotti, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11. JURA BERNOIS. CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67. COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10. SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22. SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24. TRAMELAN. Pharmacie: Schneberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45. JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54. LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15. SAIGNELÉGIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rosset 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01. SUD DU LAC. HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25. AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21. VÉTÉRIINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOUR-D'HUI

NEUCHÂTEL En ville: dès 18h, ouverture de la Fête des Vendanges. Collégiale: de 18h30 à 19h15, concert de Brigitte Salvisberg, Olten. CERNIER Au Parpaillou (F. Soguel 24): 20h, «Passé et technique de la mosaïque», conférence avec diapositives. LE LANDERON Au village: de 14h à 19h, brocante. SAINT-AUBIN La Tarentule: 20h30, «L'affaire de la rue de Lourcine», D'Éugène Labiche. TRAVERS Au village: foire d'automne. LA CHAUX-DE-FONDS Ancien Stand (A.-Piaget 82): dès 18h, inauguration officielle du cycle de manifestations du district de La Chaux-de-Fonds; 20h, «La décision», théâtre africain; 21h30, «Fado», de Lisbonne et Coimbra par la famille Barbosa. Notre Dame de la Paix (rue du Commerce 73): dès 19h, vente kermesse. Temple Allemand: 20h, «Soma», Création. Dialogues, sons & masques. LE LOCLE Temple: 20h15, Duo chant et piano avec Brigitte Balleys et Laurent Martin.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de Neuchâtel figure dans la page des programmes TV.

LA CHAUX-DE-FONDS ABC (913 72 22) PEQUENOS MILAGROS (LES PETITS MIRACLES). Ve/sa/di 18h-20h30 (ve/sa aussi noct. 23h) VO st. fr/all. 12 ans. De E. Subiela. CORSO (916 13 77) LA VIE RÊVÉE DES ANGÉS. 20h30 (ve/sa aussi noct. 23h). 16 ans. 2me semaine. D'E. Zonca. LES ACROBATES. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. De S. Soldini. EDEN (91313 79) HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES... 14h-17h15-20h30. 12 ans. 4me semaine. De R. Redford. PLAZA (916 13 55) GODZILLA. 15h15-20h15 (ve/sa aussi noct. 23h15). 12 ans. 3me semaine. De R. Emmerich. L'HEURE MAGIQUE. 18h15. 12 ans. 1ère semaine. De R. Benton. BÉVILARD PALACE L'ARME FATALE 4. Ve/sa/di 20h30. 16 ans. De R. Donner. LA SOURIS. Di 16h. Dès 7 ans. De G. Verbinski. LES BREULEUX LUX LA PETITE SIRÈNE. Sa/di 17h. Pour tous. Dessin animé des Studios Walt Disney. COUVET COLISÉE (863 16 66) GODZILLA. Ve/sa/di 20h15 (di aussi 17h15). 12 ans. LA NEUVEVILLE LE MUSÉE (751 27 50) Relâche. LE NOIRMONT CINÉLUCARNE (953 11 84) SITCOM. Ve 20h30, sa 20h45, di 20h30. De F. Ozon. SAINT-IMIER ESPACE NOIR (941 35 35) Relâche jusqu'à fin septembre. TRAMELAN CINÉMATOGAPHE (487 45 61) FACE. Ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. D'A. Bird. LE SOURIRE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. Sa 18h, di 20h (VO). 14 ans. D'I. Bergman. Pour plus d'informations, voir notre page "Cinéma" publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

BOUDRY Pavillon d'information A5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

La Passade. Roulin, peintures, sculptures et tapisseries. Chaque jeudi de 17h à 19h et lors des spectacles proposés à la Passade. Jusqu'au 20 décembre. CERNIER Au Parpaillou (F.-Soguel 24). Mosaïques de Marcel Rutti. Ma-ve 14-17h et sur demande 853 44 62. Jusqu'au 27 septembre. Au Site. 1er Festival de Jardins extraordinaires. Tous les jours de 9h à la tombée de la nuit. Jusqu'au 11 octobre. CHAMP-DU-MOULIN, LA MORILLE Centre d'information de la nature neuchâteloise. Sa/di 10-17h. Jusqu'au 27 septembre. CRESSIER Maison Vallier. Salon des 3 dimanches - «30 artistes neuchâtelois d'ici et d'ailleurs et des œuvres d'élèves des Centres pédagogiques Les Perce-Neige». Ve 18-21h, sa 14-21h, di 10-18h. Jusqu'au 27 septembre. LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Le Louverain. «Patchwork-pastion». Jusqu'au 1er novembre. LE LOCLE Fondation La Résidence. Tableaux de champignons dans le paysage, exposition de Pierrette Vuille. Tous les jours 9-18h. Jusqu'au 23 novembre. Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 31 octobre 10h-12h/13h30-17h30. Réserve pour les groupes dès 15 personnes au 931 89 89, fax 931 89 15. MARIN Papillorama. Tous les jours 9-18h. Nocturama. Tous les jours 10-18h. NEUCHÂTEL Bibliothèque publique et universitaire. «Le vélo dans l'affiche et souvenirs du Tour de France... avec quelques pages du cyclisme neuchâtelois». Lu-ve 8-22h, sa 8-17h. Exposition jusqu'au 19 octobre. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me 14-17h ou sur rdv. 717 73 20. École-club Migros. «Inde», photographies de Michel Kohler. Lu-je 8-20h30, ve 8-17h. Jusqu'au 15.1 1999. Jardin botanique. Œuvres de Pierre Küenzi, interprète de l'arbre, jusqu'au 11 octobre; Le Jardin potager: légumes d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'au 30 septembre; expositions permanentes. Parc ouvert tous les jours 9-20h. Serres ouvertes 9-17h, sauf le lundi. Maison du Prussien. «Deux parts de vie», acryliques récentes de Shark. Lu-sa, jusqu'au 31 octobre. Tél 730 54 54. Passage sous-voies place Pury. Panneaux peints par Claude Jeannotat. Jusqu'au 30 novembre. Villa Lady/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel. LES PONTS-DE-MARTEL Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h. SAINT-AUBIN Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30 et les 1er et 3me samedis du mois 9-12h. SAINT-IMIER Relais culturel d'Érguël. Exposition du musée. Jusqu'au 18 octobre. SAINT-SULPICE Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78. TRAVERS Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; renseignements, réservations au 863 30 10. Individuels: tous les jours à 10h et 14h, dimanche aussi à 16h. Jusqu'au 20 octobre.

MUSÉES

BOUDRY Musée de l'Areuse. «Congo, cacahuète et Révolution», dans le cadre du 125me du Musée de l'Areuse et du 150me de la République. Di 14-18h (ou sur demande 846 19 16). Jusqu'au 30 septembre. Et les collections permanentes.

Musée de la vigne et du vin. Château. «Millésimes 39-45». Ma-di 14-17h. Jusqu'au 20 juin 1999. CERNIER Musée des sapeurs-pompier. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81. LA CHAUX-DE-FONDS Musée des beaux-arts. «De la Collection à la Fondation Hermann et Margrit Rupp». Jusqu'au 18 octobre. Et les collections permanentes (artistes locaux). Ma-di 10-12h/14-17h. Musée d'histoire. «Léopold Robert et La Chaux-de-Fonds», jusqu'au 3.1.99, «Les objets insolites des Chaux-de-Fonniers», «La Chaux-de-Fonds au temps de la Révolution de 1848», jusqu'au 1er novembre. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. «Musée d'histoire naturelle». Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. Musée international d'horlogerie. «Les Horlogers de la Révolution neuchâteloise». Exposition jusqu'au 15 décembre. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-17h. Musée paysan et artisanal. «Jur'agric Parc», jusqu'au 28.2.99. Sa-je 14h-17h, di aussi 10-12h. Pour les enfants, concours de coloriage. Dentelières au travail le premier dimanche du mois. COLOMBIER Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31 octobre. LES GENEVEZ Musée rural jurassien. Sa/di 13h30-17h30. Jusqu'en octobre. Visites guidées et autre ouvertures sur demande. Tél/fax 484 93 69. LE LANDERON Musée de l'Hôtel de Ville. Collections permanentes. Diaporama (fr/all). Ville 35, 1er sa et di du mois 15h30-17h30 (groupes sur demande, tél. 752 35 70). LE LOCLE Musée des beaux-arts. «3e triennale internationale de l'estampe originale», prix international de la ville du Locle, jusqu'au 1er novembre. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h. Musée d'horlogerie. Château des Monts. Ma-di 10-12h/14-17h. MURIAUX Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. NEUCHÂTEL Musée d'art et d'histoire. Les collections du musée. Ma-di 10-17h. «Musée d'ethnographie». «Derrière les images». Jusqu'au 24.1.99. Et les collections permanentes. Ma-di 10-17h. Musée d'histoire naturelle. «Les géologues et le développement de la géologie en pays de Neuchâtel», jusqu'au 25 octobre. «RATS», jusqu'au 1er novembre. Et les collections permanentes. Ma-di 10-17h. «Musée cantonal d'archéologie». Ma-di 14-17h. Collections permanentes. LA NEUVEVILLE Musée d'histoire. «Entre fantasme, plaisir et torture: la chaussure», exposition temporaire jusqu'au 1.11. Di 14h30-17h30. Pour les groupes et en dehors des heures d'ouverture, appeler l'Office régional du tourisme (751 49 49). Et les collections du musée, di 14h30-17h30 sinon s'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48. Jusqu'au 1er novembre. LA SAGNE Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h. SAINT-IMIER Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN «Château». Tous les jours 10h-12h/14h-17h, sauf vendredi après-midi et lundi toute la journée. VAL-DE-TRAVERS Château de Môtiers. Léon Perrin invite «Fred Perrin». Ma-di 10-20h. Jusqu'au 8 novembre. Musée Industriel - Site de la Presta. Collections industrielles. Démonstrations chaque samedi dès 14h. Démonstrations pour groupes sur rdv. Rens./réserv. au 863 30 10 et 866 13 54. Musée régional. Ma/je/sa/di 14-17h. Groupes sur rdv au 861 35 51. Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rdv au 861 13 18. VILLERS-LE-LAC Musée de la montre. Di 14-18h. Pour les groupes, ouverture sur demande toute l'année (03 816 808 00 ou 03 816 800 06). \*Musées affiliés au passage-musées suisses \*.

ART/GALERIES

AUVERNIER Galerie Numaga. Jean Zuber, peintures. Me-di 14h30-18h30. Jusqu'au 4 octobre. Tél 731 44 90 ou 842 42 59. BÔLE Galerie L'Enclume. Maria Palatini, peintures. Tous les jours (sauf mardi) 15-18h30 ou sur rdv 842 58 14. Jusqu'au 27 septembre. LA CHAUX-DE-FONDS Galerie Art-Cité. Luc Torregrossa. Exposition double. Jusqu'au 16 octobre, rer Numa-Droz 23. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30 et sur rdv. Jusqu'au 25 septembre, rue de la Ronde 43. Ma-di 14-18h30 et sur rdv. Tél 968 12 08. Galerie du Manoir. Marcelin Dufour, peintre canadien. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 10 octobre. Espace «Les Arbres» (Prévoyance 72). D. Danzinelli. Tous les jours 14-17h. Jusqu'au 30 octobre. Tél 967 41 11. Villa Turque. Gilles Porret, installations et peintures. Visites sur rdv au 912 31 47. Les samedis 17 oct/ 7 nov. ouverture au public de 11h à 16h. Jusqu'au 12 novembre. LA CHAUX-DU-MILIEU Grand-Cachot-de-Vent. Bernhard Zürcher, peintures. Me-di 14h30-17h30. Jusqu'au 11 octobre. Tél 939 12 61. CORMONDRECHE Expo au 31 (Grand Rue 31). Mireille Monnier et Elise Perret, terre et fer. Ve/sa/di 15-22h. Jusqu'au 27 septembre. LE LANDERON Galerie Di Maillart. «Mythologie», bijoux et tableaux-écrits. Ma-je 9-12h/14-18h, ve 9-12h/14-20h, sa 9h30-12h/14-18h, (di 13-17h sep/oct). Jusqu'au 24 décembre. Tél. 751 19 80. MÔTIERS Galerie du Château. Sylvain Chartier. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 31 octobre. NEUCHÂTEL Espace Alizarine (Encadrement d'art, Evole 5). Stefanie Clerc, aquarelles. Ma-ve 14h30-19h, sa 10-16h30. Jusqu'au 26 septembre. Tél/fax 842 59 15. Galerie-Atelier Aletha. Expo permanente. Peintures et sérigraphies. Sur rdv 724 68 36. Galerie-Atelier du Château. Expo permanente Demierre, peintures. Lu-sa 13h30-18h.



Galerie-Atelier Myriade. Peinture - peinture sur soie - encre de Chine et collage. Visite sur rdv 730 36 06. Galerie des Amis des Arts. L. Rabus, Ch. Weibel, T. Rabus, D. Macchi. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 18 octobre. Tél 724 16 26. (La galerie sera fermée di 27.9 - Fête des Vendanges). Galerie Arcane. Peter Fürst, aquarelles musicales. Je-ve 17-19h, sa 14-17h et sur rdv. Jusqu'au 25 septembre, 731 12 93. Galerie des artistes 2000 (rue Coulon 4). Isabelle et José Antón, bijoux, pièces uniques. Tous les sa/di 13h30-18h30 ou sur rdv, jusqu'au 26 septembre. Di 27 septembre seul. sur rdv. Tél. 753 54 78. Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique. Ve/sa 15-18h (Tél. 730 42 19). Galerie MDJ. Stéphane Steiner. Me-di 14-18h ou sur rdv 725 47 47. Jusqu'au 30 octobre. Galerie de l'Orangerie. Doris Vieli, sculptures et Tobias Schiess, peintures. Ma-ve 14h30-18h30, sa/di 14h30-18h. Jusqu'au 25 septembre. Tél. 724 10 10. Tour de Diesse. STEF, peintures - peintures sculptures. Me-di 15-18h30. Jusqu'au 3 octobre. Tél 731 11 01. LA NEUVEVILLE Galerie d'art de la préfecture. «Mythologie», huiles sur toile et aquarelles de Miroslav Konrád. Tous les jours 13-19h, prolongation jusqu'au 4 octobre. PESEUX Atelier de l'Ange. Expo permanente D. Humblot, céramiste sculpteur. (Tél. 730 56 53). PORRENTRUAY Galerie Gaxotte (18, route d'Alle). Commerce. Ma-ve 17-20h, sa/di 14-18h. Jusqu'au 27 septembre. SAINT-BLAISE Galerie André Rebetz. Micheline Suriano & Benoit Junier. Ma-di 13-19h. Jusqu'au 27 septembre. SAVAGNIER Ateliers Sylvagnins. Isabelle Cobbi-Callen, gravures et techniques mixtes. Sa/di 10-18h. Lu-ve sur rdv. Jusqu'au 4 octobre. Tél. 853 43 66. VAUMARCUS Au Château. «Le cuir et ses métiers». Tous les jours 8-22h, sauf lundi. Jusqu'au 27 septembre. (Tél. 836 36 36).

BIBLIOTHÈQUES

LA CHAUX-DE-FONDS Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des jeunes: (rue de la Ronde et rue Président-Wilson) lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. FLEURIER Bibliothèque communale, lu/ma 17-20h, je 15-18h. FONTAINEMELON Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèques des jeunes lu/je 15-17h30. LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h. LE LANDERON Bibliothèque publique, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h. MARIN Ludothèque (maison de commune), lu/je 16-18h. NEUCHÂTEL Bibliothèque publique et universitaire, (bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 725 42 10), (lecture publique, lu 14-18h, ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude, lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque: lu/je 15-18h. Bibliomonde, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma-ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-11h/14-18h30, sa 9-11h30.

AVIS MORTUAIRES

COUVET



Repose en paix.

Madame Liliane Chanez, à Fleurier;  
 Monsieur Steve Chanez et son amie Marie-Laurence au  
 Locle;  
 Madame Madeleine Chanez, à Couvet,  
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Michel CHANEZ

leur très cher époux, papa, fils, beau-frère, parrain, cousin,  
 parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une  
 longue maladie supportée avec courage, dans sa 54<sup>me</sup> an-  
 née.

Couvet, le 24 septembre 1998.

J'ai rejoint ceux que j'aimais  
 et j'attends ceux que j'aime.

Que ton repos soit doux comme ton  
 cœur fut bon.

Le service religieux sera célébré au temple de Couvet, lundi  
 28 septembre 1998, à 13 h 30, suivi de l'incinération sans  
 suite à Neuchâtel.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Domiciles de la famille: Monsieur Steve Chanez  
 Rue Jean-d'Aarberg 8  
 2400 Le Locle

Madame Liliane Chanez  
 Rue du Levant 1  
 2114 Fleurier

Pour les dons, vous pouvez penser  
 à la Recherche suisse contre le cancer à Berne,  
 CCP 30-3090-1

R. I. P.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,  
 le présent avis en tenant lieu

206265-378

La Section Pro Ticino du Val-de-Travers a la profonde tris-  
 tesse de faire part du décès de

Monsieur

Michel CHANEZ

membre de la société.

Elle en gardera le meilleur souvenir.

166652-378

La direction et le personnel de Métaux Précieux SA Met-  
 talor à Neuchâtel ont le profond regret de faire part du dé-  
 cès de

Monsieur

Michel CHANEZ

leur estimé collaborateur et collègue, dont ils garderont le  
 meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

166681-378



Les Autorités scolaires, les direc-  
 tions, le personnel enseignant, ad-  
 ministratif et de conciergerie, ainsi  
 que les élèves de l'ESRN, ont le re-  
 gret de faire part du décès de

Monsieur

Gaston BLANCHARD

père de Monsieur Claude Blanchard, enseignant au Centre  
 du Mail à Neuchâtel.

166505-378

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreuses marques de sym-  
 pathie qui lui sont parvenues lors du décès de

Madame

Marguerite MAROLF

sa famille vous prie d'accepter sa reconnaissance émue pour  
 votre présence, vos paroles et vos messages ainsi que vos en-  
 vois de fleurs et vos dons. Nous y avons tous puisé un pré-  
 cieux réconfort.

La Neuveville, septembre 1998.

213375-379

DÉLAI pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires  
 et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures: PUBLICITAS  
 tél. 032/729 42 42  
 fax 032/729 42 43

dès 17 heures: L'EXPRESS  
 tél. 032/725 65 01  
 fax 032/725 00 39

AVIS MORTUAIRES

MARTEL-DERNIER

Le cœur d'une maman est un trésor  
 que Dieu ne donne qu'une fois,  
 c'est comme un bouquet de roses,  
 ça fait partie du bonheur.

Ferdinand et Claudine Robert-Robert  
 Geneviève, David et Christelle, Xavier, Jessica et Antoine  
 Raymond et Annie Robert-Bachmann  
 Christelle, Jacky et Anita, Hervé, Maryline, Nils  
 Jeannine et Philippe Robert-Robert  
 Jean-Mary, Yannick

Marie-Josée et Vincent Simon-Vermet - Robert  
 Annabelle, Jérémie, Ismaël

Les descendants de feu Louis Bétrix

Les descendants de feu Albert Robert

ainsi que les familles parentes et alliées

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Yvette ROBERT

née BÉTRIX

leur très chère et inoubliable maman, belle-maman, grand-  
 maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,  
 que Dieu a reprise subitement à Lui, dans sa 69<sup>me</sup> année.

Martel-Dernier, le 24 septembre 1998.

Seigneur

Tu es devant nous

pour nous conduire

Tu es derrière nous

pour nous pousser

Tu es au-dessous de nous

pour nous porter

Tu es au-dessus de nous

pour nous faire du bien.

Le culte sera célébré le samedi 26 septembre, à 10 heures,  
 au temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'inhumation.

Domicile mortuaire: Martel-Dernier 5  
 2316 Les Ponts-de-Martel

En lieu et place de fleurs, veuillez penser  
 au Service d'infirmeries, Les Ponts-de-Martel,  
 CCP 23-165-5,  
 ou à la Paroisse des Ponts-de-Martel,  
 CCP 23-1237-0

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

34797-378

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Gérald SUNIER

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'aff-  
 ection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours  
 d'épreuve.

Elle vous remercie pour vos lettres, votre présence person-  
 nelle et vos dons de fleurs.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Diesse, septembre 1998.

213221-379

Dans notre grand chagrin, nous avons ressenti avec émotion  
 combien étaient grandes l'estime, l'amitié et l'affection por-  
 tées à notre cher époux, papa, beau-père et grand-papa

Monsieur

Germain AUBRY

Aussi, à vous tous, parents, amis et connaissances, qui avez  
 témoigné votre sympathie, soit par votre présence, vos envois  
 de fleurs, dons et messages chaleureux, sa famille exprime  
 de tout cœur ses sincères remerciements.

Neuchâtel, septembre 1998.

166521-379



*Connaissons, cherchons à connaître Dieu;  
 sa venue est aussi certaine  
 que celle de l'aurore.*

*Il viendra pour nous comme la pluie,  
 comme la pluie du printemps  
 qui arrose la terre.*

Osée 6, 3

L'Evangile au quotidien  
 Attention! Faut pas rêver...

Combien de fois n'avons-  
 nous pas entendu cette  
 «sage» mise en garde? Savoir  
 être réaliste, pour ne pas  
 faire de bêtises et, surtout,  
 ne pas demander trop pour  
 ne pas être déçu. Le Père  
 Noël, c'est pour les enfants,  
 les visions et les rêves pour  
 les ados. Mais n'est-il pas  
 plus sage encore, cet in-  
 connu qui a dit un jour: «Les  
 rêves d'aujourd'hui, c'est la  
 réalité de demain».

D'ailleurs, combien de  
 rêves d'hier ne sont-ils pas  
 devenus réalités d'ajour-  
 d'hui, comme la voiture, la  
 TV, le téléphone, le frigo?  
 Nous l'avons presque oublié.  
 Et souvenons-nous aussi que  
 ce sont deux grands rêveurs,  
 Jules Verne et Hergé, qui ont  
 fait faire à l'humanité ses  
 premiers pas sur la Lune. Y  
 aurait-il donc malgré tout  
 une certaine sagesse dans les  
 visions et dans les rêves?

Les prophètes le  
 croyaient, les hommes du  
 Nouveau Testament aussi.  
 Ainsi, l'Ecriture nous parle

fréquemment d'espérance —  
 le mot revient plus de cent  
 fois, et espoir apparaît aussi  
 une douzaine de fois. Cha-  
 cun à leur manière, ces deux  
 mots évoquent une  
 confiance dans la vie que  
 Dieu nous a donnée, et aussi  
 dans l'avenir.

C'est une confiance se-  
 reine et tranquille. Elle vient  
 du cœur, elle sait voir avec  
 amour par-delà l'horizon de  
 nos limites. On la prendra  
 parfois pour un fol espoir,  
 mais c'est pourtant le don  
 par excellence de l'amour de  
 Dieu. Elle nous invite à faire  
 confiance, à saisir notre  
 chance de vivre plus pleine-  
 ment, à grandir dans la lu-  
 mière et la joie de vivre. «Jus-  
 qu'à présent, vous n'avez  
 rien demandé en mon nom.  
 Demandez, et vous recevrez,  
 afin que votre joie soit par-  
 faite». Voilà bien une invita-  
 tion qui n'est vraiment pas  
 un luxe, par les temps qui  
 courent.

Norbert A. Martin  
 pasteur

ACCIDENTS

Le Locle  
 Témoins svp

Hier, vers 11h45, une voi-  
 ture conduite par un habitant  
 du Locle circulait sur la route  
 tendant de La Chaux-de-  
 Fonds au Locle. Au bas de la  
 descente avant l'entrée dans  
 la ville du Locle, ce véhicule  
 heurta par l'arrière une voi-  
 ture de livraison conduite par  
 un habitant de Thonon-les-  
 Bains, qui circulait dans la  
 même direction. Les témoins  
 de cet accident sont priés de  
 prendre contact avec la police  
 cantonale du Locle, tél. (032)  
 931 54 54. /comm

dans le système de ventila-  
 tion d'une cabine de pein-  
 ture. Le début d'incendie a  
 été rapidement maîtrisé.  
 /comm

Chaux-de-Fonds  
 Recherche  
 de conducteur et  
 appel aux témoins

Mardi, entre 17 et 21h, au  
 volant d'une voiture blanche,  
 un conducteur inconnu circu-  
 lait rue du Parc à La Chaux-de-  
 Fonds, en direction ouest. A la  
 hauteur du N° 43 de ladite  
 rue, ce véhicule heurta le  
 flanc droit d'une voiture nor-  
 malement stationnée sur le  
 côté sud de la rue. Le conduc-  
 teur de la voiture et les té-  
 moins de cet accident sont  
 priés de prendre contact avec  
 la police cantonale à La  
 Chaux-de-Fonds, tél. (032)968  
 71 01. /comm

ÉTAT CIVIL

BOUDEVILLIERS

NAISSANCES - (Y compris  
 hôpital de Landeyeux) 16.8.  
 Monnier, Kassandra, fille de  
 Monnier, Yves, et de Monnier  
 née Wahler, Monique Gene-  
 viève, domiciliés à Neuchâtel.  
 18. Duc, Loris, fils de Duc,  
 Pascal Ami, et de Duc née  
 Bolle, Irène, domiciliés à Cres-  
 sier; Faye, Seydou Isidore, fils  
 de Faye, Tamsir, et de Jaquet  
 Faye née Jaquet, Françoise,  
 domiciliés à La Chaux-de-  
 Fonds; Hirschi, Gaétan, fils de  
 Hirschi, Pascal Willy, et de  
 Hirschi née Arnaboldi, Valé-  
 rie, domiciliés au Landeron.  
 19. Lissy, Kim, fille de Lissy,  
 Pierre, et de Lissy née Nötzel,  
 Allmut Bernhilde, domiciliés à  
 Cortaillod. 20. Haarmans,  
 Emil, fils de Haarmans, Gui-  
 lielmus Maria, et de Brätte-  
 mark, Ulrika Inger, domiciliés  
 à Peseux; Thiébaud, Morgane,  
 fille de Thiébaud, Cédric, et de  
 Thiébaud née Monnier, Nata-  
 cha Gabriella, domiciliés à  
 Boudry. 21. Gil Marques,  
 Alexandra, fille de Martins  
 Marques, David, et de Gon-  
 calves Gil Marques, Maria de  
 Lurdes, domiciliés à Peseux;  
 Javat, Cassandre, fille de Ja-  
 vet, Cédric, et de Javat née  
 Dalmas, Christine Nicole, do-  
 miciliés à Hauterive. 21. van  
 Gessel, Sacha Quentin Her-  
 mann, fils de van Gessel,  
 Christian Georges Pierre, et  
 de van Gessel née Jandl, Fran-  
 çoise Anne Catherine, domici-  
 liés à Neuchâtel.

NAISSANCES

Romain  
 a la joie d'annoncer  
 la naissance de  
 son petit frère

Sacha

le 23 septembre 1998

Les parents

Marianne et Jean-Daniel

BANGERTER

Perrière 4 - 2072 Saint-Blaise

Maternité Pourtalès

166290-377

Allan  
 a la grand plaisir  
 d'annoncer la naissance  
 de sa petite sœur

Mélissa

le 23 septembre 1998

à la maternité de Landeyeux

Marlyse et Pierre-Alain BERGER

à Marin

166601-377

Alison  
 a la joie de vous annoncer  
 la naissance  
 de son petit frère

Noah

le 23 septembre 1998

à la maternité de Landeyeux

Virginie et Steve CHRISTINAT

à Fontainemelon

166612-377

# Aujourd'hui Le temps bascule

Situation générale: la dépression centrée sur le golfe de Gascogne étend son influence sur tout l'ouest du continent, refoulant au loin les hautes pressions. Les masses perturbées évoluent au sud et à l'ouest de notre pays en se rapprochant. Nous sommes ainsi pris en tenaille et ne pourrions pas échapper longuement au mauvais temps. Le ciel qui est attendu aujourd'hui fait donc la transition.

Prévisions pour la journée: le Littoral se réveille sous sa triste et légendaire couche de grisaille, limite supérieure vers 800 ou 900 mètres, dont la dissipation est espérée pour midi. Au-dessus, le soleil a déjà perdu de sa superbe et doit cohabiter avec des passages de nuages d'altitude, de plus en plus présents et denses au fil des heures. Par vents de sud sur le massif, le mercure grimpe jusqu'à 19 degrés dans les vallées et stagne à 16 degrés en plaine. Le week-end: très nuageux. Les pluies débutent samedi dans l'après-midi. Lundi: averses et éclaircies alternent.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter  
 Hermann

### Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 16°
- Boudry: 16°
- Cernier: 19°
- Fleurier: 19°
- La Chaux-de-Fonds: 19°
- Le Locle: 19°
- La Vue-des-Alpes: 17°
- Saignelégier: 19°
- St-Imier: 19°

### Hier à 14 heures

#### En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 20°
- Berne: beau, 16°
- Genève: très nuageux, 15°
- Locarno: peu nuageux, 18°
- Sion: peu nuageux, 20°
- Zurich: beau, 15°

#### ... en Europe

- Athènes: peu nuageux, 24°
- Berlin: beau, 17°
- Istanbul: peu nuageux, 22°
- Lisbonne: très nuageux, 21°
- Londres: beau, 20°
- Moscou: très nuageux, 11°
- Palma: très nuageux, 26°
- Paris: peu nuageux, 21°
- Rome: très nuageux, 23°

#### ... et dans le monde

- Bangkok: beau, 31°
- Le Caire: nuageux, 30°
- Johannesburg: beau, 26°
- Miami: pluvieux, 33°
- New Delhi: pluvieux, 27°
- New York: beau, 19°
- Pékin: nuageux, 24°
- Rio de Janeiro: beau, 25°
- San Francisco: nuageux, 21°
- Sydney: nuageux, 18°
- Tokyo: nuageux, 29°

### Soleil

Lever: 7h23  
 Coucher: 19h24

### Lune (croissante)

Lever: 11h47  
 Coucher: 21h59

### Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,31 m  
 Température: 16°  
 Lac des Brenets: 750,53 m

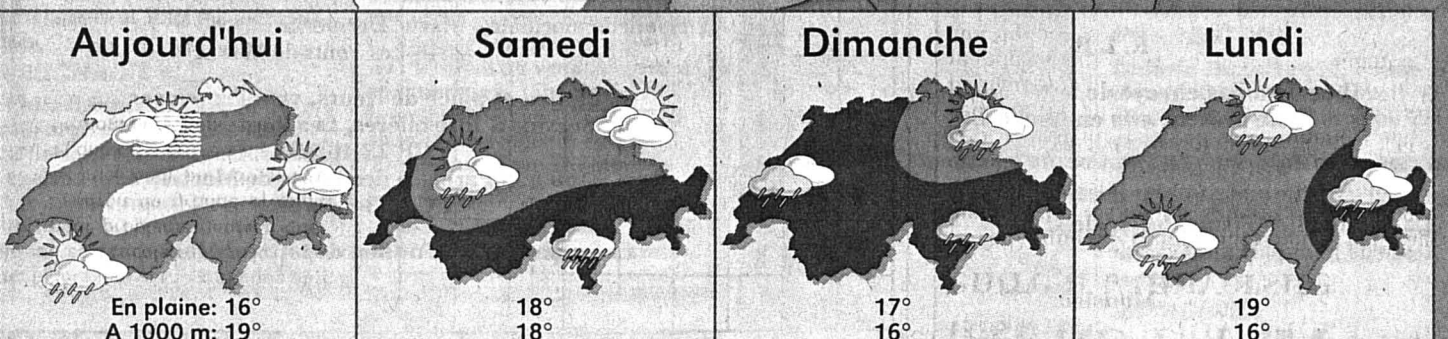
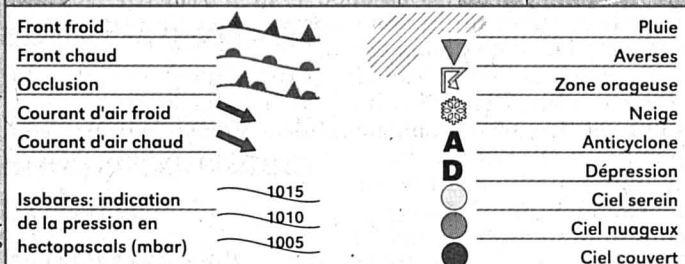
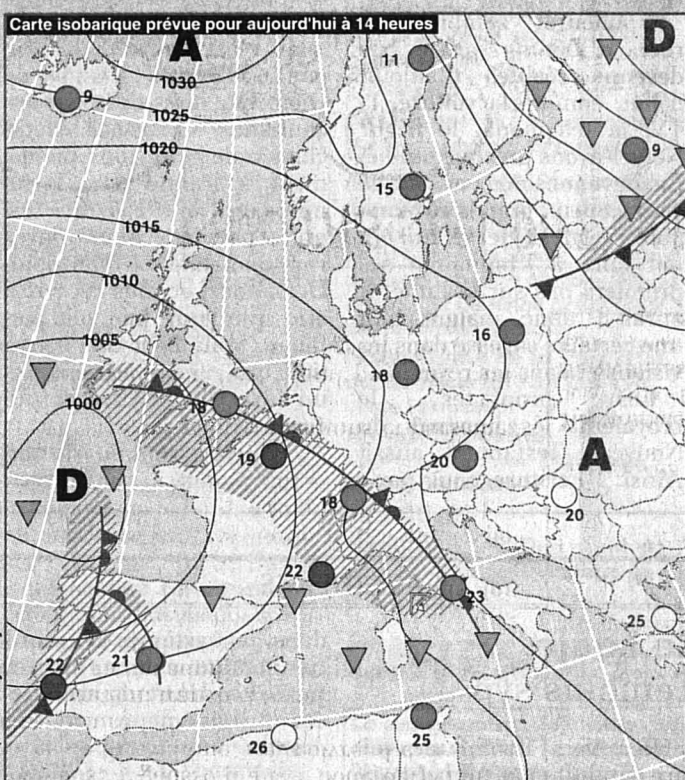
### Vent

Lac de Neuchâtel:  
 calme, 0 à 2 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



# Cuisine La recette du jour

Entrée: SURIMI CRÉOLE.  
 Plat principal: Fondue bourguignonne.  
 Dessert: Crème renversée  
 Préparation: 15mn. Cuisson: 15mn.  
 Ingrédients pour 4 personnes: 16 bâtonnets de surimi, 1/4 de baguette de pain, lait, rhum, 3 oignons, 1 gousse d'ail, 1 botte de persil, 1 pincée de thym, huile, sel, poivre, 4 c. à soupe de chapelure.

Préparation: tranchez le pain et le faire tremper dans du lait additionné de quelques gouttes de rhum et du thym effeuillé.

Dans une poêle, faites revenir tous les aromates coupés fins dans un peu d'huile (oignons, ail, persil).

Ajoutez les bâtonnets de surimi coupés en petits cubes puis le pain humidifié.

Mélangez énergiquement et laissez cuire environ 10 minutes.

Garnissez des petits ramequins et parsemez de chapelure.

Faites gratiner à four chaud pendant 5 minutes. Accompagnez le surimi créole de riz parfumé et ajoutez du piment selon votre goût.

## MOTS CROISÉS No 425

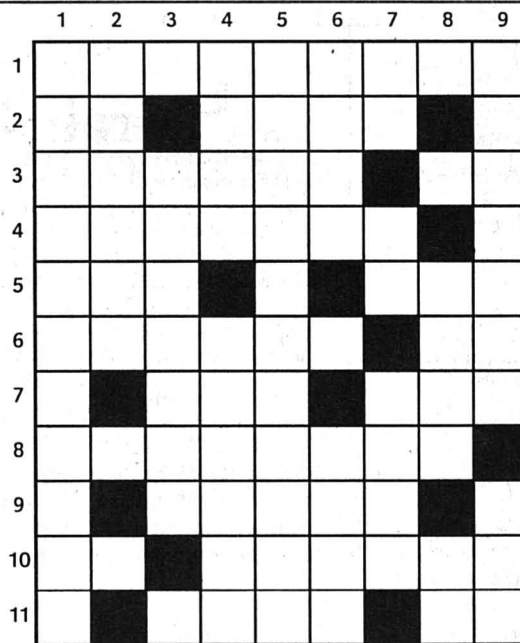
**Horizontalement:** 1. Pour une purge, c'est une purge! 2. Rameau de sapin - Bêtes à cacolets. 3. On le dit de ce qui est facile - Lettre pour problème géométrique. 4. Roulés en boucle. 5. L'endroit de grande proximité - Prénom féminin. 6. Certaines sont pois de senteur - Note. 7. Poisson - Oui à l'anglaise. 8. Frais d'études. 9. Menu par la taille. 10. Pronom personnel - Blanc d'œuf cru. 11. Tangible - Mises à l'heure.

**Verticalement:** 1. On y fait bon travail, pourvu que tout baigne dans l'huile... 2. Formulé. 3. Parfaite harmonie. 4. Un qui travaille le nez dans les étoiles - Opération contre glissades. 5. Inusable ou immuable. 6. Jour de liesse - Bon pour marquer des points. 7. Traditions - Pronom personnel - Bête des neiges. 8. Certains en ont sur tout et sur rien - Filet murmurant. 9. Territoires arabes - On vous souhaite une telle santé!

Solution dans la prochaine édition

### Solution du numéro 424

**Horizontalement:** 1. Rangement. 2. Energique. 3. Si - Juin. 4. Un - Fraise. 5. Vu - Faute. 6. Secrets. 7. Roc - Ee - Ta. 8. Trot - Emeu. 9. Oui. 10. Râpé - Tête. 11. Es - Règles.  
 **Verticalement:** 1. Réouverture. 2. An - Nu - Or - As. 3. Nés - Scoop. 4. Griffe - Tuer. 5. Eg - Race. 6. Mijaurée - TG. 7. Equité - Miel. 8. Nuisette - Té. 9. Tène - Saules.



## Insolite Lady Di entre à l'université

Voilà que la Dianamania fait des ravages jusque dans les hautes sphères de l'intelligentsia! L'Université du Pays de Galles a annoncé qu'elle offrirait un cours sur la vie et la mort de la princesse de Galles. Il va commencer à la fin septembre, durera deux mois et demi, mais pourra être prolongé jusqu'à un an si la demande est élevée. Il n'aboutira cependant à aucun diplôme.

Le cours est organisé par le département d'enseignement pour adultes du collège de Swansea de l'université. Il examinera en particulier la réaction collective créée par la mort accidentelle de Diana, la façon dont le drame a été rapporté dans les médias et l'impact du décès de la princesse sur la Grande-Bretagne.

«Nous n'essayons pas d'ajouter à l'industrie qui existe déjà, a expliqué Angela Brunt, responsable du programme. Nous essayons simplement de fournir aux gens une occasion de discuter des événements importants qui les ont affectés personnellement.»

A quand un cours sur Bill et Monica? /ats-afp-lby

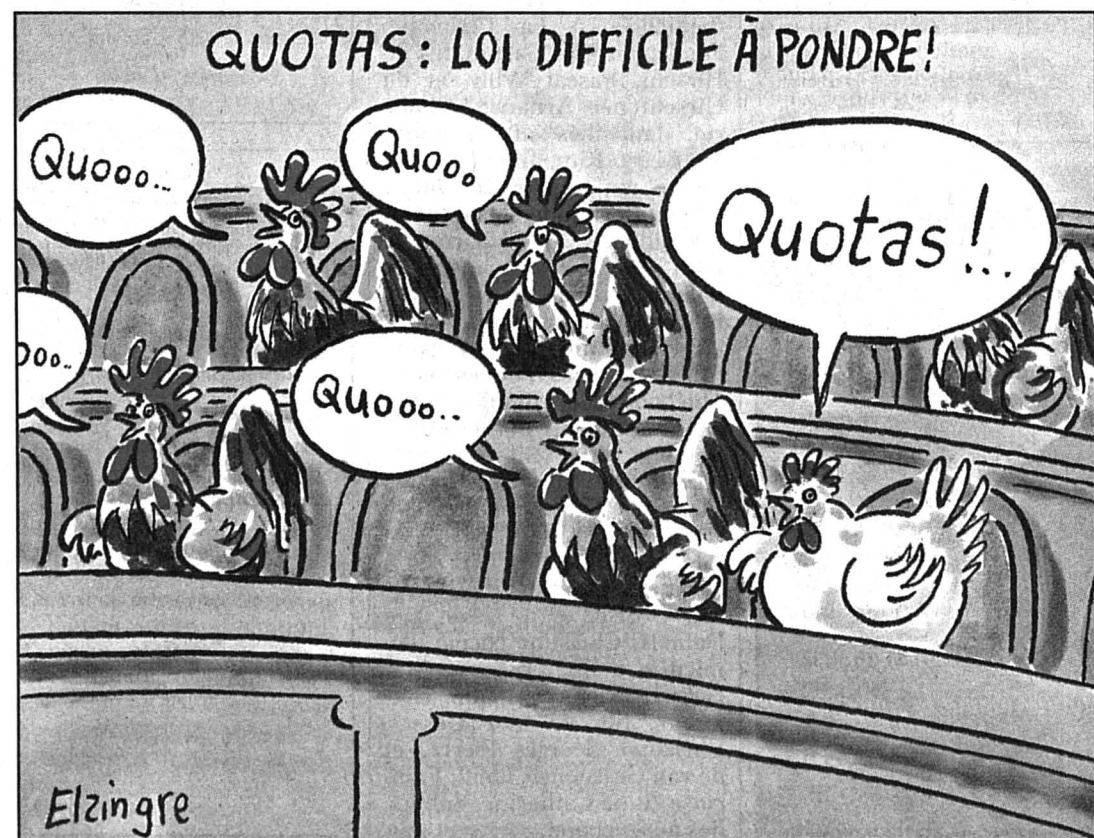


photo Leuenberger